

FAUNE DE L'EMPIRE FRANÇAIS

II

MAMMIFÈRES ONGULÉS

DE

L'AFRIQUE NOIRE

PREMIÈRE PARTIE
FAMILLE DES BOVIDÉS
(Buffles, Antilopes, Gazelles)

PAR
PAUL RODE
Assistant au Muséum National d'Histoire naturelle
Préface de M. le Professeur BOURDELLE



PARIS (V^e)
LIBRAIRIE LAROSE
11, rue Victor-Cousin
1943

COMITÉ DE RÉDACTION

- MM. **D^r R. Jeannel**, Professeur au Muséum, Directeur de la Recherche scientifique coloniale.
D^r J. Millot, Professeur au Muséum.
Th. Monod, Professeur au Muséum.
L. Berland, Sous-directeur de Laboratoire au Muséum.
L. Chopard, Sous-directeur de Laboratoire au Muséum.
-

Volumes à paraître prochainement :

- III. R. PAULIAN. — **Coléoptères Scarabéides de l'Indochine.**
IV. A. VILLIERS. — **Coléoptères Cérambycides de l'Afrique du Nord.**

Volumes en préparation :

- V. E. FLEUTIAUX et R. PAULIAN. — **Coléoptères Eucnémides, Élatérides et Scarabéides des Antilles françaises.**
VI. J. BERLIOZ. — **Oiseaux de la Réunion.**
VII. D^r LAURENT. — **Chauves-souris de l'Afrique tropicale.**
VIII. E. SÉGUY. — **Diptères Muscides et Calliphorides de l'Afrique tropicale.**
IX. A. THÉRY. — **Coléoptères Buprestides de Madagascar.**
X. A. BALACHOWSKY. — **Cochenilles de l'Afrique tropicale.**
XI. D^r G. BOUET. — **Oiseaux de l'Afrique tropicale.**
XII. L. BERLAND. — **Guêpes de l'Afrique tropicale.**
XIII. J. MILLOT. — **Araignées de l'Afrique tropicale.**
XIV. L. CHOPARD. — **Acridiens de l'A. O. F. (zone sahélienne et savanes).**
XV. P. RODE. — **Mammifères Ongulés de l'Afrique noire (2^e partie).**
XVI. C. DAWYDOFF. — **Cténophores de l'Indochine.**
-

FAUNE DE L'EMPIRE FRANÇAIS

II

MAMMIFÈRES ONGULÉS

DE

L'AFRIQUE NOIRE

FAUNE DE L'EMPIRE FRANÇAIS

II

MAMMIFÈRES ONGULÉS

DE

L'AFRIQUE NOIRE

PREMIÈRE PARTIE

FAMILLE DES BOVIDÉS

(Buffles, Antilopes, Gazelles)

PAR

PAUL RODE

Assistant au Muséum National d'Histoire naturelle

Préface de M. le Professeur BOURDELLE

PARIS

LIBRAIRIE LAROSE

11, rue Victor-Cousin

1943

PRÉFACE

Dans la Préface de son remarquable ouvrage sur l'*Afrique noire occidentale*, publiée en 1935, notre savant collègue, E.-F. BAUTIER, Professeur honoraire à l'Université d'Alger, s'exprimait ainsi : « Si excellents ouvriers poursuivent l'inventaire de notre Afrique noire, ils ont publié des monographies parfois admirables de provinces déterminées. Ce qui manque de l'avis unanime, je crois, c'est une étude générale d'ensemble ».

Rien n'était en effet plus exact et, fort heureusement, le livre de notre collègue constituait un premier document d'ordre géographique sur l'Afrique noire française dont tous ceux qui sont avertis des choses du Continent noir apprécient le haut intérêt.

C'est exactement dans le même esprit que, dans le cadre encore plus large de la « Faune de l'Empire », a été entreprise la publication d'une *Faune de l'Afrique noire française* et que M. P. RODE, naturaliste des mieux qualifiés pour cela, a été chargé de traiter tout d'abord, en deux volumes distincts, de ce qui se rapporte aux mammifères « Ongulés ».

Dans les immenses territoires africains qui s'étendent au Sud du Sahara, et qui sont occupés par des populations racialement nègres, la France possède avec le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Soudan, le Niger, le Dahomey en Afrique occidentale, le Tchad, l'Oubangui-Chari, le Cameroun, le Gabon, le Moyen Congo en Afrique Équatoriale, un empire noir des plus étendus et des plus riches. La variété de ses climats, de ses sols et de ses flores marche de pair avec celle de ses faunes. En particulier, la faune des Mammifères Ongulés est remarquable par le nombre, la diversité et, le plus souvent aussi, par l'importance économique de ses représentants. C'est ainsi que les Hyraciens ou Damans se rencontrent avec de nombreuses espèces dans presque toutes les régions; que les Proboscidiens ou Éléphants, malheureusement en voie de raréfaction dans certains territoires, constituent encore dans d'autres des troupeaux importants; que les Périssodactyles, à défaut de Tapirs, de Chevaux vrais et de Zèbres, sont représentés en Afrique tropicale au moins par d'intéressantes tribus de Rhinocéros noirs et peut-être aussi en quelques points de notre Soudan qui confinent au Soudan Anglo-Égyptien par quelques rares mais précieuses familles de Rhinocéros blancs ou Rhinocéros de Burchell et que des Anes réellement sauvages existent sans doute encore dans l'Ennedi et le Borkou; — qu'enfin les Artiodactyles ruminants avec des Buffles, des Mouflons, des Gazelles et des Antilopes extrêmement diverses, des Chevrotains, des Girafes, ainsi que les Artiodactyles non ruminants avec des Hippopotames, des Phacochères, des Potamochères, des Hylochères, forment des populations souvent très abondantes dans

les régions de savanes et de forêts et constituent un gibier de chasse des plus utiles à des titres divers.

Si la faune mammalienne de l'Afrique noire française a déjà donné lieu à des études approfondies et à d'intéressantes publications telles que celles de R. MALBRANT sur les Mammifères du Centre Africain français, de A. JEANNIN sur ceux du Cameroun, de J. BIGOURDAN et R. PRUNIER sur ceux de l'Ouest Africain, ces études n'ont qu'un caractère régional et se rapportent plus à des faunes locales qu'à des groupes zoologiques et à leur répartition géographique générale. A côté de ces études dont la valeur et l'intérêt sont indéniables, il en est d'autres d'un caractère à la fois plus général et plus zoologique. C'est le cas de celle du Dr BOUET sur la « Répartition des Bovidés et des Tragulidés de l'Afrique Française », de P. RODE sur les « Primates de l'Afrique ». — Celle que nous donne à nouveau ce dernier auteur a pour but de procéder à un inventaire zoologique complet des Ongulés de l'Afrique noire française. — Le premier volume est exclusivement consacré aux Bovidés. Après avoir exposé les caractères anatomiques et morphologiques généraux de ces animaux et donné à ce sujet des précisions que l'on ne trouve ordinairement pas dans les ouvrages de zoologie, l'auteur étudie leur répartition dans les différentes zones biologiques si heureusement établies par A. CHEVALIER dans l'Afrique française et il termine enfin ce préambule en donnant d'intéressantes indications sur la préparation des pièces de collections ainsi que sur les méthodes de mensuration des spécimens. — La deuxième partie de l'ouvrage, de beaucoup la plus importante, est consacrée à l'étude systématique des bovidés. Celle-ci comporte tout d'abord une clef des divisions de ce vaste groupe en sous-familles et dans chacune de celles-ci une clef de division des genres. Ceux-ci sont ensuite examinés dans leurs caractères généraux, puis dans leurs espèces et sous-espèces. Celles qui se rapportent à l'Afrique noire française ainsi que leurs formes géographiques sont principalement étudiées. Chemin faisant l'auteur ne manque pas de marquer l'intérêt qui s'attache à certaines espèces, tant au titre zoologique et biologique que tant à ce qui se rapporte à leur valeur économique, à leur exploitation, à leur chasse et aussi à leur protection.

L'étude ainsi faite par M. RODE des Bovidés de l'Afrique noire française constitue un document nouveau et un inventaire zoologique complet d'une partie très importante de notre faune coloniale. Elle met enfin, en particulier bien au point à ce jour, la systématique et la taxonomie des animaux cependant si divers que l'on appelle les « Antilopes » et elle nous éclaire sur la richesse de cette faune.

Le deuxième volume de la « Faune des Ongulés de l'Afrique noire française » traitera dans le même esprit et dans la même forme que le premier des deux familles d'Artiodactyles ruminants qui restent à étudier, Tragulidés et Giraffidés, des Artiodactyles non ruminants avec les familles des Suidés et des Hippopotamidés, des Périssodactyles avec la famille des Rhinocerotidés, des Proboscidiens avec celle des Éléphantidés et enfin des Hyraciens avec les Procaviidés. Autant que le premier, ce second volume établira l'incomparable richesse en Ongulés de l'Empire africain français.

Le caractère avant tout zoologique de l'ouvrage n'enlève rien à l'intérêt qu'un simple amateur des choses de la Nature recherche dans ses lectures. La connaissance parfaite que l'auteur a de son sujet du fait d'une longue expérience du matériel de collections et des animaux vivants, lui a permis d'écrire un texte à la fois documenté et clair. Une illustration tout entière originale

faite au Muséum avec du matériel sélectionné, essentiellement adaptée à la démonstration et réalisée avec autant de talent que de conscience par M^{me} BARBEY, éclaire très heureusement le texte de M. RODE.

Ainsi la littérature zoologique et la littérature coloniale se trouvent enrichies d'un ouvrage nouveau qui honore grandement son auteur et dont le caractère à la fois scientifique et spéculatif assure à l'avance le plus vif succès.

E. BOURDELLE.
Professeur au Muséum.

Le 20 décembre 1942.

AVANT-PROPOS

Aucune étude d'ensemble des Ongulés n'existe en langue française. L'ouvrage systématique fondamental qui a trait à ce groupe est le « Catalogue of the Ungulate Mammals in the British Museum. Natural History » de R. LYDEKKER, édité à Londres de 1913 à 1916.

La faune des Ongulés des Colonies françaises d'Afrique n'a elle-même fait l'objet d'aucun travail d'ensemble. De nombreux travaux : ouvrages de faunistique, notes et communications diverses, sans compter d'excellents ouvrages de chasse, constituent cependant une source de documents importants que nous avons consultés avec fruit.

Il faut citer en particulier les ouvrages récents de BIGOURDAN et PRUNIER, BOUET, GROMIER, JEANNIN, MALBRANT.

Notre documentation matérielle nous a été fournie par les collections des laboratoires de Zoologie des Mammifères et d'Anatomie comparée du Muséum, celles du Musée du Duc d'ORLÉANS et par les pièces d'étude : peaux, trophées, massacres, données ou confiées au laboratoire par MM. JEANNIN, MALBRANT, BOUET, PRUNIER, GROMIER, BLANCOU, MACLATCHY et nous-même.

C'est d'après ces documents que M^{me} S. BARBEY a exécuté les dessins qui illustrent l'ouvrage et qui permettront l'identification des têtes osseuses et des cornes.

Grâce à tous ces collaborateurs à qui nous devons observations et documents, nous avons pu mener à bien notre projet, combler une lacune dans les ouvrages de faunistique en langue française et présenter aux coloniaux un instrument de travail pour une connaissance plus complète de la faune de notre empire africain.

Paris, Mai 1942.

P. R.

INTRODUCTION

L'ORDRE DES ONGULÉS

Sous le terme d'Ongulés nous comprenons les Mammifères qui répondent à la définition suivante : *animaux à locomotion terrestre, à régime alimentaire à peu près exclusivement végétal; les membres sont terminés par un nombre de doigts variable (de 5 à 1) munis de sabots plus ou moins complets ou d'ongles* ¹.

On peut considérer les Ongulés comme un grand groupe, un super-ordre (*Ueberordnung* de Max WEBER) comprenant plusieurs ordres, ou comme un ordre se subdivisant en sous-ordres. C'est cette deuxième façon de voir que nous adopterons.

CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES ONGULÉS

Sous-ordre des **Hyraciens** (Damans).

Sous-ordre des **Proboscidiens** (Éléphants).

Sous-ordre des **Périssodaactyles** (Rhinocéros, Tapirs, Chevaux).

Sous-ordre des **Artiodactyles**.

A. — **Artiodactyles ruminants** (Bovidés, Buffles, Mouflons, Antilopes, Gazelles, Chevrotains, Cerfs, Girafes, Chameaux).

B. — **Artiodactyles non ruminants** (Porcins, Hippopotames).

L'ordre des Ongulés renferme un nombre considérable d'espèces réparties sur tous les continents. La faune africaine est particulièrement riche en représentants de cet ordre.

La famille des Bovidés étant de beaucoup la plus importante et la plus homogène par ses caractères morphologiques et biologiques nous lui avons consacré un volume entier. Un second volume paraîtra ultérieurement et comprendra l'étude de toutes les autres familles d'Ongulés représentées dans les territoires de l'Afrique française.

Nous suivrons donc le plan suivant :

Volume I.

S.-O. des **Artiodactyles ruminants**.

Famille des BOVIDÉS. — Sous-familles des Bovinés (Buffles), des Caprinés (Mouflons), des Tragélaphinés (Guib, Limnotrague, Koudou, Bongo, Éland), des Alcélaphinés (Bubale, Damalisque), des Oryginés (Hippotrague, Oryx, Addax), des Reduncinés (Redunca, Cobes), des Antilopinés (Gazelles), des Céphalophinés (Céphalophes), des Néotraginés (Antilopes pygmées, Ourebie).

1. La classe des Mammifères comprend les ordres suivants : Monotrèmes. — Marsupiaux. — Édentés xénarthres. — Édentés pholidotes. — Tubulidentés. — Rongeurs. — Ongulés. — Siréniens. — Cétacés. — Pinnipèdes. — Carnivores. — Chiroptères. — Insectivores. — Primates.

Volume II.

S.-O. des **Artiodactyles ruminants** (suite).

Famille des TRAGULIDÉS (Chevrotain).

Famille des GIRAFFIDÉS (Girafes).

S.-O. des **Artiodactyles non ruminants**.

Famille des SUIDÉS (Phacochère, Potamochère, Hylochère).

Famille des HIPPOPOTAMIDÉS (Hippopotame).

S.-O. des **Périsso-dactyles**.

Famille des RHINOCÉROTIDÉS (Rhinocéros).

S.-O. des **Proboscidiens**.

Famille des ÉLÉPHANTIDÉS (Éléphants).

S.-O. des **Hyraciens**.

Famille des PROCAVIIDÉS (Damans).

Le but de cet ouvrage étant l'étude de la faune de l'Empire colonial africain français, nous donnerons une étude détaillée de toutes les espèces et formes géographiques qui se rencontrent sur nos territoires, mais afin de situer ces espèces dans la systématique générale, les autres espèces africaines et leurs relations avec celles des colonies françaises seront également indiquées sous forme de notes en bas de page ¹.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES ONGULÉS

Les Ongulés sont des Mammifères de taille très variable. Le plus grand est l'Éléphant qui peut atteindre 3 m. 50 de hauteur au garrot et peut peser 4.000 kilogrammes, le plus petit est le Céphalophe pygmée qui n'a que 25 centimètres de hauteur au garrot et ne pèse que 4 à 5 kilogrammes.

Ce sont pour la plupart des animaux terrestres, marcheurs et coureurs; il faut cependant faire exception pour certains Hyraciens (Damans d'arbre) qui sont arboricoles.

Les membres sont longs et minces (Cheval, Antilopes) ou épais (Hippopotame) et terminés par des productions cornées qui entourent plus ou moins les doigts. Ces formations unguéales sont en sabots complets chez les Équidés, en sabots incomplets ou onglons chez les Bovidés; elles sont plus imparfaites encore chez les Proboscidiens, les Camélidés et les Hyraciens.

Le nombre des doigts est variable (de 5 à 1). Chez les Périsso-dactyles le doigt III est prédominant et l'axe du membre passe au centre de ce troisième doigt (Ongulés mésaxoniques). Chez les Artiodactyles les doigts III et IV sont égaux et prédominants et l'axe du membre passe entre ces deux doigts (Ongulés paraxoniques). Chez les Hyraciens on a 4 doigts au membre antérieur et 3 au membre postérieur.

La ceinture du membre antérieur est dépourvue de clavicles chez tous les Ongulés : elle n'est constituée que par les omoplates.

Les dents sont à croissance limitée et garnies de tubercules arrondis chez les Suidés (denture brachyodonte). Chez la plupart des Ongulés elles sont à croissance continue ou prolongée (denture hypsélodonte).

La tête peut être dépourvue d'appendices, mais elle est souvent ornée de prolongements de nature diverse (fibreuse chez les Rhinocéros, cornée chez les Bovidés, osseuse chez les Cervidés).

L'estomac est simple ou ne présente que des traces de complication chez les Ongulés non ruminants (Équidés, Suidés); chez les Ruminants il est composé de quatre poches.

1. Nous avons pu donner ces indications d'une façon complète grâce à l'ouvrage fondamental récent de G. M. ALLEN : A Check-list of African Mammals. Cambridge. U. S. A., 1939.

Le régime alimentaire des Ongulés est le plus souvent herbivore, rarement omnivore (Suidés).

La répartition géographique des Ongulés sauvages englobe la plupart des continents. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et Madagascar en sont dépourvus.

FAMILLE DES BOVIDES

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Les Bovidés sont des Ongulés artiodactyles ruminants cavicornes de taille très variable. Le plus grand Bovidé africain est le Buffle noir de l'Afrique du Sud (*Syncerus caffer caffer*), le plus petit : l'Antilope royale (*Neotragus pygmaeus*).

La forme générale du corps est assez homogène dans tout le groupe. Un schéma

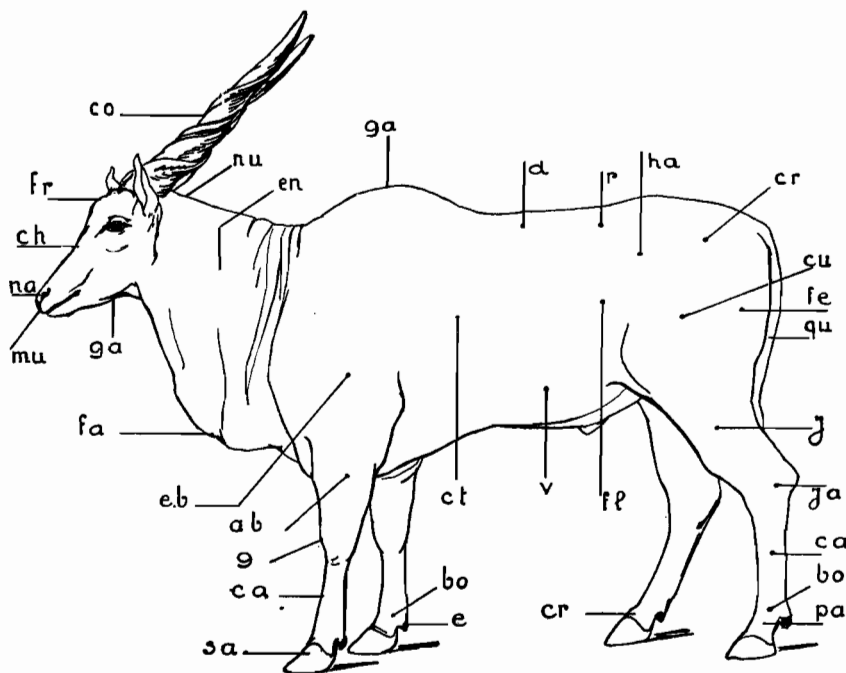


FIG. 1. — Nomenclature des régions du corps chez un Bovidé (Éland de Derby).

co, cornes — fr, front — ch, chanfrein — na, naseau — mu, muflle — ga, ganache — fa, fanon — eb, épaule et bras — ab, avant-bras — g, genou — ca, canon — sa, sabot — e, ergot — bo, boulet — ct, côte — v, ventre — fl, flanc — cr, croupe — pa, paturon — ja, jarret — j, jambe — qu, queue — fe, fesse — cu, cuisse — cr, croupe — ha, hanche — r, rein — d, dos — ga, garrot, — en, encolure, — nu, nuque.

portant l'indication des différentes régions du corps permettra, mieux que toute description, de préciser les termes employés au cours du travail (fig. 1).

Le pelage des Bovidés est très variable. Il est le plus souvent ras, brillant, formé de poils courts et égaux (jarres) un peu plus longs sur certains points du corps : entre les cornes, le long du cou (crinière), au niveau des genoux, à l'extrémité de la queue; il peut être parfois, mais rarement chez les espèces africaines, formé de poils de longueur et de finesse inégale (jarres et duvet) qui contribuent à donner un aspect laineux au pelage.

La coloration du corps est toujours assez difficile à définir : Elle varie du fauve

très pâle, presque blanc crème, au noir le plus profond. D'une façon générale le ventre et la face interne des membres sont plus clairs que le reste du corps.

Les Bovidés des régions désertiques sont le plus souvent de couleur très pâle (teinte sable). C'est le cas de l'Addax, de la Gazelle dorcas, de l'Algazelle.

Les Bovidés des régions forestières sont plutôt de teinte vive (coloration acajou du Bongo) ou très foncée (Céphalophe de forêt, Céphalophe noir). Les teintes les plus courantes sont le fauve clair, le brun roux plus ou moins vif, le marron, le brun-noir.

Cornes. — La tête des Bovidés mâles, ou dans les deux sexes suivant les espèces, est ornée de productions épithéliales kératinisées : les cornes, qui sont des étuis creux enchâssés sur des chevilles osseuses. Les chevilles osseuses, encore appelées cornillons, sont des prolongements latéraux ou postérieurs des os frontaux : elles déterminent la forme et la direction des cornes.

La matière cornée est sécrétée par les cellules germinatives de la zone de Malpighi de la peau située entre les cornes et les chevilles osseuses (membrane kératogène).

La pousse de la corne est continue mais saisonnière, de telle sorte qu'en surface cette pousse se traduit par des épaisissements et des sillons plus ou moins marqués qui correspondent, chez les Bovins domestiques au moins, à un sillon par année (en raison de l'égalisation des sillons des premières années on calcule l'âge par le nombre de sillons plus 3). Chez les Bovidés sauvages, aucun calcul de ce genre n'a été entrepris.

Aux sillons s'ajoutent des cannelures longitudinales, une carène latérale plus ou moins développée, et des ornements qui rendent ce calcul à peu près impossible.

La forme, la longueur, l'ornementation des cornes sont très variables mais généralement assez constantes dans la limite d'un genre.

La torsion qui affecte les cornes se présente de deux façons :

1° Dans les cornes dites « homonymes » l'enroulement se fait à gauche pour la corne gauche et à droite pour la corne droite (torsion en dehors).

2° Dans les cornes dites hétéronymes l'enroulement se fait à droite pour la corne gauche et à gauche pour la corne droite (torsion en dedans).

La section des cornes est variable : ronde, ovale, ou triangulaire.

Tête osseuse. — La tête osseuse des Bovidés est large et massive à sa partie supérieure chez les grandes espèces, plus allongée chez les petites.

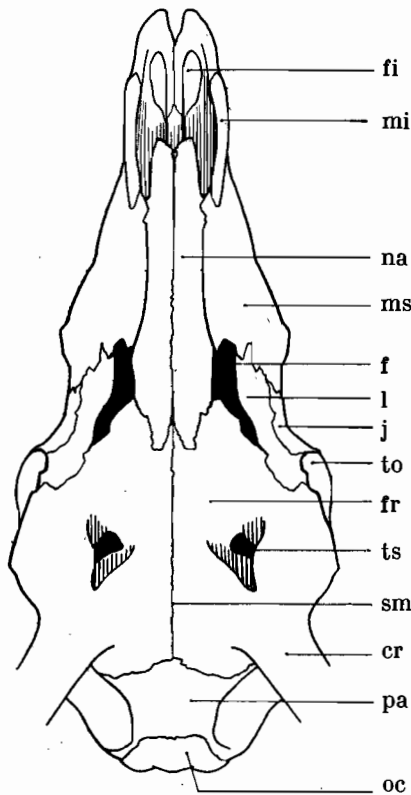


FIG. 2. — Tête osseuse de Bovidé (Cobe)
(face supérieure).

fi, fente incisive — mi, apophyse montante de l'intermaxillaire — na, nasal — ms, maxillaire supérieur — f, fontanelle maxillo-lacrymo-fronto-nasale — l, lacrymal — j, jugal ou zygomatique — to, trou orbitaire — fr, frontal — ts, trou sourcilier — sm, suture metopique — cr, cornillon — pa, pariétaux soudés sur la ligne médiane — oc, occipital.

Examinons une tête osseuse d'antilope (un Cobe onctueux par exemple) suivant les trois faces : supérieure, latérale, inférieure (fig. 2, 3, 4).

Face supérieure (fig. 2). — La face supérieure, antérieure ou frontale, laisse voir d'arrière en avant :

La partie supérieure ou antérieure de l'*occipital* avec sa saillie transversale ou protubérance occipitale externe.

Les deux *pariétaux* en forme de croissants dont les deux bords concentriques se soudent très tôt au point que cette suture médiane disparaît complètement chez les adultes.

Les deux *frontaux* sont unis en arrière aux *pariétaux* par une suture qui se trouve dans l'espace intercorné ou un peu en arrière de cet espace et en avant aux *nasaux*. Les *frontaux* s'élargissent au niveau des orbites; en arrière des orbites ils portent chacun un prolongement osseux : le cornillon qui sert de support à la corne. Sur chaque frontal, un peu au-dessus du bord de la cavité orbitaire on a une gouttière vasculo-nerveuse allongée dans laquelle s'ouvrent les *trous sourciliers*.

Les *nasaux* en forme de lames étroites accolées se prolongent encore en avant par les *intermaxillaires* auxquels ils ne sont reliés que par l'extrémité des apophyses montantes.

Face latérale (fig. 3). — D'arrière en avant nous avons (face gauche) :

L'*occipital* avec ses condyles occipitaux renflés situés de chaque côté du trou occipital et ses apophyses jugulaires.

Un *pariétal*.

Un *temporal* composé de trois parties : une *écaille* étroite, prolongée par une

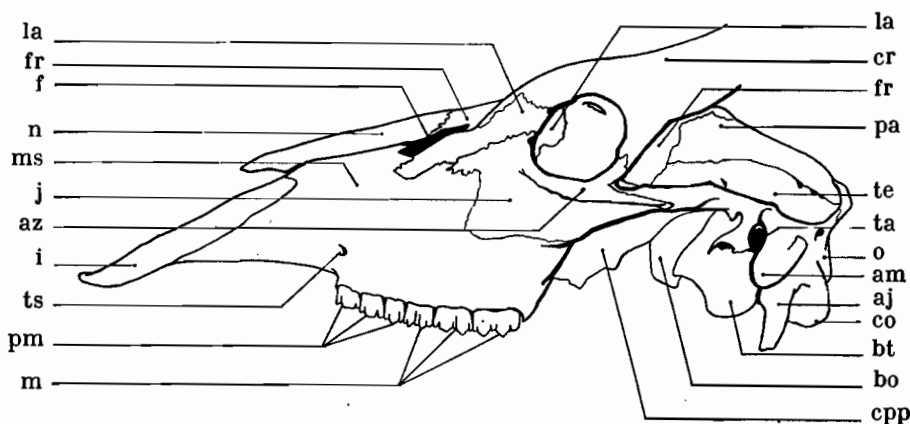


FIG. 3. — Tête osseuse de Bovidé (Cobe) (profil).

la, lacrymal — fr, frontal — f, fontanelle — n, nasal — ms, maxillaire supérieur — j, jugal — az, arcade zgomatique — i, intermaxillaire — ts, trou sous-orbitaire — pm, prémolaires — m, molaires — cpp, crête ptérygo-palatine — bo, basioccipital — bt, bulle tympanique — co, condyle occipital — aj, apophyse jugulaire — am, apophyse mastoïde — o, occipital — te, temporal — pa, pariétal — fr, frontal — cr, cornillon.

apophyse zgomatique courte, une partie tympanique composée de la bulle tympanique de l'apophyse styloïde et relevée de l'étui osseux qui limite le conduit auditif externe, une partie pétrée qui porte l'apophyse mastoïde.

Un jugal ou zgomatique soudé en arrière à l'apophyse zgomatique du tempora, pour former l'arcade zgomatique, en haut à l'apophyse orbitaire du frontal et en avant au maxillaire supérieur et au lacrymal.

Un *lacrymal* très développé et souvent creusé dans sa partie faciale d'une dépression, ou *fosse larmière*.

Un *maxillaire supérieur*, qui porte l'arcade molaire et se prolonge en avant par l'*intermaxillaire* auquel il est uni par toute la longueur de son apophyse montante.

Au niveau des sutures entre le maxillaire supérieur, le lacrymal, le frontal et le nasal, on a, chez de nombreuses espèces, une ouverture ou *fontanelle* qui porte le nom des os dont elle occupe la place.

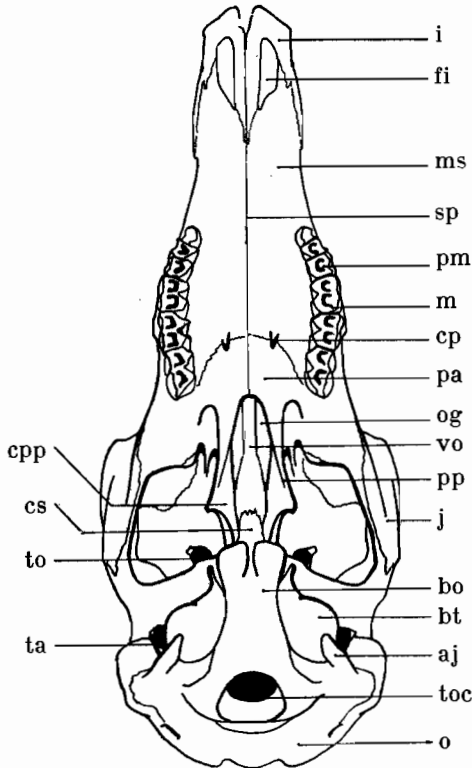


Fig. 4. — Tête osseuse de Bovidé (Cobe) (face inférieure).

i, intermaxillaire — fi, fente incisive — ms, maxillaire supérieur — sp, suture intermaxillaire ou palatine — pm, prémolaire — m, molaire — cp, conduit palatin (orifice) — pa, palatin — og, ouverture gutturale des cavités nasales — vo, vomer — pp, bord postérieur du palatin — cpp, crête ptérygopalatine — cs, corps du sphénoïde — j, jugal ou zygomatique — to, trou ovale — bo, basioccipital — bt, bulle tympanique — ta, trou auditif — aj, apophyse jugulaire — toc, trou occipital — o, occipital.

La formule dentaire de lait peut s'écrire :

$$I \frac{0-0}{3-3} \cdot C \frac{0-0}{1-1} \cdot PM \frac{3-3}{3-3}$$

La formule dentaire des adultes comprend les dents de remplacement de ces dents de lait, plus les molaires vraies :

$$I \frac{0-0}{3-3} \cdot C \frac{0-0}{1-1} \cdot PM \frac{3-3}{3-3} \cdot M \frac{3-3}{3-3}$$

Face inférieure (fig. 4). — L'occipital est prolongé en avant par une apophyse basilaire (*basi-occipital*) qui s'appuie sur le corps du sphénoïde. Les *crêtes ptérygopalatines* circonscrivent l'ouverture gutturale des cavités nasales dont le plancher est formé par les palatins et en avant par les deux maxillaires supérieurs. Ces os constituent la *voûte palatine* présentant l'orifice des conduits palatins et en avant les *fentes incisives* ou *palatines*.

Mâchoire inférieure (fig. 5). — Elle est formée de deux branches qui ne se soude jamais complètement en avant. L'*apophyse coronoïde* est presque toujours très allongée. Il n'y a pas d'apophyse angulaire mais l'*angle mandibulaire* est plus ou moins arrondi.

Chaque os maxillaire inférieur porte, à son extrémité, les incisives et la canine et, en arrière, sur le bord du maxillaire, après un assez long espace interdentaire, l'arcade molaire inférieure.

Dents. — Les dents des Bovidés présentent un certain nombre de particularités indispensables à connaître pour l'étude systématique des groupes.

Indiquons tout d'abord que la denture de lait fonctionne un certain temps avant l'apparition des molaires définitives (jusqu'à 5 ans chez les Bovins domestiques).

Caractères de la denture d'adulte. — Il n'y a pas d'incisives ni de canine au maxil-

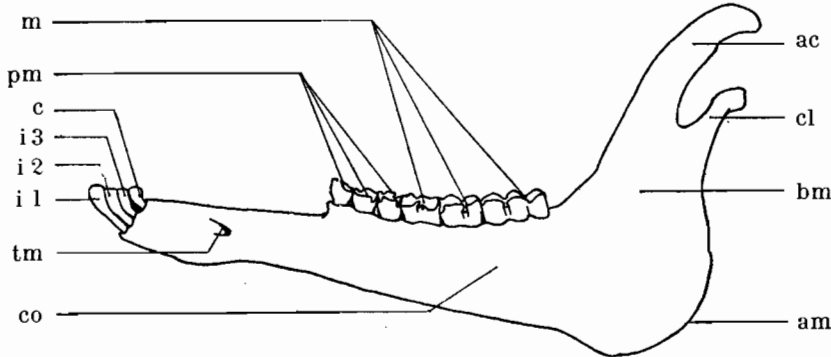


FIG. 5. — Tête osseuse de Bovidé (Cobe). Maxillaire inférieur.

m, molaires — pm, prémolaires — i, 1, 2, 3, incisives — c, canine — tm, trou mentonnier — co, corps du maxillaire — am, angle mandibulaire — bm, branche montante du maxillaire — cl, condyle — ac, apophyse coronoïde.

laire supérieur. Les dents sont remplacées par un bourrelet fibro-cartilagineux épais qui sert de point d'appui à l'arcade incisive inférieure.

A la mâchoire inférieure il y a trois incisives et une canine incisiviforme (dont certains auteurs font une quatrième incisive), à chaque demi-maxillaire droit et gauche. Les deux incisives centrales, très larges, ont reçu le nom de *pinces*, puis on a de chaque côté : une première mitoyenne (*mitoyenne interne*), une deuxième mitoyenne (*mitoyenne externe*) et le *coin* (canine incisiviforme). Ces dents sont à croissance limitée et leur degré d'usure permet de déterminer d'une façon approximative l'âge des animaux (chez les races domestiques). L'arcade molaire supérieure et inférieure comprend à chaque demi-mâchoire trois prémolaires et trois molaires vraies.

Ces dents forment une série à complication progressive, les prémolaires étant toujours des dents plus simples que les molaires.

Toutes ces dents sont à croissance prolongée, de forme

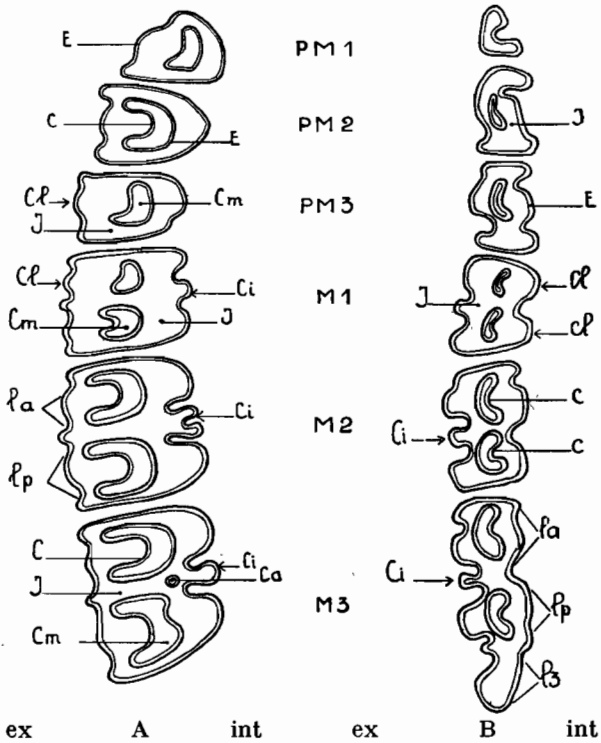


FIG. 6. — Dessin semi-schématique montrant les caractères des tables d'usure (parties triturantes) sur l'arcade molaire supérieure droite (A) et inférieure gauche (B) chez les Bovidés.

ex, face externe (vestibulaire) — int, face interne (palatine) — PM 1, 2, 3, prémolaires — M 1, 2, 3, molaires. E, émail — I, ivoire — Cm, cément — C, croissant — Cl, colonne — Ci, colonnette interlobaire — Ca, croissant accessoire — la, lobe antérieur — lp, lobe postérieur — l3, 3^e lobe de la dernière molaire inférieure.

prismatique du type sélénodonte (tubercules en forme de croissants de lune) (fig. 6).

Les dessins en forme de croissant sur la partie triturante de la couronne représentent les bords supérieurs des replis de dentine recouverts d'émail qui s'enfoncent dans la profondeur de la dent. Ces replis limitent des cavités plus ou moins comblées de ciment.

Les croissants tournent leur concavité en dehors pour les dents de la mâchoire supérieure et en dedans pour la mâchoire inférieure.

Sur les prémolaires les replis émailleux dessinent approximativement la lettre D et sur les molaires la lettre B.

Les faces externe (vestibulaire) et interne (palatine) de ces dents ne sont pas planes mais plus ou moins renflées par des élargissements demi-cylindriques en forme de colonnes séparés par des sillons ou cannelures. Sur les molaires il y a deux colonnes principales sur chaque face externe et interne. On trouve en outre fréquemment une petite colonne supplémentaire médiane (*colonnelle interlobaire*) à la face interne de chaque molaire supérieure et à la face externe de chaque molaire inférieure. Vues par leur face triturante les prémolaires apparaissent comme formées d'une couronne à contour ovale simple (unilobées), et les molaires d'une double couronne (bilobées), avec un lobe antérieur et un lobe postérieur. La troisième molaire inférieure a une couronne formée de trois lobes.

Signalons enfin que la face triturante de la première molaire vraie (quatrième dent de chaque arcade) est toujours plus usée que celle des autres molaires. Elle apparaît en effet très tôt sur la mâchoire.

Squelette du corps. — La colonne vertébrale des Bovidés comprend : 7 vertèbres cervicales, 19 vertèbres dorso-lombaires (13 dorsales et 6 lombaires), 4 ou 5 vertèbres sacrées soudées en un *sacrum* et un nombre variable de vertèbres caudales (de 10 à 20).

Les côtes sont au nombre de treize paires, dont huit sternales et cinq asternales. Le *sternum* est composé de sept sternèbres.

Squelette des membres. — **Membre antérieur** (fig. 7 a et b). — La ceinture thoracique ne comprend qu'un seul os : l'*omoplate* (il n'y a pas de clavicule chez les Ongulés). Le squelette du membre antérieur comprend : un *humérus* (os du bras) un *radius* de forme allongée auquel est soudé sur toute sa longueur un *cubitus* dont l'extrémité est renflée pour former l'*olécrane* relevé en haut et en arrière (os de l'avant-bras), un *carpe* formé de six os disposés en deux rangées (os du poignet), un *métacarpien* long et épais résultat de la soudure des métacarpiens III et IV. On trouve parfois un *métacarpien externe* très réduit et qui peut même faire complètement défaut. Le métacarpien principal a reçu le nom d'*os canon* (os de la main). Quant aux *phalanges* elles forment deux séries de trois os, première, deuxième et troisième phalanges auxquelles sont associés de petits os : les *sésamoïdes*. La troisième phalange a une forme triangulaire : elle est complètement enfoncée dans le sabot.

Membre postérieur (fig. 7 c). — La *ceinture pelvienne* est formée par la réunion, au niveau de la symphyse pelvienne, des deux *coxaux*. Dans la cavité cotyloïde de chaque coxal s'insère la tête du *fémur* (os de la cuisse).

La jambe comprend : un *tibia* de forme allongée, un *péroné* rudimentaire (os malléolaire ou *coronoïde*, annexé aux os du tarse) et une *rotule*, os quadrangulaire qui s'articule avec sa *trochlée fémorale*.

Le *pied* est formé du *tarse* composé de cinq os parmi lesquels un *calcaneum* très

développé et saillant. Le *métatarsien* principal ou *os canon* résulte de la fusion des métatarsiens III et IV. Un *métatarsien interne* rudimentaire lui est parfois associé. Il y a deux séries de *phalanges*, comme au membre antérieur.

Sabots (fig. 8). — Chez tous les Bovidés, les membres sont terminés par deux doigts principaux munis de *sabots* imparfaits ou *onglons*. On trouve en outre deux petits doigts rudimentaires en arrière et un peu au-dessus des doigts principaux. Ces doigts sont eux aussi munis de petits onglons latéraux qui n'ont aucun rôle fonctionnel.

Les *onglons* sont de forme variable : larges et arrondis chez le Buffle et l'Addax, allongés et pointus chez la plupart des petites antilopes et principalement chez le Limnotrague. L'onglon externe de chaque pied est un peu plus long et un peu plus large que l'onglon interne.

Chaque onglon a la forme d'une pyramide irrégulière dans laquelle nous reconnaitrons trois parties : la *paroi*, la *sole* et le *talon*.

La *paroi* est une lame cornée repliée en arête plus ou moins vive en avant (bord antérieur de l'onglon). Les côtés de cette lame forment la face externe et la face interne de l'onglon.

La *sole* constitue la face inférieure de l'onglon. Elle est allongée, étroite, plus ou moins triangulaire.

Au pied antérieur on l'appelle *sole palmaire*, au pied postérieur, *sole plantaire*.

Le *talon* forme la partie postérieure de l'onglon. C'est une masse cornée arrondie qui réunit la sole et les deux faces de la *paroi* en fermant la boîte cornée en arrière du pied.

Les autres caractères anatomiques, notamment ceux des organes mous, n'étant pas couramment utilisés dans la systématique nous n'insisterons pas davantage sur l'anatomie des Bovidés.

Rappelons cependant que les Bovidés sont des ruminants et qu'ils possèdent tous

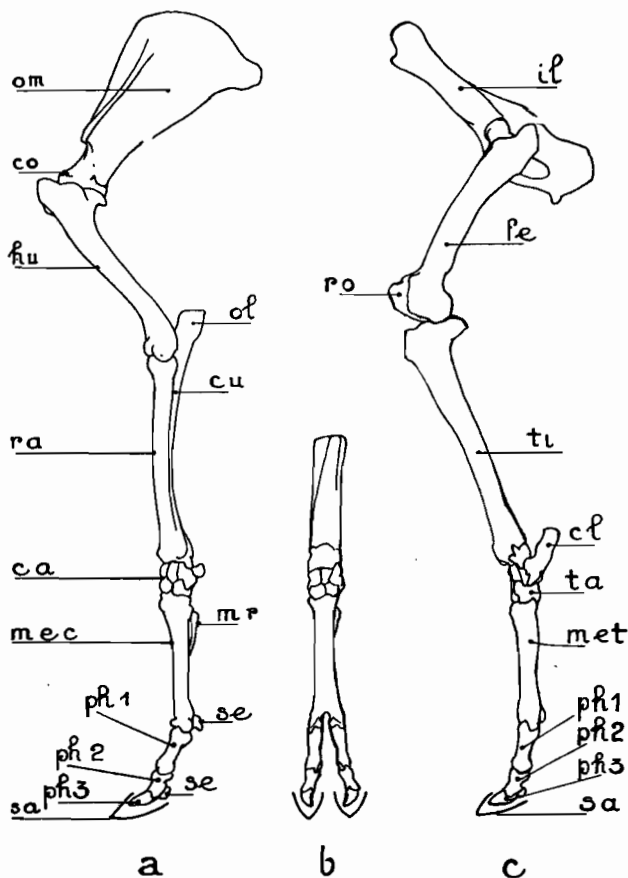


FIG. 7. — Squelette des membres chez un Bovidé.
a, membre antérieur (profil) — b, membre antérieur (face) — c, membre postérieur (profil) — om, omoplate — co, apophyse coracoïde — hu, humérus — ol, olécrane — cu, cubitus — ra, radius — ca, carpe (6 os) — mec, métacarpe (os canon) — mr, métacarpiens rudimentaires (1 externe, 1 interne) — ph 1, 2, 3, phalanges — sa, sabot — il, os iliaque — fe, femur — ro, rotule — ti, tibia — cl, calcaneum — ta, tarse (5 os) — met, métatarse (os canon) — ph 1, 2, 3, phalanges — sa, sabot — se, sésamoïdes (4 grands — 2 à chaque première phalange — 2 petits, 1 à chaque 3^e phalange).

un estomac composé de quatre poches : un réservoir d'aliments : la *panse*, ou *herbier*, un petit réservoir arrondi suspendu au-dessous du cardia : le *bonnet* ou *réseau*, une poche ovoïde dont la cavité est épaissie par une grande quantité de replis parallèles : le *feuillet* ou *millefeuille* et enfin le véritable estomac glandulaire : la *caillette* ou *franche mule* où s'effectue le commencement de la digestion.

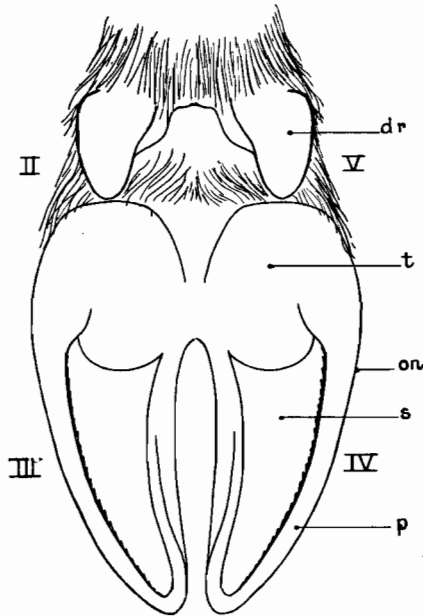


FIG. 8. — Onglons d'un Bovidé (face inférieure).
III et IV, doigts principaux — II et V, doigts rudimentaires (dr) — on, onglon — t, talon — s, sole — p, paroi.

Le foie des Bovidés est pourvu d'une *vésicule biliaire* (les Camélidés et les Cervidés en sont dépourvus).

Enfin nous aurons l'occasion de faire intervenir, dans les caractères de systématique, la présence ou l'absence de glandes cutanées. Les Bovidés, comme tous les Artiodactyles ruminants possèdent des *glandes cutanées* à sécrétion plus ou moins odorante dont les canaux sécréteurs s'ouvrent en plusieurs points du corps. Telles sont les *glandes carpiennes*, situées au-dessous du genou chez les Bovidés, les *glandes préorbitaires* ou *antéorbitaires* logées dans une dépression du maxillaire supérieur, et les *glandes inguinales* dont les ouvertures sont bien visibles de chaque côté des mamelles inguinales chez les femelles et entre pénis et scrotum chez les mâles de nombreuses espèces de Bovidés.

Reproduction. — Chez les Bovidés l'utérus est bicorné; le placenta cotylédonnaire. Le nombre de jeunes est de un à deux. Les femelles,

suivant les groupes, ont *deux* ou *quatre* mamelles. La durée de gestation varie de quatre à dix mois.

Répartition des espèces. — Au cours de notre travail, pour chaque espèce et chaque forme géographique nous avons indiqué la localité du type et, quand cela nous a été possible, l'aire de répartition géographique de chaque forme. Ces aires de répartition ne sont malheureusement pas toujours connues et la densité des animaux qui les peuplent n'a que très rarement été évaluée. Il serait pourtant indispensable de préciser ces notions afin d'éviter que la chasse ne fasse disparaître dans certaines régions très fréquentées par l'homme des espèces intéressantes. Les chasseurs, autant que les zoologistes, ont tout intérêt à compléter sur ce point la documentation qui nous fait défaut. Une exacte connaissance de notre faune coloniale nous permettra de sauver certaines espèces de l'extinction totale à laquelle elles sont vouées par suite de notre ignorance, de protéger les troupeaux isolés, de repeupler certaines régions de chasse par trop décimées, et de multiplier les réserves de faune dans des régions judicieusement choisies.

La répartition générale des genres suivant les zones géographiques a fait l'objet, en ce qui concerne les Bovidés d'une excellente étude du Dr BOUET très documentée et accompagnée d'une carte de distribution des espèces particulièrement soignée.

On trouvera également, en ce qui concerne la faune de l'Afrique occidentale, des cartes de répartition géographique très précises dans l'ouvrage de BIGOURDAN et

PRUNIER. Pour la famille des Bovidés des cartes séparées ont été établies par les auteurs pour les espèces suivantes : Buffle, Mouflon, Bubale major, Damalisque, Cobe defassa, Cobe de Buffon, Gazelle ruffrons, Gazelle dorcas, Gazelle dama, Oryx, Hippotrague, Addax.

Nous n'avons pu songer à donner pour chacune des espèces décrites dans notre ouvrage une carte correspondante mais nous avons établi une carte des territoires coloniaux français avec l'indication de tous les noms d'origine des espèces ou des formes géographiques (fig. 9).

Voici enfin quelques indications générales sur les zones biogéographiques qui intéressent la distribution des Bovidés, et dont nous avons reporté les éléments sur une deuxième carte (fig. 10).

Les territoires coloniaux de l'Afrique noire française (Afrique du Nord non comprise) s'étendent approximativement entre le 25^e degré de latitude nord et le 5^e degré de latitude sud.

De l'ouest à l'est ils sont compris entre le 20^e degré de longitude ouest et le 25^e degré de longitude est.

On distingue, dans cet immense espace, une série d'aspects ou zones botaniques caractérisées par une augmentation croissante de la densité de végétation en allant du nord au sud.

Ce sont : les zones saharienne, sahélienne, des savanes, de la grande forêt hygrophile.

Zone saharienne. — Elle est à peu près dépourvue de vie végétale et animale, mais dans sa partie méridionale (saharo-méridionale, entre le 28^e et le 23^e degré) les pluies annuelles assurent une végétation suffisante pour permettre à quelques espèces de subsister : Mouflon à manchettes, Addax, Algazelle, Gazelle dorcas, Gazelle dama.

Zone sahélienne. — Sa limite sud varie entre le 15^e et le 19^e degré. Elle est caractérisée par la présence d'espèces ligneuses : Mimosées en général épineuses, et à la saison des pluies qui dure environ cinq mois par un grand développement des plantes herbacées.

Nous y retrouvons les espèces précédemment rencontrées plus haut et de plus des Guibs, Damalisques, Hippotragues, Cobes.

Zone des savanes soudanaises et guinéennes. — Cet ensemble s'étend de l'ouest à l'est jusqu'à une limite qui passe approximativement par le sud du Sierra Leone, Nord du Liberia, région moyenne de la Côte d'Ivoire, Sud de la Gold Coast, Sud de la Nigeria et qui traverse le Cameroun et l'Oubangui jusqu'à Bangui.

Cette zone très riche en espèces ligneuses, en végétaux herbacés de toutes sortes est caractérisée par trois périodes de réveil de la végétation (Février-Mars, Mai et Novembre-Décembre). La saison des pluies va d'Avril à Octobre. Les feux de brousse dus à la foudre ou à la main de l'homme jouent un rôle important dans la végétation (présence d'arbres moyens à écorce épaisse). Enfin, le long des cours d'eau la végétation s'intensifie et forme les galeries forestières où les animaux trouvent leur nourriture et un refuge pendant la saison sèche et les feux de brousse.

La plupart des Bovidés se rencontrent dans cette zone de savanes : Buffles, Éland de Derby, Limnotragues, Bubales, Cobes, Redunca, Céphalophes, Ourebies.

Zone de la forêt équatoriale hygrophile. — Dans les territoires qui nous intéressent la forêt couvre de l'Ouest à l'Est : le Liberia, une partie de la Côte d'Ivoire, le sud de la Nigeria, le sud du Cameroun, le Gabon et le Congo.

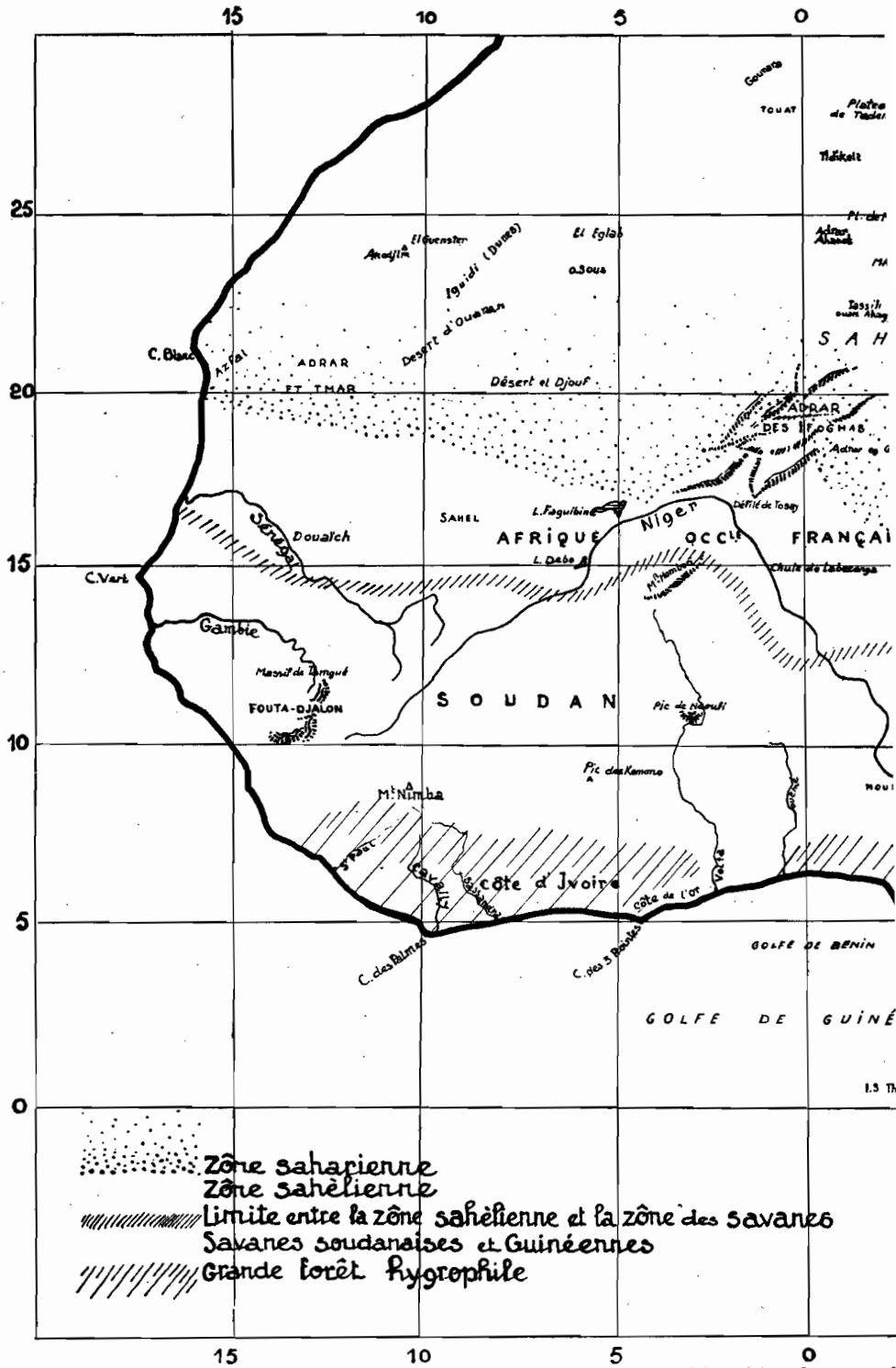


Fig. 10. — Répartition des zones

Cette forêt dense équatoriale a été défrichée sur de très grands espaces pour permettre les cultures indigènes. Au bout de quelques années, par suite de l'épuisement du terrain, ces cultures sont abandonnées : la forêt repousse sous forme d'une « forêt secondaire » qui se peuple d'animaux attirés par les pousses plus jeunes de cette nouvelle végétation.

Les régions forestières sont le domaine des Buffles, du Bongo, des nombreux Céphalophes (C. de forêt, C. noir, C. rayé), des Antilopes pygmées.

On ne saurait bien entendu, dans cette répartition animale, aussi bien que végétale d'ailleurs, établir des limites strictes et des zones nettement tranchées que la nature ne connaît pas. Il ne faut pas oublier enfin que le facteur altitude joue lui aussi un certain rôle et que la faune des régions montagneuses se modifie rapidement dès qu'on s'élève à une certaine hauteur dans les régions tropicale et équatoriale. On peut y rencontrer les représentants d'espèces de régions tropicales ou tempérées. Enfin le pelage subit des modifications de couleur et d'épaisseur.

Ce rapide exposé des facteurs de la répartition géographique des Bovidés africains sera, nous l'espérons, de quelque utilité au naturaliste, au collecteur et au chasseur. Il leur permettra de comprendre pourquoi le zoologiste attache une telle importance à l'indication de provenance des pièces d'étude. On ne peut concevoir la vie d'un animal sans connaître le sol sur lequel il habite et la végétation qui lui sert d'asile et de nourriture.

• PRÉPARATION DES SPÉCIMENS POUR LES COLLECTIONS

Les études de systématique ne sont possibles que si l'on dispose d'un grand nombre de spécimens d'origine connue.

Une collection utile doit s'inspirer des principes suivants :

1° Il est indispensable d'avoir le plus grand nombre de spécimens mâles et femelles d'une même espèce et de localités différentes de l'aire de répartition géographique de cette espèce.

2° Chaque spécimen doit être complet c'est-à-dire comprendre : la peau, la tête osseuse, munie s'il y a lieu de ses cornes, et pour les recherches anatomiques, d'organes conservés dans le formol. — Les fœtus présentent toujours un très grand intérêt et doivent être conservés en entier avec les annexes fœtales.

3° Chacune de ces pièces doit être accompagnée d'une fiche ou d'une étiquette indiquant : la date et la localité de capture ou de chasse, le sexe de l'animal, le poids — chaque fois que cette opération sera possible — les mensurations du corps prises sur l'animal aussitôt après la mort, avant le dépouillage.

Dépouillage. — Dans le cadre de cet ouvrage nous ne pouvons donner que quelques indications sommaires. Il existe d'excellents traités de taxidermie que le lecteur pourra consulter avec fruit pour le détail des opérations¹. Voici, dans ses grandes lignes, la façon de procéder pour le dépouillage des Bovidés.

Pour les animaux non pourvus de cornes, on étend le cadavre sur le dos et on incise sur la ligne médiane de la pointe du menton à l'extrémité de la queue en contournant les organes génitaux.

On incise ensuite la peau le long de la face interne des cuisses et des membres supérieurs jusqu'aux sabots. Les membres postérieurs sont coupés au niveau de l'articulation du bassin, les membres antérieurs au niveau de l'articulation de l'épaule.

1. D^r R. DIDIER et A. BOUDAREL. — *L'art de la taxidermie au XX^e siècle*. Lechevalier, Paris, 1921.

Les os qui restent attachés au sabot (métatarsiens et phalanges) sont très soigneusement décharnés.

La tête osseuse, séparée de la colonne vertébrale au niveau de la première ou de la troisième cervicale (on conserve souvent l'atlas et l'axis) est décollée de la peau : cette opération doit être faite soigneusement au niveau des paupières, des lèvres et des oreilles — la muqueuse interne des paupières et des lèvres doit seule être sectionnée.

Le corps est complètement séparé de la peau et on enlève le plus possible de débris de muscles et de graisse qui pourraient rester adhérents.

Chez les animaux dont la tête porte des cornes, on ne commence l'incision du corps qu'à partir du sternum et on enlève la tête munie de ses cornes par une incision qui part du niveau de la base des cornes et qui suit la ligne dorsale du cou jusqu'à l'omoplate. S'il existe une crinière on fera l'incision légèrement sur le côté.

Pour la conservation de la peau on répand sur toute la surface dépouillée de l'alun de potasse pulvérisé et on laisse sécher complètement à l'ombre avant l'emballage.

Tête osseuse. — Si on opère en voyage le crâne est grossièrement décharné et vidé de la matière cérébrale, puis séché. On peut aussi confier le soin du nettoyage à une fourmilière, mais c'est par la macération qu'on obtient les plus beaux crânes.

Cette macération consiste à placer dans l'eau courante, ou souvent renouvelée, les têtes de Mammifères fraîchement dépouillées. La durée de cette opération varie suivant la taille du crâne et la température de l'eau. Il faut compter parfois plusieurs semaines pour une macération complète. Toutes les parties molles, muscles, ligaments pourrissent. Il est alors très facile d'enlever à la pince les résidus de chair qui tiennent encore aux os. On porte ensuite la tête osseuse dans une solution étendue d'eau de Javel qui termine la macération et désinfecte les os. Un dernier lavage à l'eau courante fournit un crâne propre. Après le séchage, on a une pièce ostéologique parfaitement blanche qui doit être rattachée à sa peau d'origine pour éviter les erreurs dans les collections.

En aucun cas on ne doit faire bouillir les têtes car cette opération coagule les albuminoïdes du sang contenu dans le tissu osseux, ce qui donne aux os une coloration jaune ou rougeâtre, provoque la désarticulation de la boîte crânienne et la chute des dents. On peut à la rigueur placer la tête dans de l'eau très chaude mais jamais jusqu'à ébullition.

Le même procédé de macération doit être employé pour la préparation de toute pièce ostéologique que l'on veut conserver.

Conservation des pièces anatomiques et des fœtus. — La meilleure méthode consiste à placer les organes aussitôt après la mort dans une solution de formol commercial à 6 ou 10 %, cette dernière concentration étant nécessaire pour les pièces destinées à servir aux recherches histologiques. A défaut de formol on peut à la rigueur conserver les organes et les fœtus dans l'alcool à 70°.

NOTE SUR LES MENSURATIONS

Comme toutes les études de systématique, le présent ouvrage, destiné à faciliter la détermination des genres, espèces et formes géographiques de Bovidés, comporte un très grand nombre de mensurations qu'il est nécessaire de définir exactement pour éviter toute cause d'erreur ou de fausse interprétation ¹.

1. En raison du trop petit nombre de spécimens que nous possédons pour chaque espèce, nous n'avons donné souvent qu'une mensuration, correspondant à un représentant de taille moyenne de l'espèce considérée. Il ne faudra donc pas que le lecteur s'étonne de trouver des écarts assez sensibles avec les spécimens qu'il aura l'occasion de mesurer.

Mesures du corps

Longueur tête et corps. — Il s'agit de la longueur totale mesurée à l'aide d'un mètre souple depuis l'extrémité du museau jusqu'à la racine de la queue en suivant le chanfrein, la ligne médiane du cou, et la ligne médiane du dos.

Longueur de la queue. — De la racine de la queue à l'extrémité de la touffe ou du pinceau terminal de poils.

Longueur du corps (longueur scapulo-ischiale). — De la pointe de l'épaule

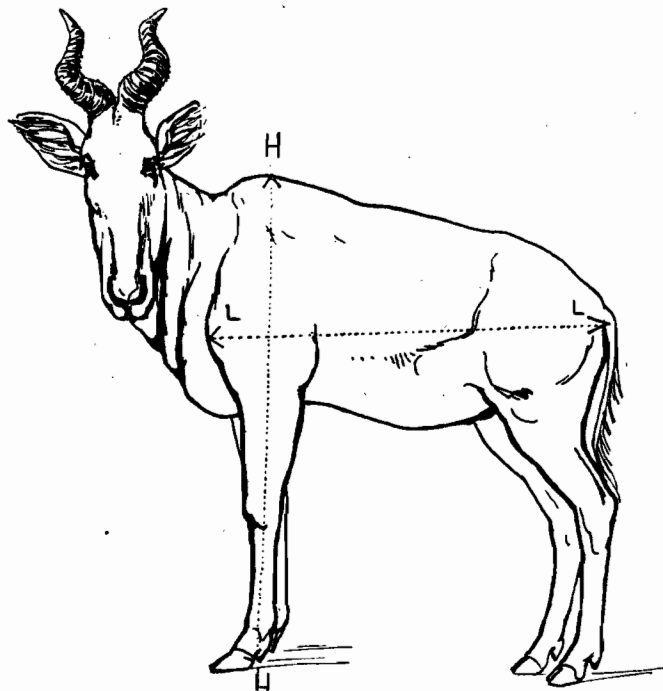


FIG. 11. — Mesures du corps.
LL, longueur scapulo-ischiale.
HH, hauteur au garrot.

(articulation scapulo-humérale) à la pointe de la fesse (saillie postérieure de la tubérosité ischiatique (fig. 11).

Hauteur au garrot. — De la surface d'appui du membre antérieur à la partie la plus saillante de la région dorsale dans le prolongement de l'axe de l'épaule (fig. 11).

Longueur du sabot. — C'est la longueur totale de la sole palmaire ou plantaire, de l'extrémité antérieure au talon.

Longueur du bord antérieur du sabot. — Du bord supérieur de la paroi, à l'extrémité palmaire ou plantaire antérieure.

Mesures de la tête osseuse

Longueur totale. — De l'extrémité antérieure des intermaxillaires à la partie la plus saillante de l'occipital.

Longueur basion-gnathion. — De l'extrémité antérieure des intermaxillaires (gnathion) au bord antérieur du trou occipital (basion).

Longueur de la voûte palatine. — De la suture du palatin avec le maxillaire supérieur au bord de l'ouverture gutturale des cavités nasales.

Largeur maximum. — Cette largeur atteint son maximum, suivant les têtes osseuses, soit à la partie la plus écartée des arcades zygomatiques (largeur bizygomatique) soit à l'extrémité postérieure des arcades orbitaires.

Longueur des arcades molaires (supérieure et inférieure). — Du bord alvéolaire antérieur de la première prémolaire au bord alvéolaire postérieur de la troisième molaire.

Longueur de la mandibule. — Du bord alvéolaire de la première incisive au point le plus saillant du maxillaire posé horizontalement sur une surface plane (angle mandibulaire, condyle ou apophyse coronoïde).

Longueur fronto-nasale. — De la suture pariéto-frontale (ou, quand elle n'est pas visible, du milieu de l'espace intercorné entre les deux cornillons) à la pointe centrale du prolongement nasal.

Longueur fronto-occipitale. — De la suture pariéto-frontale à la protubérance occipitale.

Rapport largeur-longueur. — Le rapport entre la plus grande largeur de la tête osseuse et la plus grande longueur est un caractère important. Le chiffre obtenu permet de juger de la forme massive ou effilée de la tête osseuse.

Mesure des cornes

Longueur. — Nous avons toujours indiqué la longueur totale de la base de la corne à la pointe, en suivant la courbure du bord externe. Cette mesure s'effectue avec un mètre souple le long de la corne la plus longue.

Certains auteurs prennent également la longueur en ligne droite de la base à la pointe sans tenir compte des courbures.

Envergure. — Dans certains cas, quand les cornes sont étalées ou courbées de chaque côté de la tête (comme chez les Buffles) il est également intéressant de mesurer l'envergure c'est-à-dire la largeur (en ligne droite) des points les plus saillants des deux cornes, de chaque côté de la tête.

Circonférence à la base. — Cette mesure qu'on prend à la base d'une corne avec une ficelle ou un mètre en ruban donne une indication de la grosseur de la corne plus exacte que le diamètre car la section de la corne, même à sa base, est rarement un cercle parfait.

Espace intercorné. — Distance qui sépare les deux cornes à leur origine sur les cornillons.

Écartement des pointes. — Cette mesure est d'une valeur relative, l'écartement étant très variable chez les animaux de la même espèce ou de la même famille.

Record. — On désigne sous le nom de record la mention de la corne la plus longue pour une espèce ou une forme géographique. — Ces records ont été homologués avec toutes les précautions désirables et sont indiqués dans l'ouvrage: *Records of big game*, Rowland WARD, Londres. — Nous avons pris nos indications dans la 10^e édition (1935). Nous avons donné pour chaque espèce le record maximum avec la localité d'origine de l'animal. Quand cette localité ne se trouvait pas dans les possessions françaises nous avons donné également la mesure du plus grand spécimen connu tué dans nos colonies.

ORDRE DES ONGULÉS

Famille des **BOVIDÉS**

DIVISION EN SOUS-FAMILLES

- Grande taille. Queue longue, terminée par une touffe de poils. Cornes présentes dans les deux sexes, homonymes, aplaties au-dessus de la tête ou rabattues de chaque côté. Museau nu, humide, sans sillon médian. S.-f. des **Bovinés** (Buffles) (p. 24).
- Taille moyenne. Cornes présentes dans les deux sexes, homonymes, recourbées en spirale de chaque côté de la tête. Museau étroit, poilu, pourvu d'un sillon médian vertical. S.-f. des **Caprinés** (Mouflons) (p. 31).
- Taille moyenne ou grande. Queue variable. Cornes chez le mâle seul (sauf pour les Bongos), hétéronymes, dirigées en arrière de la tête, tordues sur leur axe ou en spirale. Museau nu sans sillon médian. La face et le corps sont marqués de taches et de raies blanches. S.-f. des **Tragelaphinés** (Guib, Limnotrague, Koudou, Bongo, Éland) (p. 35).
- Grande taille. Le garrot est plus haut que la croupe. Queue longue. Cornes dans les deux sexes, hétéronymes, annelées, pouvant être à double courbure et portées sur un prolongement du crâne ou simplement recourbées en arrière et en dedans. S.-f. des **Alcelaphinés** (Bubale et Damalisque) (p. 51).
- Taille grande ou moyenne. Queue longue terminée par une touffe de poils. Cornes dans les deux sexes, longues, hétéronymes, droites ou recourbées en lame de sabre. Museau poilu. S.-f. des **Oryginés** (Hippotrague, Oryx, Addax) (p. 61).
- Taille grande ou moyenne. Queue moyenne. Cornes chez les mâles seuls, hétéronymes, annelées et recourbées en avant. Museau nu. S.-f. des **Reduncinés** (Redunca, Cobes) (p. 69).
- Taille moyenne ou petite. Queue courte. Cornes hétéronymes, généralement — mais pas toujours — portées par les deux sexes (celles de la femelle sont bien moins développées que celles du mâle). Museau poilu. S.-f. des **Antilopinés** (Gazelles) (p. 80).
- Taille moyenne ou le plus souvent petite. Queue courte. Cornes présentes dans les deux sexes, petites, simples tiges pointues dans l'axe de la tête. Une touffe de poils forme une sorte de toupet entre les cornes. Museau avec une mince bande médiane nue. S.-f. des **Céphalophinés** (Céphalophes) (p. 93).
- Taille petite ou très petite. Queue très réduite. Cornes longues, seulement chez les mâles, fines et dressées chez les Ourebies, très courtes, presque cachées par le pelage chez les autres genres. Pas de touffe de poils entre les cornes. Museau large et nu. S.-f. des **Néotraginés** (Antilopes pygmées, Ourebies) (p. 109).

Subfam. **BOVINAE**

Les Bovinés sont des Ongulés de grande taille, massifs, aux membres épais, à la tête lourde portée par un cou ramassé. La queue est longue, terminée par une touffe

de poils. Le museau est large, nu, humide et sans sillon médian. La femelle porte quatre mamelles.

Les cornes sont homonymes, présentes dans les deux sexes, celles des femelles moins massives que celles des mâles, insérées au sommet du crâne ou un peu latéralement et recourbées, soit en arrière, soit de chaque côté de la tête avec les pointes relevées.

Les molaires ont une surface triturante large aux croissants d'émail bien dessinés. La colonnette interlobaire est toujours présente.

Les Bovinés existent dans tous les continents. En Afrique, ils sont représentés par le genre *Syncerus* (Buffles).

Gen. SYNCERUS HODGSON, 1847

La systématique des Buffles africains a donné lieu à des opinions très partagées. Pour classer ces animaux les zoologistes et les chasseurs avaient à leur disposition trois éléments : la taille, la coloration de la robe, la forme des cornes. Les renseignements biologiques qui suffiraient sans doute à élucider le problème (reproduction entre des types morphologiques différents) nous font complètement défaut.

Or, les multiples observations rassemblées jusqu'à présent permettent d'établir qu'entre deux types extrêmes qui paraissent à première vue fort distincts : d'une part les plus grands spécimens du Buffle noir d'Afrique du Sud à cornes puissantes, abaissées de chaque côté de la tête, et d'autre part les plus petits spécimens du Buffle « nain » de couleur claire, d'Afrique occidentale, aux cornes peu développées, aplaties au-dessus de la tête en forme de lyre, il existe tous les types intermédiaires avec le mélange des caractères. On a souvent trouvé, dans un même troupeau, des Buffles clairs ou roux de grande taille et de petits Buffles de couleur très foncée. Les cornes elles-mêmes affectent des dispositions variables (fig. 12).

On peut résumer ainsi les essais de classification qui ont été tentés :

BROOKE (Proc. Zool. Soc., 1875) admet trois espèces :

Bos pumilus. — *Bos aequinoctialis*. — *Bos caffer*.

TROUËSSART (Cat. Mamm., 1898) en reconnaît quatre :

Buffelus pumilus. — *B. aequinoctialis*. — *B. centralis*. — *B. caffer*.

MATSCHIE (S. B. 1906), admet 15 espèces dans le genre *Bubalus*.

LYDEKKER (Cat. Ung. Mamm., 1913) ne retient qu'une espèce : *Bos* (*Bubalus*) *caffer* avec 21 races locales.

CHRISTY (Proc. Zool. Soc., 1929) reprend la question et établit deux espèces : *Bubalus caffer* et *Bubalus nanus*, cette dernière avec trois races : *B. n. aequinoctialis*, *B. n. nanus* et *B. n. nanus* var. *reclinis* et var. *planiceros*.

LAVAUDEN (Grands animaux de chasse de l'Afr. fr., 1934) revient à trois espèces : *Bubalus caffer*. — *B. brachyceros*. — *B. nanus*.

BOUET (Rép. Mamm. Afr. Fr., Bovidés Tragulidés, 1934) ne reconnaît qu'une espèce : *Syncerus caffer* avec quatre races pour l'Afrique française : *S. c. nanus*. — *S. c. planiceros*. — *S. c. brachyceros*. — *S. c. aequinoctialis*.

MALBRANT (Faune centre afr. fr., 1936 et Bull. Mus., 1935), indique deux espèces : *Syncerus caffer* avec deux races : *S. c. caffer* et *S. c. aequinoctialis*; *Syncerus nanus* avec trois races : *S. n. nanus*. — *S. n. sylvestris*. — *S. n. savanensis*. Cette opinion est également partagée par JEANNIN (Mamm. Cameroun, 1936).

BIGOURDAN et PRUNIER (Mamm. sauvages Ouest africain, 1937) admettent trois espèces : *Bubalus caffer*. — *B. brachyceros*. — *B. nanus*.

ALLEN (Check-list African Mammals, 1939) divise le groupe des Buffles africains en deux espèces : *Syncerus caffer* et *Syncerus nanus*; *Syncerus caffer* comprend deux races : *S. c. caffer* et *S. c. aequinoctialis*; *Syncerus nanus* n'en a qu'une : *S. n. nanus*.

En nous plaçant au point de vue du systématique qui cherche à mettre de l'ordre dans un groupe et qui doit tenir compte des facteurs biologiques et principa-

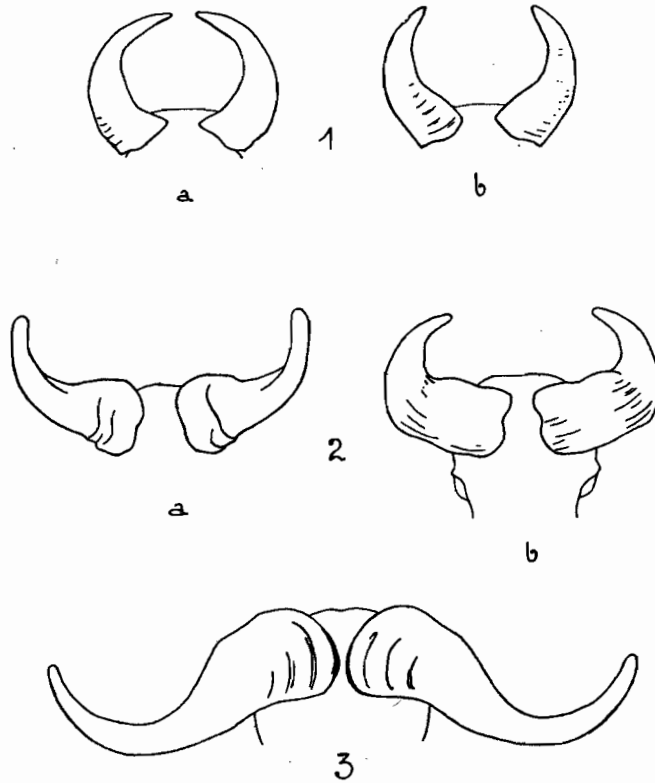


FIG. 12. — Cornes des différentes formes de Buffle (*Syncerus caffer*).

1, a et b, disposition des cornes chez *Syncerus caffer nanus*. — 2, a et b, chez *Syncerus caffer aequinoctialis* — 3, chez *Syncerus caffer caffer*.

lement de la variation, il importe de résumer d'une façon synthétique tous les faits observés.

Nous admettrons donc qu'il n'y a qu'une espèce de Buffle en Afrique : *Syncerus caffer*, avec seulement trois races ou formes géographiques : les deux types extrêmes : *S. c. caffer*, *S. c. nanus* et un terme intermédiaire : *S. c. aequinoctialis*.

Nous pensons apporter ainsi plus de souplesse dans la détermination des spécimens d'un groupe où il ne paraît pas possible d'établir des divisions arbitraires basées sur des caractères instables.

Syncerus caffer caffer SPARRMANN est le grand Buffle noir d'Afrique du Sud et d'Afrique orientale. Sa taille est de 1 m. 50-1 m. 70 au garrot. Le pelage est raide et noir à tout âge. Le ventre est noir. Les cornes sont larges à la base et retombantes. L'envergure record est de 1 m. 40 (1 m. 025 de longueur d'une corne, en suivant la courbe). Le poids peut aller jusqu'à 700-800 kg.

Cette forme n'appartient pas à la faune de l'Afrique française mais il était indis-

pensable d'en indiquer les caractères essentiels à titre comparatif avec les deux formes qui nous intéressent : *S. c. nanus*. — *S. c. aequinoctialis*¹.

Syncerus caffer (SPARRMAN). — Le Buffle africain (fig. 13).

Noms indigènes. — Arabe : *djamous*. — Peul : *edda*. — Tamachecq : *sarakent*. — Bambara : *congo-missi*. — Malinké : *sigui oulé* et *sigui fing*. — Mossi : *ouenafo*. — Sonhraï : *hira*. — Sara : *dogo*. — Baguirrien : *dogo*. — Bornouan : *n'garam*. — Banda : *agoua*. — Kotoko : *doungouss lala*. — : Djerma : *aoubi*.

Syn. : *Bos caffer* SPARRMAN, Svenska Vet. Akad. Handl. Stockolm, Vol, XI, p. 79,

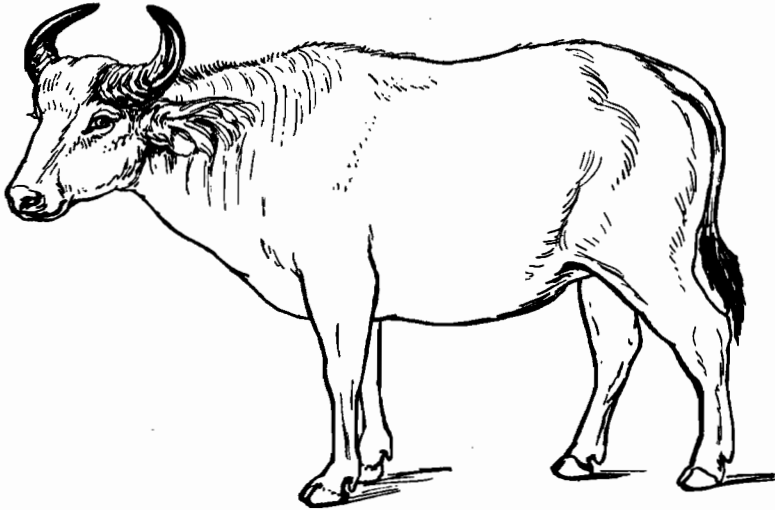


FIG. 13. — Le Buffle (Petit buffle de l'Ouest africain) (hauteur au garrot : 1 m 10).

pl. III, fig. 2, 1779. — *Bubalus caffer* JARDINE, Nat. Lib. Mamm., Vol. IV, 1836, p. 237; — *Buffelus caffer* MATSCHIE, Saugel, Deutschland, 1895, p. 107; — *Syncerus caffer* HOLLISTER, Proc. Biol. Soc. Washington, vol. XXIV, 1911, p. 192.

Localité du type : Sunday River, Algoa Bay. Afrique du Sud.

Caractères généraux. — Le Buffle est un Bovidé de grande taille au corps lourd, aux cornes de dimensions variables recourbées au-dessus de la tête, au pelage variant du fauve clair au noir. Cette coloration est souvent masquée par une couche de boue qui protège les animaux contre le soleil et les insectes. Le corps apparaît alors d'un gris terne.

Dimensions : Longueur tête et corps : 1 m. 80 à 3 m. — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 1 m. 25 à 1 m. 80. — Longueur de la queue : 500 mm. à 1 mètre. — Hauteur du garrot : 1 mètre à 1 m. 70. — Envergure des cornes : 300 millimètres à 1 m. 20; — Poids : 170 à 600 kilogrammes.

1. Les deux formes de Buffles de l'Afrique française sont sur la liste des animaux protégés de façon partielle (chasse autorisée dans certaines limites aux porteurs des permis spéciaux ou des permis scientifiques), *J. off.*, 28 oct. 1936.

Tête osseuse (fig. 14 et 15). — La tête osseuse des Buffles est massive. Profil supérieur concave; cette concavité est surtout marquée chez les formes de grande

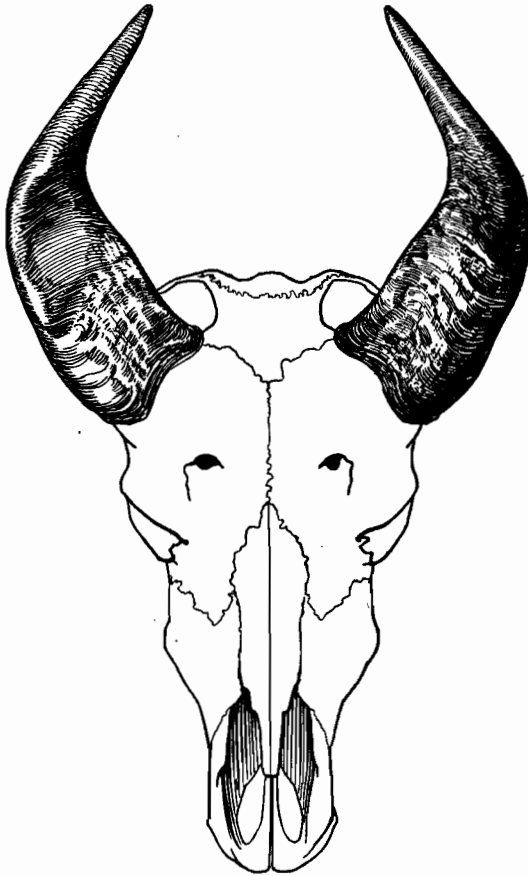


FIG. 14. — Tête osseuse et cornes (face supérieure) du Petit Buffle de l'Ouest africain.

Longueur totale de la tête osseuse : 415 mm. Longueur de la corne : 350 mm).

taille, par suite de l'exagération de développement de la base des chevilles osseuses. Le massif postérieur du crâne, en arrière des cornes, est relativement court et large. Il se termine par un occipital plat, perpendiculaire à l'axe longitudinal de la tête.

Les os frontaux, très larges, particulièrement au niveau des orbites qui sont de forme ovale ou légèrement quadrangulaire, se prolongent par d'énormes chevilles osseuses plus ou moins écartées et qui prennent naissance en arrière des orbites. Les os nasaux sont larges et courts : par leur bord postérieur ils s'unissent aux frontaux au niveau de la ligne médiane des orbites. Les prémaxillaires, largement écartés, s'unissent aux nasaux par leurs apophyses montantes en arrière du prolongement nasal. Il n'y a pas de fosse larmière, ni de fontanelle maxillo-lacrymale.

Le maxillaire inférieur a un profil inférieur convexe dans la partie moyenne du corps, légèrement concave à la base de la branche montante. Cette branche est droite, large avec un bord postérieur arrondi. L'apophyse coronoïde est très arquée au-dessus du condyle articulaire.

Dimensions : (sur deux spécimens moyens)

	S. caffer caffer.	S. c. nanus.
Longueur totale	495	415
Longueur gnathion-basion	435	382
Longueur de la voûte palatine	300	245
Largeur maximum (bi-zygomatique)	250	185
Longueur de l'arcade molaire supérieure	140	125
Longueur de la mandibule	425	350
Longueur de l'arcade molaire inférieure	150	130
Longueur de l'espace interdentaire inférieur	120	95
Longueur fronto-nasale	325	260
Longueur fronto-occipitale	140	115

Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$ 0,44 à 0,50.

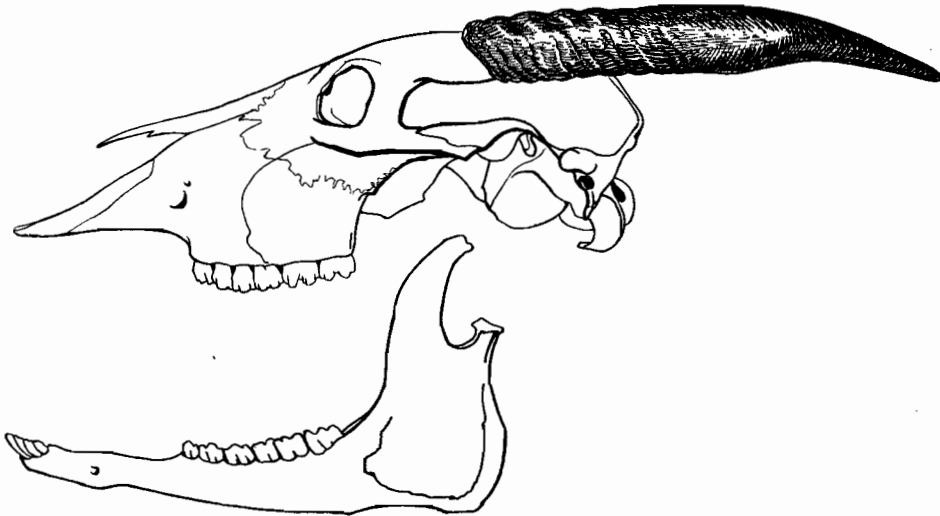


FIG. 15. — Tête osseuse et cornes (profil) du Petit Buffle de l'Ouest africain.

Dents (fig. 16). — Maxillaire supérieur :

Les prémolaires sont triangulaires, unilobées. La face externe présente deux colonnes, l'une antérieure l'autre postérieure. La face triturante montre un croissant à bordure d'émail qui dessine un D à bords irréguliers. Cette irrégularité est surtout nette chez la première prémolaire où le croissant est remplacé par deux ou trois petits cercles.

Les molaires sont prismatiques, bilobées. La face externe présente deux colonnes principales, une antérieure et une postérieure. Il existe une colonnette interlobaire à la face interne de chaque dent.

La face triturante possède deux croissants à chaque dent auxquels s'ajoutent, surtout sur la dernière molaire, de petits croissants ou cercles accessoires.

Maxillaire inférieur. — Les prémolaires et les molaires sont plus longues que larges. Les croissants sont tournés en sens inverse de ceux de la mâchoire supérieure. La face externe des molaires présente deux colonnes. Le rétrécissement entre les deux lobes des deux premières molaires est plus marqué qu'aux dents supérieures. Enfin la troisième molaire possède un troisième lobe non pourvu de croissant interne.

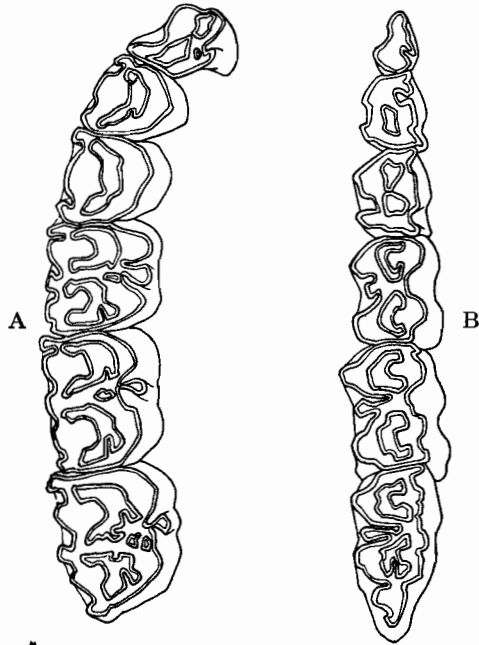


Fig. 16. — Rangées dentaires de Buffle africain.
A, arcade molaire supérieure droite (125 mm).
B, arcade molaire inférieure gauche (130 mm).

Répartition géographique : Afrique, au sud de la limite de la zone sahélienne.

Biologie. — Les Buffles vivent en général par bandes de 30 à 50 individus. Ce nombre peut atteindre une centaine ou plus en fin de saison sèche quand plusieurs troupeaux se

groupent. Les troupeaux renferment des mâles adultes, des femelles et des jeunes. Les vieux mâles vivent soit solitaires, soit par petits groupes de 3 à 6 individus.

Durée de gestation : 10 mois (300 jours).

Longévité : inconnue dans la nature, de 10 à 16 ans en captivité.

Formes géographiques :

Syncerus caffer nanus (BODDAERT). — Le petit Buffle de l'ouest africain.

Syn. : *Bos nanus* BODDAERT, Elenchus Animalium I, 152, 1785; — *Bos pumilus* KERR., 1792. — *Bos pegasus* H. SMITH, 1827; — *Bos brachyceros* GRAY, 1837; — *Bos bornouensis* H. SMITH, 1842; — *Bos corniculatus* H. SMITH, 1842; — *Bubalus planiceros* BLYTH, 1863; — *Bubalus reclinis* BLYTH, 1863; — *Bubalus centralis* GRAY, 1872; — *Bos caffer matthewsi* LYDEKKER, 1904; — *Bubalus neumanni* MATSCHIE, 1906; — *Bubalus mayi* MATSCHIE, 1906; — *Bubalus thierryi* MATSCHIE, 1906; — *Bos caffer coltoni* LYDEKKER, 1907; — *Bubalus caffer lomamiensis* ZUKOWSKY, 1910; *Bubalus caffer sankurrensis* ZUKOWSKY, 1910; — *Bos caffer simpsoni* LYDEKKER, 1910; — *Bubalus pumilus occidentalis* 1913; — *Bos caffer beddingtoni* LYDEKKER, 1913; — *Bos caffer hunli* LYDEKKER, 1913; — *Bubalus adametzi* MATSCHIE, 1913; — *Bubalus nuni* MATSCHIE, 1913; — *Bubalus caffer diehli* SCHWARZ, 1913; — *Bubalus caffer adamauae* SCHWARZ, 1914; *Bubalus caffer hylaeus* SCHWARZ 1914; — *Bubalus caffer houyi* SCHWARZ, 1914; — *Bubalus adolfi-friederici* MATSCHIE, 1918; — *Bos nanus niger* IN TANOUST, in MALBRANT 1935; *Syncerus nanus savanensis* MALBRANT, 1935; — *Syncerus nanus sylvestris* MALBRANT, 1935.

Provenance du type : probablement Afrique occidentale.

Dimensions (prises sur un spécimen moyen) : Longueur tête et corps : 1 m. 85; — Longueur de la queue : 750 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 1 m. 25; Hauteur au garrot : 1 mètre à 1 m. 30 environ (sur plusieurs exemplaires); — Longueur du sabot (face plantaire) : 102 mm.; — Hauteur du sabot (bord antérieur) : 62 mm.; Poids : 170 à 300 kilogrammes.

Cornes : Diamètre à la base : 80 mm. à 100 mm.; — Envergure des cornes : 300 mm. à 500 mm.; — Longueur d'une corne : 300 à 500 mm.; — Dimension record : 862 mm. d'envergure (spécimen du Sud du Lac Tchad, Coll. Douglas M'DOUALL).

Ce Buffle est de petite taille. Son pelage est court, lisse, de teinte variant entre le roux clair et le brun foncé. Certains spécimens sont d'un roux vif. Le ventre est clair. Le mufle et les sabots sont foncés, noirâtres.

Les oreilles sont grandes, frangées de poils plus ou moins roux.

Les cornes, larges et plates sur la tête, sans bosse frontale très renflée, s'évasent légèrement en forme de lyre, puis, après une faible torsion, les pointes se rapprochent. Leur mouvement en arrière s'effectue sensiblement dans un même plan. La section est un triangle aplati à la base; près des pointes, elle est presque circulaire. La surface est à peu près lisse, marquée seulement de sillons transversaux peu profonds. Chez les mâles l'espace intercorné qui sépare les origines des deux cornes est plus grand chez les femelles que chez les mâles.

Répartition géographique. — Le petit Buffle africain habite les forêts épaisses et marécageuses du Congo, Cameroun, Gabon, Tchad, (Bassin du Congo et du Niger. Dans la partie nord-ouest de son habitat (probablement jusqu'en Mauritanie), on le trouve également dans les savanes boisées.

Syncerus caffer aequinoctialis (BLYTH). — Le Buffle équatorial.

Syn. : *Bubalus caffer* var. *aequinoctialis* BLYTH, Proc. Zool. Soc. London, p. 372, 1866; — *Bubalus pumilus orientalis* BROOKE, 1873; — *Bubalus azrakensis* MATSCHIE 1906; — *Bubalus solvayi* MATSCHIE, 1911.

Provenance du type : Afrique orientale anglaise.

Hauteur au garrot : 1 m. 20 à 1 m. 40; — poids : 300 à 600 kilogrammes.

Dimensions prises sur un spécimen moyen : Longueur tête et corps : 2 m. 40; — Longueur de la queue : 1 m.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 1 m. 50; — Hauteur au garrot : 1 m. 40; — Longueur du sabot (face plantaire : 120 mm.); — Hauteur du sabot (bord antérieur) 70 mm.

Cornes : Diamètre à la base : 100 à 140 mm.; — Envergure : 400 à 800 mm.; — Longueur d'une corne : 450 à 600 mm.; Dimension record : 1 m. 10 d'envergure. (La longueur d'une corne n'est pas donnée). — La dimension record la plus forte après ce spécimen est de 1 m. 08 d'envergure et 806 mm. de longueur d'une corne (Soudan anglo-égyptien).

Ce Buffle est de taille plus forte que le précédent et se rapproche des dimensions du grand Buffle noir d'Afrique du Sud.

Le pelage, peu fourni et rude, surtout chez les vieux sujets va du brun roux plus ou moins vif au brun très foncé presque noir (couleur tabac). Le ventre est toujours plus clair. Les oreilles sont garnies de longs poils à l'intérieur de la conque et sur le bord libre.

Les cornes sont de grande taille, très larges à la base avec une bosse frontale nettement renflée; elles s'inclinent légèrement de chaque côté de la tête puis se relèvent en crochet en arrière et en dedans. La surface est plus rugueuse que chez *S. c. nanus*.

Chez les mâles l'espace intercorné est très faible (quelques centimètres). Il est plus large chez les femelles. Les cornes sont également plus grêles chez les femelles que chez les mâles.

Répartition géographique. — Le Buffle équatorial vit de préférence dans les savanes épaisses coupées de clairières. On le trouve dans la région équatoriale. Au nord son habitat s'étend au bassin du Niger et à l'est jusqu'en Abyssinie.

Subfam. **CAPRINAE**

Les Caprinés sont des Bovidés de taille moyenne, aux cornes homonymes ou hétéronymes, grandes chez les mâles, petites ou absentes chez les femelles. Les mamelles sont au nombre de deux. Le museau est poilu et marqué d'un sillon vertical.

Un seul genre habite l'Afrique : *Ammotragus* (Mouflons) mais ce groupe est largement représenté en Asie et en Amérique.

Gen. **AMMOTRAGUS** BLYTH, 1840

Le genre *Ammotragus* ne contient qu'une seule espèce :

Ammotragus lervia (PALLAS). — Le Mouflon à manchettes, Arui, ou Aoudad.

Noms indigènes : Arabe : *aroui*, *kebch el hadjar*; *tes el hadjar*. — Toubou : *mechi*.

Syn. : *Antilope lervia* PALLAS, Spicil. Zool., XII, 1777, p. 12; — *Ovis tragelaphus* CUVIER, Regn. anim., 1, p. 268; — *Ammotragus tragelaphus* GRAY, Knowsley Menagerie, II, 1850, p. 40; — *Musimon tragelaphus* GERVAIS, Hist. Nat., Mamm. 1853, p. 192; — *Aegoceros tragelaphus* HEUGLIN, Petermann's Mitt., 1861, p. 16; — *Aries tragelaphus* LATASTE, Exped. scient. Tunisie. Mamm. 1887, p. 35.

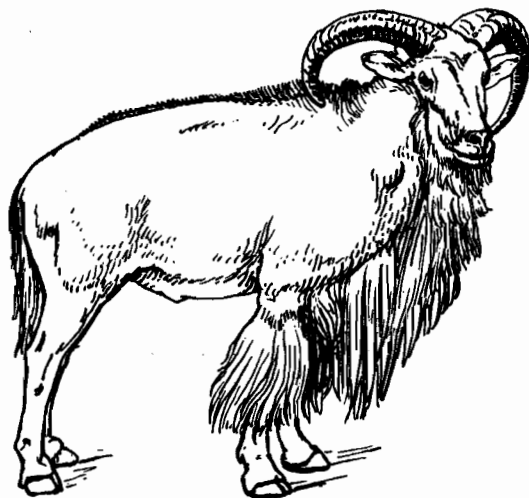


FIG. 17. — Le Mouflon à manchettes
(Hauteur au garrot : 1 m).

Le Mouflon à manchettes est le seul représentant sauvage des Caprins en Afrique. C'est un animal au corps ramassé, à la tête massive, alourdie par des cornes épaisses. Ces cornes sont hétéronymes. La queue est longue et dépasse le jarret. De longs poils tombent de la gorge, des côtés du corps et des membres.

La coloration est d'un gris brun plus ou moins fauve sur le corps, plus sombre sur la crinière. La face interne

des membres et le ventre sont blanchâtres. Les cornes sont de couleur claire : jaune brun, fonçant chez les vieux individus.

Dimensions : Longueur tête et corps : 1 m. 70; — Longueur de la queue : 350 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 1 mètre; — Hauteur au garrot : 1 mètre; — Longueur du sabot (face plantaire) 75 mm.; — Hauteur du sabot (bord antérieur) : 50 mm.; — Poids : 50 à 80 kilogrammes environ (LAVAUDEN donne 140 kg. comme poids maximum).

Tête osseuse (fig. 18 et 19) : La tête osseuse du Mouflon, est de plus petite taille et beaucoup moins massive que celle des Buffles. Elle est très large au niveau des orbites mais la face est courte et très effilée dans sa partie antérieure.

Profil supérieur légèrement concave. Le massif postérieur, en arrière des cornes, est très court. Les os frontaux sont larges et



FIG. 18. — Tête osseuse et cornes de Mouflon à manchettes
(face supérieure).
(Longueur totale de la tête osseuse : 330 mm.
Longueur de la corne : 600 mm).

1. Le Mouflon à manchettes est sur la liste des animaux protégés de façon partielle (chasse autorisée dans certaines limites aux porteurs des permis spéciaux et des permis scientifiques), *J. Off.*, 28 oct. 1936.

participent à la saillie très accentuée du bord supérieur des orbites dont le contour est arrondi. Les chevilles osseuses, très larges à leur base, prennent naissance en arrière

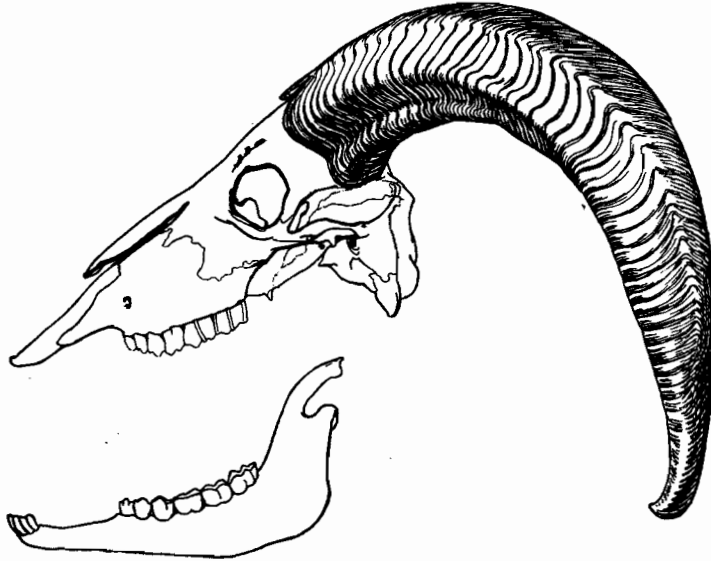


FIG. 19. — Tête osseuse et cornes de Mouflon à manchettes (profil).

des cavités orbitaires; elles paraissent prolonger le frontal en arrière et au-dessus du massif postérieur du crâne.

Les os nasaux sont plus étroits que chez le Buffle; la suture naso-frontale se trouve en avant du bord antérieur des cavités orbitaires. Les pré-maxillaires sont plus étroits que chez le Buffle: leurs apophyses montantes n'atteignent pas les os nasaux en arrière. Il n'y a pas de fosse larmière ni de fontanelle maxillo-lacrurale.

Le maxillaire inférieur ne présente pas de caractères très particuliers; il est cependant moins massif que celui du Buffle.

Dimensions (sur un spécimen de taille moyenne): Longueur totale: 330 mm.; — Longueur basion-gnathion: 290 mm.; — Longueur de la voûte palatine: 170 mm.; — Largeur orbitaire: 148 mm.; — Longueur de l'arcade molaire supérieure: 90 mm.; — Longueur de la mandibule: 260 mm.; — Longueur de l'arcade molaire inférieure: 93 mm.; — Longueur de l'espace interdendaire inférieur: 61 mm.

Dents (fig. 20): On retrouve, chez les *Ammotragus*, les mêmes caractères généraux que sur les dents des Bovinés (face externe des molaires supérieures et face interne des molaires inférieures munies de colonnes) mais la colonnette interlobaire de la face interne des molaires supérieures n'existe pas (fig. 20).

Les croissants ne présentent aucune particularité spéciale.

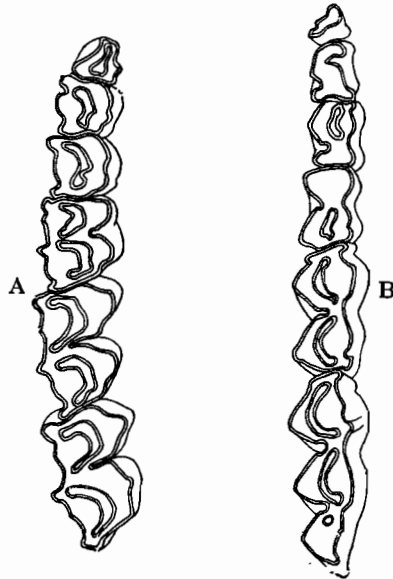


FIG. 20. — Rangées dentaires de Mouflon. A, arcade molairesupérieure droite (90 mm). B, arcade molaireinférieure gauche (93 mm).

Cornes : Les cornes prennent naissance en arrière de la région oculaire. Elles sont insérées très près l'une de l'autre. Leur base est large, quadrangulaire. Elles divergent dès leur origine et décrivent une large courbe en arrière et vers la base de la tête. Leur surface est ornée de sillons et d'anneaux assez serrés, bien marqués chez le jeune, mais elle tend à devenir lisse chez les adultes et les vieux sujets.

Dimensions : Longueur : 500 à 700 mm. ; — Circonférence à la base 25 à 32 mm. ; — Espace intercorné : 5 mm. environ ; — Record : 831 mm. (sur la courbe) (Algérie) (coll. Sir Abe BAILEY).

Répartition géographique : Régions désertiques de l'Atlas depuis le Sud marocain jusqu'au Soudan égyptien ; la région sahélienne constitue la limite méridionale de l'espèce.

Biologie. — Le Mouflon est un animal de montagnes désertiques. C'est un grimpeur et un sauteur remarquable. Il vit par familles de 6 à 15 individus.

La durée de gestation serait de 160 jours d'après JENNISON, 154 à 161 jours d'après BROWN. Le nombre de petits est de un à deux. D'après BIGOURDAN et PRUNIER la mise bas aurait lieu vers le 1^{er} mars dans la région de Tiguéddi.

Le Mouflon à manchettes vit très bien en captivité ; il supporte parfaitement les variations de température et d'humidité. Il vit en moyenne de 9 à 10 ans. On a pu en conserver en parc zoologique jusqu'à 15 ans.

Formes géographiques ¹ :

1° *Ammotragus lervia lervia* (PALLAS). — Le Mouflon à manchettes.

Provenance du type : Afrique du Nord.

Les cornes ont des sillons peu marqués ; sur la face une raie sombre, parfois assez peu distincte, occupe la région médiane. Crinière petite. Teinte générale roussâtre, plus sombre au niveau de la crinière.

Hauteur au garrot : 0 m. 75.

Répartition géographique. — Afrique du Nord, Mauritanie, Égypte.

2° *Ammotragus lervia sahariensis* W. ROTHSCHILD. — Le Mouflon du Sahara. Syn. : *Ovis lervia sahariensis* W. ROTHSCH., Novit. Zoolog. 20, 1937, p. 459.

Localité du type : Oued el Maia. Territoire d'Aïn Sefra. Sud-Oranais.

Cornes aux sillons nettement marqués. Pas de raie sur la face. Tache blanchâtre au-dessous de l'oreille. Teinte générale roux pâle (teinte de sable). Les cornes s'abaissent fortement avant leur direction en arrière.

Répartition géographique. — Sahara (Hoggar, Tassili des Azdjers, Tibesti).

3° *Ammotragus lervia angusi* ROTHSCHILD. — Le Mouflon de l'Air. Syn. : *Ammotragus lervia angusi* W. ROTHSCHILD, Novit. Zool. 28, 75, 1921.

Localité du type : Mont Tarrouaji, Air, Afrique Occidentale française.

Cornes plus droites sur la tête que chez les formes précédentes et se recourbant plus loin en arrière et en dedans. Pas de raie ; pas de tache blanche.

Hauteur au garrot : 0 m. 80 à 0 m. 90.

Répartition géographique. — Air, A. O. F. Limites de dispersion non précisées.

1. Les autres formes sont : *A. l. blainei* (W. ROTHSCH.) (1913), du Soudan anglo-égyptien. — *A. l. jassini* LEPRI (1930), de Tripolitaine. — *A. l. ornata* (AUDOUIN) (1829) de la Haute Égypte.

Subfam. **TRAGELAPHINAE**

Cette sous-famille comprend des antilopes de taille moyenne ou de grande taille. Les cornes n'existent que chez les mâles sauf dans les genres : *Boocercus* (Bongo) et *Taurotragus* (Éland). Ces cornes sont hétéronymes, carénées, dirigées approximativement dans le prolongement de la tête osseuse, droites, courtes, à spirale peu marquée chez *Tragelaphus*, très longues et à spirale très développée chez *Strepsiceros*. Le museau est large et nu. Deux paires de mamelles chez les femelles. La robe est souvent de couleur vive marquée de taches et de bandes claires.

DIVISION EN GENRES

- Cornes restreintes aux mâles seuls. Glandes inguinales présentes. Taille moyenne : 0 m. 80 au garrot. Cornes courtes (0 m. 30), presque droites, à un tour de spire. Mêmes taches chez le mâle et la femelle. Sabots normaux. **Tragelaphus** (p. 35).
- Taille plus forte : 1 mètre au garrot. Cornes assez longues (0 m. 50), légèrement évasées, à un tour de spire. Coloration du pelage différente dans les deux sexes. Sabots très allongés. **Limnotragus** (p. 41).
- Grande taille : 1 m. 20 au garrot. Cornes longues (1 m. 20) évasées, à plusieurs tours de spire très ouverte et à pointes divergentes. **Strepsiceros** (p. 43).
- Cornes dans les deux sexes. Pas de glandes inguinales.
- Grande taille. Hauteur au garrot : 1 m. 40. Cornes assez longues, épaisses, lisses en forme de lyre ouverte avec une torsion formant un tour de spire allongé. Coloration d'un roux vif avec bandes blanches dans les deux sexes. **Boocercus** (p. 45).
- Très grande taille. Hauteur au garrot : 1 m. 70. Cornes longues très épaisses à la base, droites, peu divergentes, tordues sur leur axe et munies d'une arête spiralée à deux tours de spire. **Taurotragus** (p. 46).

Gen. **TRAGELAPHUS** BLAINVILLE, 1816.

Une seule espèce pour l'Afrique française.

Tragelaphus scriptus (PALLAS). — Le Guib, Guib harnaché ou Antilope harnachée. Bushbuck des chasseurs (fig. 21).

Noms indigènes : Arabe : *rhazal fellata*. — Baguirmien : *binia korro*. — Bornouan : *gadfir*. — Sara : *tobo*. — Banda : *lepa*. — Djerma : *toutoungari*. — Haoussa : *maguïé* — Bambara : *mina*. — Malinké : *mina*. — Toucouleur : *guib, n'diaré* — Peul : *diaouré*. — Soussou : *khéli*. — Saracolé : *diallé*.

Syn. : *Antilope scripta* PALLAS, Misc. Zool., 1766, p. 8; — *Cemas scriptus* OKEN, Lehrb. Naturg.; vol. III, 1816, p. 734; — *Tragelaphus scriptus* JARDINE, Natur. Libr. Mamm., vol. III, 1835, p. 95; — *Calliope scripta* RUPPEL, Verz. Mus. Senkenberg, vol. III, 1842, p. 182; — *Antilope leucophaea* FORSTER, Descript. anim., 1844, p. 386; — *Antilope scripta* LAURILLARD, Dict. univ. Hist. nat., vol. I, 1861, p. 62.

Le Guib est une antilope de taille moyenne aux formes ramassées, aux membres fins terminés par des sabots petits à empreinte ogivale. La ligne dorsale est souvent

1. Les autres espèces africaines sont : le Nyala : *Tragelaphus angasi* GRAY (1849), du Sud est de l'Afrique, et le Nyala de montagne : *Tragelaphus bustoni* LYDEKKER (1910), de l'Abyssinie.

plongeante vers l'avant, la croupe bien développée et relevée. La tête est massive, triangulaire, les oreilles larges et rondes.

Coloration. — Le fond du pelage, chez le mâle comme chez la femelle, est d'un roux sombre, presque acajou, en général un peu plus foncé toutefois chez le mâle que chez la femelle. Sur ce fond de pelage se détachent des raies et des taches blanches auxquelles l'animal doit son nom d'Antilope harnachée.

Sur la tête on trouve une tache blanche au-dessous de l'œil et une au-dessus. Le chanfrein est marqué d'une bande noire. A la base du cou, à la limite du poitrail et de l'encolure, un croissant blanc est plus ou moins net. Sur les flancs deux bandes longitudinales parallèles limitent une série de 7 à 10 bandes transversales. Une dizaine de taches sont réparties sur les cuisses; on en trouve également sur la face antéro-externe des membres, notamment une double tache blanche au-dessus des sabots antérieurs. Chez le mâle la région : comprise entre les membres antérieurs et les membres postérieurs est presque noire. Elle est blanchâtre chez la femelle.

Sur la nuque et la région médiane du dos on trouve chez le mâle une crinière courte dressée, noire jusque sur la région médiane du dos, mélangée de roux et de blanc ensuite.

La queue est courte, poilue, de la couleur du dos sur sa face supérieure, blanche en dessous.

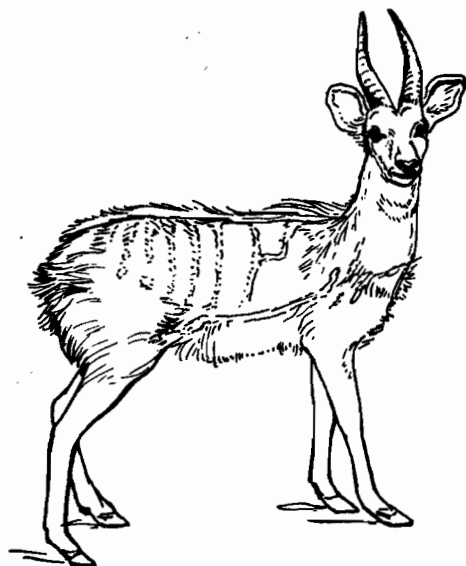


FIG. 21. — Le Guib.
(Hauteur au garrot : 750 mm.).

L'intensité de la coloration de la robe (fond de pelage), la pureté du blanc dans les raies et les taches, le nombre de ces taches sont des éléments très variables, sur lesquels on s'est malheureusement basé trop souvent pour décrire des races nouvelles. Il faut tenir compte, chez cette espèce, des faits suivants :

Nous avons déjà dit que la coloration des mâles était plus sombre que celle des femelles. Comme l'ont montré BOURDELLE et MATHIAS cette coloration varie d'autre part avec l'âge des individus : chez les jeunes les raies et les taches sont très bien marquées; chez les animaux âgés le fond du pelage a tendance à foncer tandis que les raies et les taches diminuent d'intensité et peuvent même disparaître complètement. Enfin les Guibs qui vivent dans les grandes forêts où la lumière pénètre très difficilement ont toujours des couleurs plus vives que ceux des savanes claires.

En ce qui concerne le pelage, il est court, serré et égal sur toute la surface du corps. Il est un peu plus long et fourni chez les animaux de régions montagneuses.

Dimensions : Longueur tête et corps : 1 m. 40; — Longueur de la queue : 320 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 800 mm.; — Hauteur au garrot : 700 à 800 mm.; — Longueur du sabot (face plantaire) : 40 mm.; — Longueur du bord antérieur : 32 mm.; — Poids : 35 à 40 kilogrammes (femelles), 50 à 80 kilogrammes (mâles).

Tête osseuse (fig. 22 et 23). — Elle est de petite taille et de forme légère, régulièrement effilée vers l'avant. Le profil supérieur est légèrement convexe. Le massif postérieur du crâne, en arrière des cornes : est bien développé et terminé par un occipital droit, plat, perpendiculaire à l'axe longitudinal de la tête.

Les frontaux forment une surface triangulaire; leurs chevilles osseuses, écartées, prennent naissance en arrière des orbites; celles-ci sont arrondies. Les naseaux sont étroits et de longueur moyenne. Leur suture avec les frontaux se trouve au niveau de la partie antérieure de la cavité orbitaire. Le prolongement nasal présente généralement quatre pointes.

Les apophyses postérieures des prémaxillaires rejoignent les naseaux en arrière du prolongement nasal. Pas de fosse larmière, mais une fontanelle de forme allongée dans la région lacrymo-nasale.

Maxillaire inférieur. — Le profil inférieur est convexe; les branches montantes et le corps sont étroits. La partie inférieure des branches montantes est saillante en arrière et arrondie.

Dimensions : Longueur totale : 235 à 245 mm.; — Longueur basion-gnathion : 215 à 220 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 124 à 126 mm.; — Largeur bizygomatique : 93 à 105 mm.; — Longueur de l'arcade molaire supérieure : 65 à 68 mm.; — Longueur de la mandibule : 170 à 175 mm.; — Longueur de l'arcade molaire inférieure : 65 à 68 mm.; — Longueur de l'espace dentaire inférieur : 55 mm.; — Longueur fronto-nasale : 148 à 155 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 75 à 85 mm.

Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,40.

Dents (fig. 24). — Les dents de *Tragelaphus scriptus*, comme d'ailleurs les dents de tous les Tragélaphinés, présentent les mêmes caractères essentiels que les dents des Bovinés. Elles en diffèrent cependant par quelques traits :

Leur dimension est proportionnellement plus faible, surtout la surface triturante qui est moins large. Les croissants d'émail ont des bords réguliers, dépourvus de petites denticulations comme celles des Buffles. D'autre part la surface d'usure n'est pas plane : la face externe des dents (face vestibulaire) et le bord externe des croissants d'émail sont relevés en forme de crêtes par rapport à la face interne (face linguale ou palatine) des dents et à la courbure interne des croissants d'émail qui sont surbaissés et à arêtes moins vives.

On observe une disposition inverse au maxillaire inférieur où ce sont les faces internes des dents et des croissants qui sont plus élevées et à arêtes plus vives que les faces externes.

Les colonnettes interlobaires existent mais le plus souvent à l'état rudimentaire sous forme de petites tiges latérales qui n'atteignent pas le niveau de la surface d'usure.

Cornes (fig. 22 et 23). — Elles sont sensiblement dans le prolongement de la ligne frontale, peu divergentes et presque droites. Leur torsion, accentuée par la présence

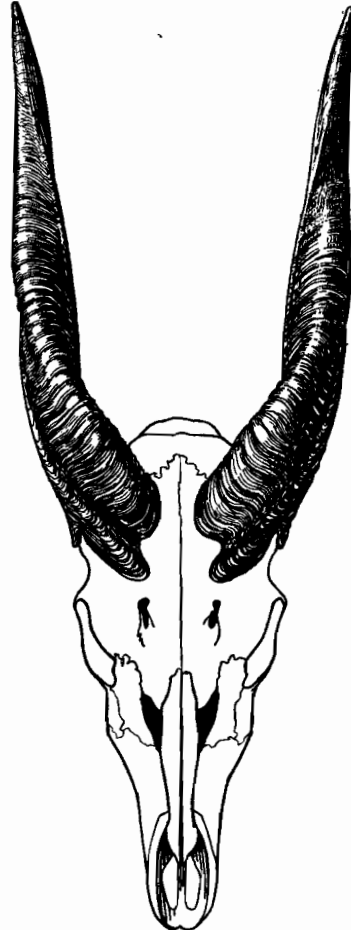


Fig. 22. — Tête osseuse et cornes de Guib (face supérieure).

(Longueur totale de la tête osseuse : 240 mm. — Longueur de la corne : 300 mm.).

d'une carène qui prend naissance à la base de la corne, au milieu de sa face externe et longe le bord externe, ne dépasse pas un tour complet. La surface est rugueuse, marquée de minces anneaux circulaires jusqu'aux deux tiers de la hauteur et lisse ensuite. La teinte générale de la corne est noire; la pointe peut être claire.

Dimensions : Longueur : 250 à 400 mm.; — Circonférence à la base : 110 à 140 mm.;

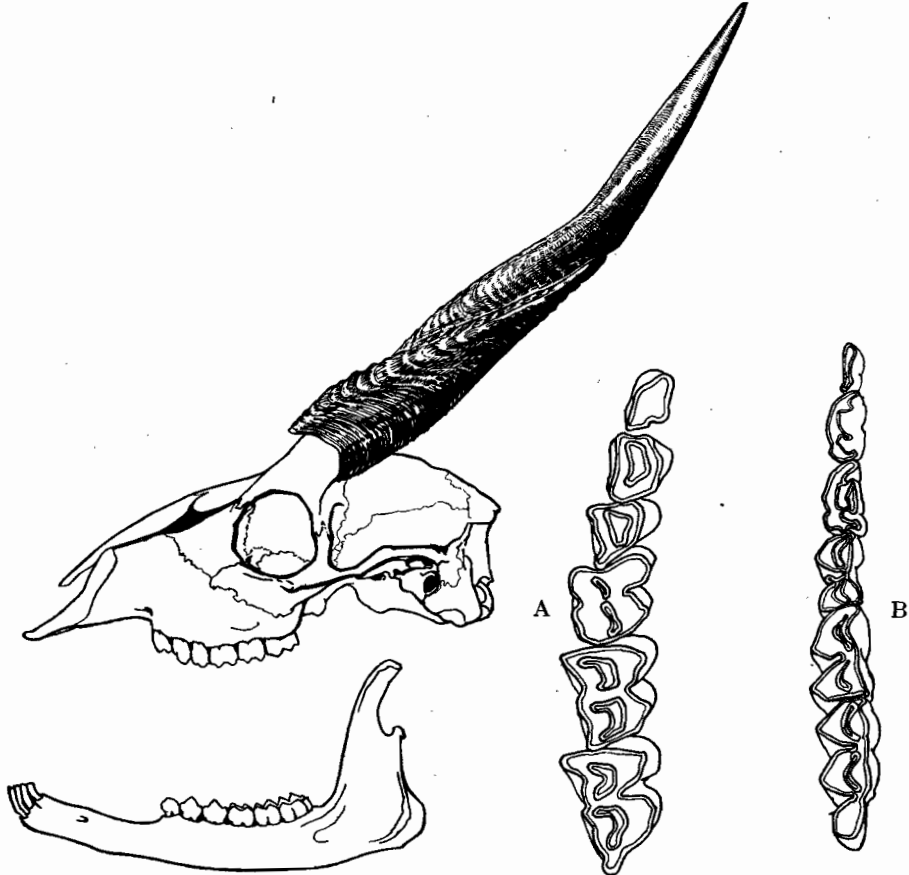


FIG. 23.

Tête osseuse et cornes de Guib (profil).
(Longueur totale de la tête osseuse : 240 mm. —
Longueur de la corne : 300 mm.).

FIG. 24. — Rangées dentaires de Guib.

A, arcade molaire supérieure droite
(65 mm.).
B, arcade molaire inférieure gauche
(68 mm.).

— Espace intercorné 20 à 35 mm.; — Écartement des pointes : 120 à 180 mm.; — Record : 544 mm. (Nyasaland); — 490 mm. pour un spécimen du Cameroun. (Coll. Maj. J.-W.-H. TYNDALL).

Répartition géographique. — Toute l'Afrique au sud du 12^e parallèle (à partir de la zone sahélienne).

Biologie. — Le Guib est une des plus gracieuses antilopes africaines. Elle habite les régions forestières et les savanes boisées le long des rivières. C'est un animal sédentaire qui se cantonne dans une région limitée. Il vit par couples. Le mâle quitte en général la femelle quand elle a ses petits.

Durée de gestation : 7 mois environ (214 jours d'après JENNISON). Les naissances se produisent vers la fin de la saison sèche. Il n'y a qu'un petit par portée.

Longévité : 8 à 10 ans environ en captivité. L'appivoisement est facile.

Formes géographiques :

1. *Tragelaphus scriptus scriptus* (PALLAS). — Le Guib du Sénégal.

Syn. : *Antilope scripta* PALLAS, 1766; — *Tragelaphus scriptus typicus* THOS. Proc. Zool. Soc. London, 1891, p. 388. — *Tragelaphus gratus* ROCHEBRUNE, Bull. Soc. Philom., 1882, p. 9. — *Tragelaphus obscurus* TROUSSERT, Cat. Mamm., 1898, p. 958.

Provenance du type : Sénégal.

Hauteur au garrot : 0 m. 70.

Coloration d'un roux brillant. Crinière dorsale blanche chez les adultes. Toison noirâtre sur la poitrine.

Nous avons rattaché à cette forme type le *Tragelaphus gratus* de ROCHEBRUNE dont la description, basée sur des spécimens inconnus en collection, ne présente pas assez de caractères précis pour être séparée de *T. s. scriptus*. La figure donnée par ROCHEBRUNE dans sa Faune de Sénégambie (1883) représente un Tragélaphe un peu plus grand que les *scriptus* typiques, mais aux cornes au-dessous de la normale. La teinte générale du corps est foncée, ce qui a sans doute déterminé TROUSSERT à reprendre la description pour en faire le *T. obscurus*. Enfin le nom de *gratus* donné par ROCHEBRUNE peut prêter à confusion avec *T. spekei gratus*, espèce différente de *scriptus* et décrite par SCLATER.

Répartition géographique. — Sénégal. (C'est le Guib de BUFFON).

2. *Tragelaphus scriptus knutsoni* (LONNBERG). — Le Guib du Cameroun. *Tragelaphus scriptus knutsoni* Lonnerberg, Arkiv. f. Zoolog., vol. II, n° 15, 1905, p. 1.

Localité du type : Sources de la rivière Mann, à 2.500 mètres d'altitude. Monts du Cameroun.

Cette forme se distingue de l'espèce typique par une taille plus forte (83 cm. au garrot pour le mâle), un pelage plus long, une crête dorsale noire très développée aussi bien chez la femelle que chez le mâle et le cou garni de poils. Les membres antérieurs sont brun-jaunâtre avec le devant noir. Les deux marques blanches situées au-dessus des sabots sont bordées de noir. La femelle est d'un roux brillant avec les taches et les bandes blanches plus distinctes que chez le mâle.

Répartition géographique. — Cameroun.

3. *Tragelaphus scriptus pictus* SCHWARZ. — Le Guib peint du Chari. — *Tragelaphus scriptus pictus* SCHWARZ, Ann. Mag. Nat. Hist., 8^e sér., 1914, p. 41.

Localité du type : Duguia, Chari inférieur.

Cette race est beaucoup moins sombre que les spécimens du Sénégal. La teinte générale du corps est d'un fauve brillant. Les marques blanches sont très nettes; les taches situées sur les hanches sont de petite taille. La tête osseuse possède des bulles tympaniques plus grandes que chez les formes orientales.

Répartition géographique. — Les limites n'ont pas été précisées.

4. *Tragelaphus scriptus signatus* SCHWARZ. — Le Guib signé. — *Tragelaphus scriptus signatus* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., 13, 1914, p. 42.

Localité du type : Les M'Brous, Rivière Tomi, près du confluent du Gribingi et de l'Oubangui, A. E. F.

Le Guib signé diffère du Guib peint par sa fourrure plus épaisse, sa teinte générale plus sombre et sa taille nettement plus faible. Les taches des hanches sont plus larges que dans la forme précédente. La région faciale de la tête osseuse est plus courte, le rostre plus étroit, les bulles tympaniques plus petites.

Répartition géographique. — Les limites n'ont pas été précisées¹.

Gen. **LIMNOTRAGUS** Pocock, 1900

Une seule espèce :

Limnotragus spekei (P. L. SCLATER). — Le Situtunga ou Guib d'eau ou Grand Guib (fig. 25)².

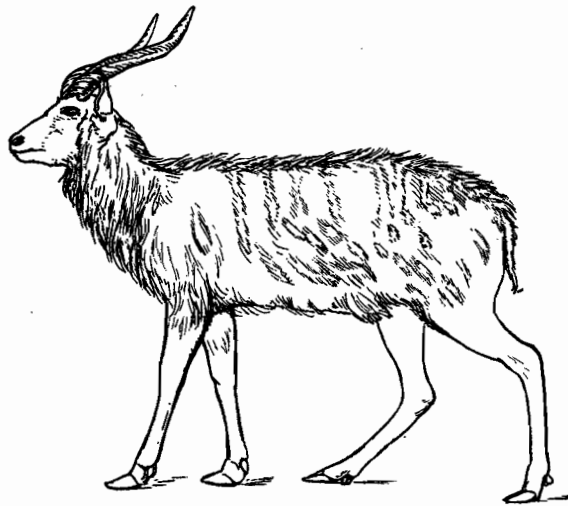


FIG. 25. — Le Limnotrague (♂).
(Hauteur au garrot : 1 m.).

Noms indigènes : Arabe : *am kouloulou*. — Kouri : *kouloulou*. — Banda : *zoumounga*, *dzoungou*, *panoungou*. — Soussou : *yé-kéli*. — Malinké : *n'guira minan*. — Fouta Djallon : *ndiaouré dian*.

Syn. : *Tragelaphus spekei* P. L. SCLATER, in SPEKE, Journ. of Discov. of Source of Nile, p. 223, 1864. — *Eurycerus (Hydrotragus) spekei* GRAY, Cat. Rumin. Brit. Mus.,

1. Les autres formes géographiques africaines sont :

T. s. johannæ SCHWARZ (1929), *T. s. makalae* MATSCHIE (1912), *T. s. phaleratus* (Ham. SMITH) (1827), *T. s. sassae* MATSCHIE (1912), *T. s. uellensis* SCHWARZ (1914), du Congo belge.

T. s. ornatus POCOCK (1900), *T. s. roualeyni* THOS. (1850), du Bechuanaland.

T. s. sylvaticus SPARRMAN (1780) du Cap de Bonne-Espérance.

T. s. massaicus NEUMANN (1902) du Tanganyika.

T. s. dama NEUMANN (1902), *T. s. delamerei* POCOCK (1900), *T. s. olivaceus* HELLER (1913) du Kénia.

T. s. diana MATSCHIE (1912), *T. s. locorinae* MATSCHIE (1912), de l'Uganda.

T. s. bor HEUGLIN (1877), *T. s. dodingae* MATSCHIE (1912), du Soudan anglo-égyptien.

T. s. fasciatus POCOCK (1900) du Somaliland.

T. s. decula (RUPPELL) (1835), *T. s. meneliki* NEUMANN (1902), *T. s. multicolor* NEUMANN (1902), *T. s. nigrinotatus* NEUMANN (1902), de l'Abyssinie.

2. Le Situtunga est sur la liste des animaux protégés de façon partielle (chasse autorisée dans certaines limites aux porteurs des permis spéciaux ou des permis scientifiques) (*J. Off.*, 28 oct. 1936).

p. 49, 1872. — *Tragelaphus (Limnotragus) ugallae* MATSCHIE, Jahr. Inst. f. Jagdkunde, 2, 179, 88, 1913.

Localité du type : Karagweh, à l'ouest du lac Victoria, territoire du Tanganyika.

Répartition géographique. — Vallée du Congo, voisinage des Grands lacs dans le sud et l'est de l'Afrique, allant au nord jusqu'au Bahr el Ghazal et au sud jusqu'au Zambèze. A l'ouest, limites peu précises : jusqu'en Côte d'Ivoire?

Formes géographiques :

Une seule forme pour la faune de l'Afrique noire française :

Limnotragus spekei gratus (SCLATER). — Le Situtunga.

Syn. *Tragelaphus gratus* SCLATER, Proc. Zool. Soc., 1880, p. 452, pl. XLIV. — *Tragelaphus gratus albonotatus* NEUMANN, Sitz. Ges. Nat. Fr. Berlin, p. 90, 1905.

Provenance du type : Gabon.

Le Grand Guib, ou Limnotrague, diffère du genre précédent par sa taille sensiblement plus forte, ses cornes plus développées, sa coloration, et l'allongement de ses sabots. Le pelage du mâle est plus rude et plus long que chez *Tragelaphus*. Sa teinte est brun chocolat clair, devenant presque noir sur le front et la face. Le ventre est blanchâtre, la face interne des membres roux clair. Le chanfrein est marqué d'un chevron blanc dirigé en bas et les joues de deux taches blanches. Un second chevron blanc se trouve à la base de l'encolure. Sur les flancs on a 6 à 7 bandes verticales blanches plus ou moins nettes. Au-dessous de ces bandes quelques taches blanches sont disposées en ligne horizontale. D'autres taches en nombre variable occupent les cuisses ainsi que la région supéro-interne du membre supérieur. Les paturons sont blanchâtres. La ligne médiane dorsale est formée de poils noirs et blancs. Une crinière assez épaisse garnit le poitrail.

La femelle est de taille plus faible et plus gracile que le mâle. La teinte générale de son pelage est d'un roux brillant. Elle possède les mêmes bandes que chez le mâle mais plus accentuées; la ligne dorsale est formée de poils noirs; les taches blanches manquent sur les cuisses. La queue est courte, poilue sur toute sa longueur. Les sabots, dans les deux sexes, sont très particuliers; ils sont très allongés, écartés l'un de l'autre et étroits; ils peuvent atteindre 10 centimètres de longueur. Les onglons latéraux touchent presque le sol (fig. 26).

Dimensions : Longueur tête et corps : 1 m. 75; — Longueur de la queue : 250 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 1 m. 10; — Hauteur au garrot : 1 mètre pour le mâle, 90 cm. pour la femelle; — Longueur du sabot (sole plantaire) : 100 mm.; — Longueur du bord antérieur : 60 mm.; — Poids : 100 kilogrammes (mâle).

Tête osseuse : elle ressemble beaucoup à celle du Guib harnaché, mais elle est de plus grande taille, plus massive.

Dimensions : Longueur totale : 330 mm.; — Longueur gnathion-basion : 305 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 175 mm.; — Largeur bizygomatique : 126 mm.; — Longueur de l'arcade molaire sup. : 89 mm.; — Longueur de la mandibule : 255 mm.;



FIG. 26. — Extrémité d'un membre de Limnotrague montrant l'allongement et l'écartement des onglons.

— Longueur de l'arcade molaire infér. : 96 mm.; — Longueur de l'espace dentaire infér. : 59 mm.; — Longueur fronto-nasale : 220 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 100 mm.;

$$\text{Rapport } \frac{\text{largeur}}{\text{longueur}} = 0,38.$$

Cornes (fig. 27 et 28). — Elles sont plus massives que celles du Tragélaphe, plus évasées et leur torsion plus accusée. Elles peuvent avoir un tour et demi à deux tours de spire. La carène est toujours présente. La surface est striée d'anneaux rapprochés

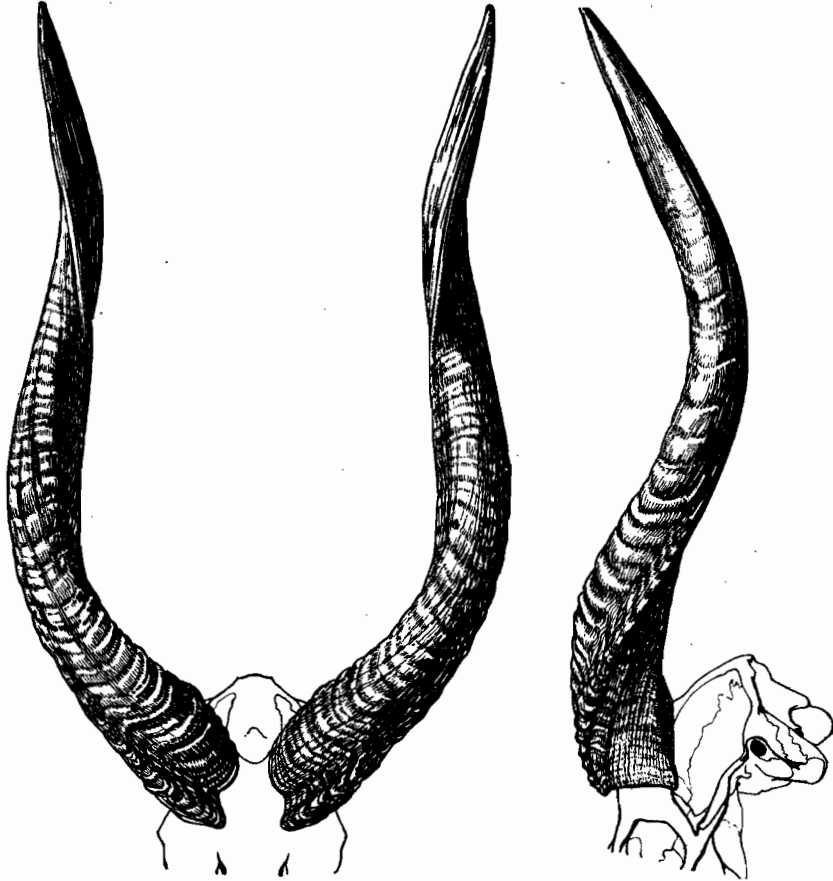


FIG. 27 et 28. — Cornes du Limnotrague (face et profil). (Longueur de la corne : 600 mm.).

jusqu'à la moitié de la hauteur. La teinte générale de la corne est brun noirâtre avec l'extrémité claire, presque translucide.

Longueur : 550 à 750 mm.; — Circonférence à la base : 170 à 190 mm.; — Espace intercorné : 90 mm.; — Écartement des pointes : 280 à 310 mm.; — Record : 875 mm. (Bahr el Ghazal) — 868 mm. pour la forme d'Afrique occidentale (*L. s. gratus*) (Spécimens du Congo belge et de Gambie) (coll. A.-J. JOBART et H.-C. GODDART).

Biologie. — Le Situtunga est un animal de marais. Grâce à ses sabots longs et écartés il se déplace facilement le long des cours d'eau et sur les sols spongieux. Il se dissimule au milieu des herbes aquatiques et il n'hésite pas, en cas de danger, à rester longtemps

le corps immergé. Très difficile à rencontrer le jour, il sort des marécages la nuit pour paître sur les rives où ses sabots rendent sa marche maladroite.

Il vit par couple, comme le Guib, mais le mâle ne semble pas quitter la femelle après la naissance du petit.

La durée de son existence, en ménagerie, ne paraît pas avoir dépassé 14 ans.

Répartition géographique : Congo français, Gabon, Cameroun, Oubangui, Tchad et peut-être à l'ouest jusque en Côte d'Ivoire ¹.

Gen. **STREPSICEROS** H. SMITH, 1827

Une seule espèce pour la faune de l'Afrique noire française ² :

Strepsiceros strepsiceros (PALLAS) — Le Grand Koudou (fig. 29).

Syn. — *Antilope strepsiceros* PALLAS, Misc. Zool., p. 9, 1776; — *Ovis strepsiceros* MULLER, LINNÉ, Syst. Nat., I, 1773, p. 429; — *Capra strepsiceros* THUNBERG, Resa, II, 1789, p. 100; — *Cerophorus strepsiceros* BLAINVILLE, Bull. Soc. Philom., p. 75; — *Damalis strepsiceros*, H. SMITH, Anim. Kingd., IV, 1827, p. 359; — *Strepsiceros capensis*, H. SMITH, S. Afr. Quart. Journ., II, 1834, p. 223; — *Calliope strepsiceros* OGIL., Proc. Zool. Soc., 1836, p. 138; — *Strepsiceros koodoo* JARDINE, Natural. Lib. Mamm., vol. IV, 1836, p. 180; — *Strepsiceros kudu* GRAY, List. Mamm. Brit. Mus., 1843, p. 155; — *Strepsiceros excelsus* SUNDEVALL, K. Svenska Vet. Ak. Handl., 1844, p. 196; — *Tragelaphus strepsiceros* HEUGLIN, Reis. Weiss. Nil, 1869, p. 319.

Provenance du type : Cap de Bonne-Espérance.

Répartition géographique : Afrique du Sud, Afrique orientale. A l'ouest : du Congo au Tchad.

1. Les autres formes géographiques sont :

Limnotragus spekei spekei (SCLATER). (Victoria Nyanza). — *L. s. inornatus* CABRERA (1918) (Rhodesia). — *L. s. larkenii* ST.-LÉGER, (1931) du Bahr el Ghazal. — *L. s. sylvestris* MEINERTZHAGEN (1916) de l'Uganda. — *L. s. wilhelmi* LONNBERG et GYLDENSTOLPE (1924) du Ruanda. — *L. s. selousi* ROTSCHILD (1898) du Zambèze.

2. Le genre *Strepsiceros* comprend deux espèces dont les caractères morphologiques sont les mêmes, mais elles diffèrent par la taille. Ce sont :

Strepsiceros imberbis BLYTH (1869). — Le petit Koudou de l'Abyssinie, du Somaliland et du Kenya.
Strepsiceros strepsiceros (Pallas). — Le Grand Koudou, avec les formes géographiques suivantes : *S. s. strepsiceros* PALLAS, de l'Afrique du Sud. — *S. s. bea* HELLER (1913) du Kenya. — *S. s. chora* CRETZCHMAR (1926) du Soudan oriental. — *S. s. frommi* MATSCHIE (1914) du Tanganyika et *S. s. cottoni* DOLLM. et BURLACE, du Congo (1928).

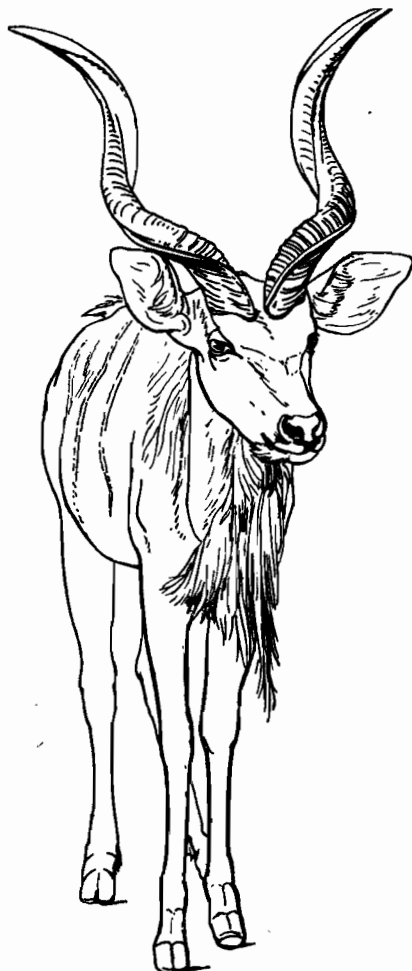


FIG. 29. — Le Grand Koudou.
(Hauteur au garrot : 1 m. 30).

Formes géographiques.

Strepsiceros strepsiceros cottoni DOLLMAN et BURLACE. — Le Grand Koudou du Major Powell Cotton, du Congo.

Noms indigènes : Arabe : *Niellette*. — Baguirmien : *Dimga*. — Banda : *Kavatchepa*.

Syn. : *Strepsiceros strepsiceros cottoni* DOLLMAN et BURLACE, Rowl. Ward Records of Big Game, 8^e éd., 1928, p. 300.

Localité du type : Byaya, Congo français.

Le Grand Koudou est une des plus belles et des plus grandes antilopes de l'Afrique. Les cornes sont hautes et spiralées. Le pelage est ras, de coloration brun grisâtre, un peu plus clair chez la femelle. La ligne dorsale présente une crinière mélangée de poils blancs et noirs. Le poitrail est garni d'une frange épaisse noirâtre chez le mâle. Sur les flancs on a de six à huit raies blanches. Chez le jeune la teinte générale est plus fauve et les raies mieux dessinées que chez les adultes.

Dimensions : Longueur tête et corps : 2 m. 20; — Longueur de la queue : 320 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 1 m. 35; — Hauteur au garrot : 1 m. 25 à 1 m. 50; — Longueur du sabot (face plantaire) : 90 mm.; — Longueur du bord antérieur : 60 mm.

Tête osseuse : Elle présente les mêmes caractères que les têtes osseuses des Tragélaphinés précédemment décrits.

Dimensions : Longueur totale : 420 mm.; — Longueur gnathion-basion : 350 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 210 mm.; — Largeur bizygomatique : 168 mm.; — Longueur fronto-nasale : 280 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 90 mm.

Rapport : $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$ 0,40.

Cornes (fig. 30 et 31). — Elles sont de très grande taille, écartées, à spirale très ouverte et carénées. On compte de 2 à 3 tours de spire. L'ornementation se compose d'anneaux assez peu saillants, sur la moitié de la longueur. La partie terminale est lisse. La coloration de la corne est brun plus ou moins foncé; la pointe terminale est blanche.

Dimensions : Longueur : 1 m. 25 en moyenne. — Circonférence à la base : 280 mm. — Espace intercorné : 40 mm. — Écartement des pointes : 580 mm. — Record : 1 m. 662 (Afrique du Sud); — 1 m. 334 pour la forme *S. s. cottoni* (exemplaire du Congo français). (Coll. Maj. POWELL COTTON.)

Biologie. — Le Grand Koudou est une antilope des régions montagneuses un peu boisées. Il est très timide, se cache pendant le jour dans des fourrés épais d'où il ne sort que pour se rendre aux points d'eau les plus rapprochés de son repaire. Sa chasse est extrêmement pénible. On le trouve par petites bandes d'une douzaine d'individus au plus. Il est encore assez commun en raison de la difficulté de son approche¹.

Durée de gestation : 214 jours d'après JENNISON. On a pu le garder jusqu'à 11 ans en captivité.

1. Le grand Koudou est sur la liste des animaux protégés de façon partielle (chasse autorisée dans certaines limites aux porteurs des permis spéciaux ou des permis scientifiques). *J. Off.*, 28 oct. 1936.

Répartition géographique. — Congo jusqu'au Tchad. Limites exactes de dispersion non précisées. La région la plus riche en Grands Koudous est la subdivision de Birao (nord de l'Oubangui-Chari), près de la frontière du Soudan anglo-égyptien.

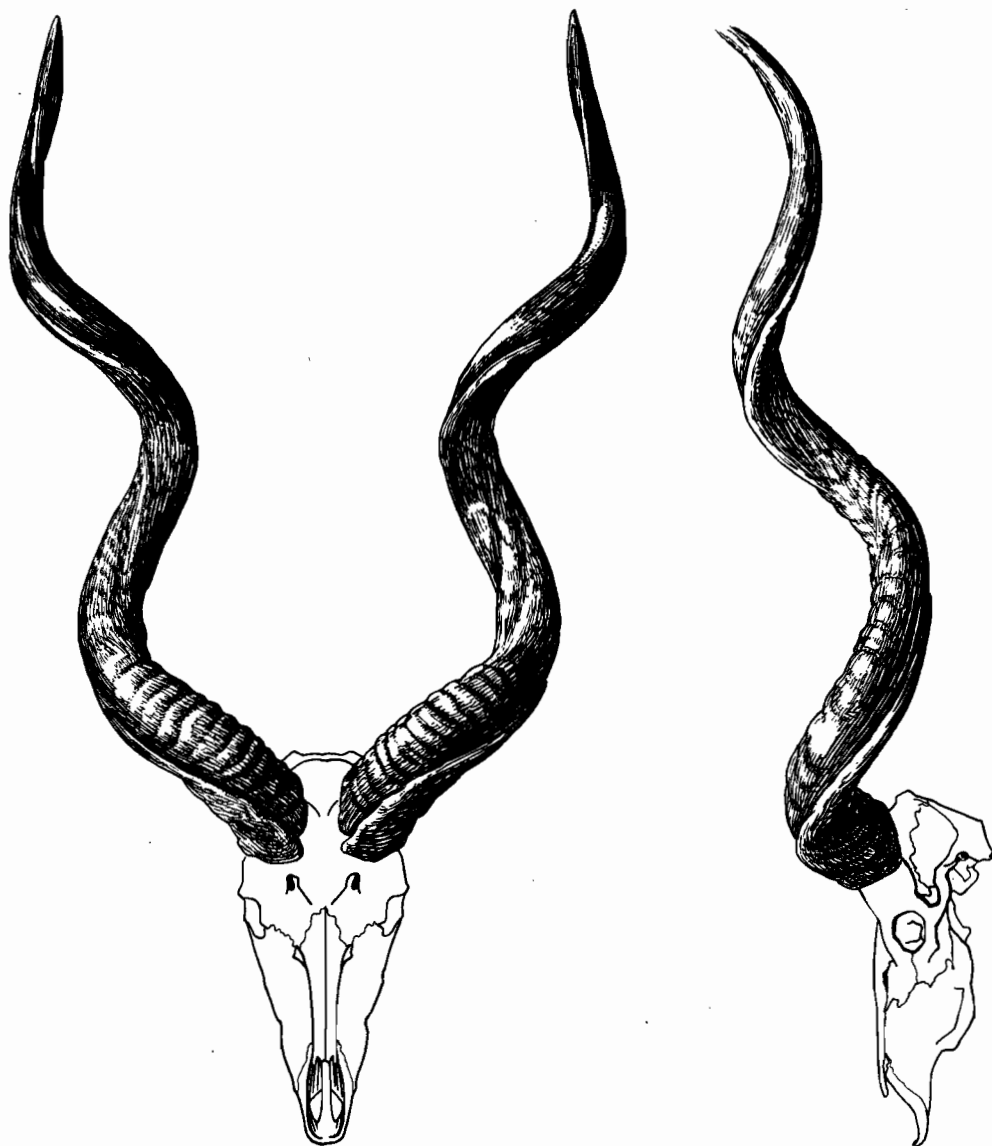


FIG. 30 et 31. — Tête osseuse et cornes (face supérieure et profil) de Grand Koudou.
(Longueur totale de la tête osseuse : 420 mm. — Longueur de la corne : 1 m. 25).

Gen. **BOOCERCUS** THOMAS, 1902

Une seule espèce :

Boocercus eurycerus (OGILBY). — Le Bongo ¹ (fig. 32).

Syn. : *Antilope euryceros* OGILBY, Proc. Zool. Soc., 1836, p. 120. — *Tragelaphus*

1. Le Bongo est sur la liste des animaux protégés de façon partielle (chasse autorisée dans certaines limites aux porteurs des permis spéciaux ou des permis scientifiques). *J. Off.*, 28 oct. 1936.

eurycerus LESSON, Nouv. Tabl. Regn. anim. Mamm., 1842, p. 181; — *Tragelaphus albo-virgatus* DU CHAILLU, Proc. Boston Nat. Hist. Soc., vol. VII, 1861, p. 299; —

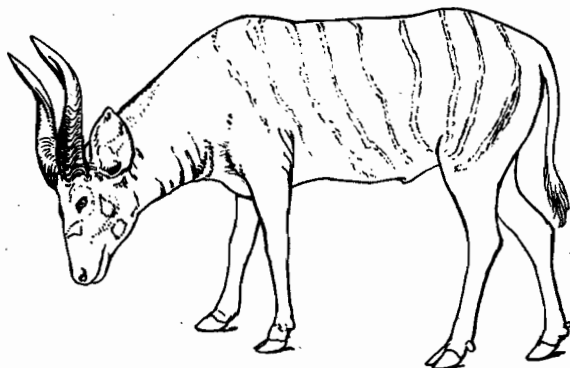


FIG. 32. — Le Bongo.
(Hauteur au garrot : 1 m. 20).

Tragelaphus albovittatus GRAY, Proc. Zool. Soc., 1861, p. 276; — *Eurycerus eurycerus* GRAY, Cat. Rumin., Brit. Mus., p. 48, 1872.

Provenance du type : Afrique occidentale.

Répartition géographique. — Régions forestières de l'Afrique équatoriale et tropicale.

Formes géographiques :

Une seule forme¹ :

Boocercus eurycerus eurycerus (OGILBY). — Le Bongo.

Noms indigènes : *Bonga* ou *Bongo* (par les indigènes du Bas Cavally).

Le Bongo est une antilope de grande taille aux formes ramassées, à la tête épaisse, au corps lourd, aux oreilles larges et étalées, aux membres relativement courts. La coloration générale est acajou foncé chez le mâle adulte et fauve orangé chez la femelle. Le cou et les côtés de la tête sont de teinte plus sombre. La robe est rayée transversalement, de chaque côté du corps par une dizaine de raies blanches plus apparentes chez la femelle que chez le mâle. Le chanfrein est barré d'un chevron blanc : il en existe un second à la base de l'encolure. On trouve également une tache blanche sous l'œil et à la face antéro-externe de chaque membre. La ligne médiane du dos porte une mince crinière mélangée de poils noirs et blancs. La face interne des membres et le ventre sont blanchâtres. La queue est longue : elle atteint les jarrets et présente une touffe terminale noire.

Dimensions : Longueur tête et corps : 2 mètres à 2 m. 50; — Longueur de la queue :

1. L'espèce comprend en outre les formes suivantes : *B. e. cooperi* W. ROTHSCHILD (1928), du Congo belge; — *B. e. isaaci* THOMAS (1902) du Kenia; — *B. e. katanganus* W. ROTHSCHILD (1927), du Congo belge.

500 mm. à 620 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 1 m. 25 à 1 m. 35; — Hauteur au garrot : 1 m. 15 à 1 m. 25; — Longueur du sabot (face plantaire) : 100 mm.; — Longueur du bord antérieur : 70 mm.; — Poids : de 150 à 200 kilogrammes.

Tête osseuse. — Même morphologie que les précédentes espèces. La forme générale en est toutefois plus massive, moins allongée.

Dimensions : Longueur totale : 420 mm.; — Longueur basion-gnathion : 385 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 220 mm.; — Largeur bi-zygomatique : 166 mm.; — Longueur de l'arcade molaire supérieure : 116 mm.; — Longueur fronto-nasale 260 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 115 mm.

Cornes (fig. 33 et 34). — Elles existent dans les deux sexes. Les cornes du mâle ressemblent un peu à celles du *Limnotrague*. Elles sont spiralées, mais écartées en



FIG. 33 et 34. — Cornes de Bongo (face et profil).
(Longueur de la corne : 700 mm.).

forme de lyre et très épaisses. Leur surface est lisse, sans trace d'anneaux. La pointe est claire. Les cornes de la femelle sont de même forme mais plus fines, moins massives, de plus faible diamètre à la base, presque parallèles et parfois plus longues que celles du mâle.

Dimensions : Longueur : 700 mm.; — Circonférence à la base : 240 mm.; — Espace intercorné : 40 mm.; — Écartement des pointes 320 mm.; — Record : 987 mm. (*B. e. isaaci* du Kenia). — Pour la forme typique le record est de 940 mm. (♀ de l'Ashanti) (Coll. Dr. GRAVES) et de 893 mm. (♂ du Sierra Leone) (Coll. Sir A. HODSON).

Répartition géographique. — Afrique occidentale, Congo, Gabon, Cameroun. — Côte d'Ivoire, Libéria et Guinée probablement.

Biologie. — Les mœurs du Bongo sont assez mal connues, car c'est un animal de forêts, difficile à approcher et relativement rare. Il vit par couples, se nourrit de feuilles et de pousses terminales d'arbustes. Le D^r GROMIER les a vus brouter des feuilles de *Physalis* (*Physalis angulata*) et *Lycopersicum esculentum*. Ils semblent aussi particulièrement friands de détritrus végétaux et d'intérieurs d'arbres pourris.

Le Bongo est un animal assez rare en captivité où il ne semble pas vivre très longtemps.

La durée de gestation est inconnue.

Gen. **TAUROTRAGUS** WAGNER, 1855 ¹

Une seule espèce pour la faune de l'Afrique noire française :

Taurotragus derbianus (GRAY). — L'Éland de Derby ² (fig. 35).

Noms indigènes : Arabe : *bouga*. — Banda : *bozobo, kobo*. — Djerma : *séou*. — Sara : *n'gouané, doudou*. — Baguirmien : *dinnga*. — Bornouan : *kamarina*. — Koto-ko : *n'galmé*. — Baya : *binte*. — Karré : *gbélé*. — Mandjia : *bozobo*. — Goula : *guénn*. — Malinké : *dingu dianzo*.

Syn. : *Boselaphus derbianus* GRAY, Ann. Mag. Nat. Hist., sér. 1, vol. XX, p. 286, 1847; — *Oreas derbianus* GRAY, Knowsley Menagerie, p. 27, 1850; — *Oreas Colini* ROCHEBRUNE, Bull. Soc. Philom., sér. 7, vol. VII, p. 8, 1883.

Provenance du type : Casamance.

L'Éland de Derby est une très grande antilope, de haute taille, au corps lourd, assez semblable à celui des bovins. Les cornes, présentes dans les deux sexes, sont longues et très fortes. La robe est de teinte variable entre le brun fauve et le brun jaunâtre très clair (café au lait). Elle est rayée sur les flancs de 10 à 12 raies blanches verticales. Le front est garni d'un toupet roux fauve ou brun chocolat, mélangé de poils blancs et noirs. Les côtés de la tête sont clairs et les lèvres blanches. Sur le chanfrein au-dessous des yeux on trouve un chevron blanc plus ou moins complet. A la base du cou le pelage forme un collier noir d'une vingtaine de centimètres de largeur. La ligne médio-dorsale est garnie d'une crinière courte de couleur foncée. Le fanon est bien développé : il débute au menton et va jusqu'à la poitrine. Les teintes sont généralement plus nettes chez les jeunes sujets que chez les vieux. Chez ces derniers les bandes blanches peuvent disparaître à peu près complètement.

Dimensions : Longueur tête et corps : 2 m. 75 environ; — Longueur de la queue : 1 mètre; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 1 m. 75 environ; — Hauteur au garrot : 1 m. 60 à 1 m. 75 (♂); — 1 m. 50 à 1 m. 60 (♀); — Longueur du sabot (sole plantaire) : 110 mm.; — Hauteur du sabot : 70 mm.; — Poids : 650 à 700 kilogrammes.

1. Le genre *Taurotragus* (Élands) renferme deux espèces :

Taurotragus oryx (PALLAS) ou Éland du Cap et *Taurotragus derbianus* (GRAY) ou Éland de Derby. *Taurotragus oryx* comprend les formes suivantes :

T. o. oryx de l'Afrique du Sud. — *T. o. billingae* KERSHAW du Tanganyika. — *T. o. livingstonii* (SCLATER) du Zambèze. — *T. o. pattersonianus* LYDEKKER de l'Afrique orientale.

2. L'Éland de Derby est sur la liste des animaux protégés de façon partielle (La chasse n'est autorisée dans certaines limites qu'aux porteurs des permis spéciaux ou des permis scientifiques). *J. Off.*, 28 oct. 1936.

Tête osseuse. — Elle ressemble à celle de tous les autres Tragélaphinés, mais elle est plus allongée que celle du Bongo. Les os nasaux sont particulièrement longs.

Dimensions : Longueur totale : 470 mm.; — Longueur basion-gnathion : 410 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 216 mm.; — Largeur bizygomatique : 195 mm.; —

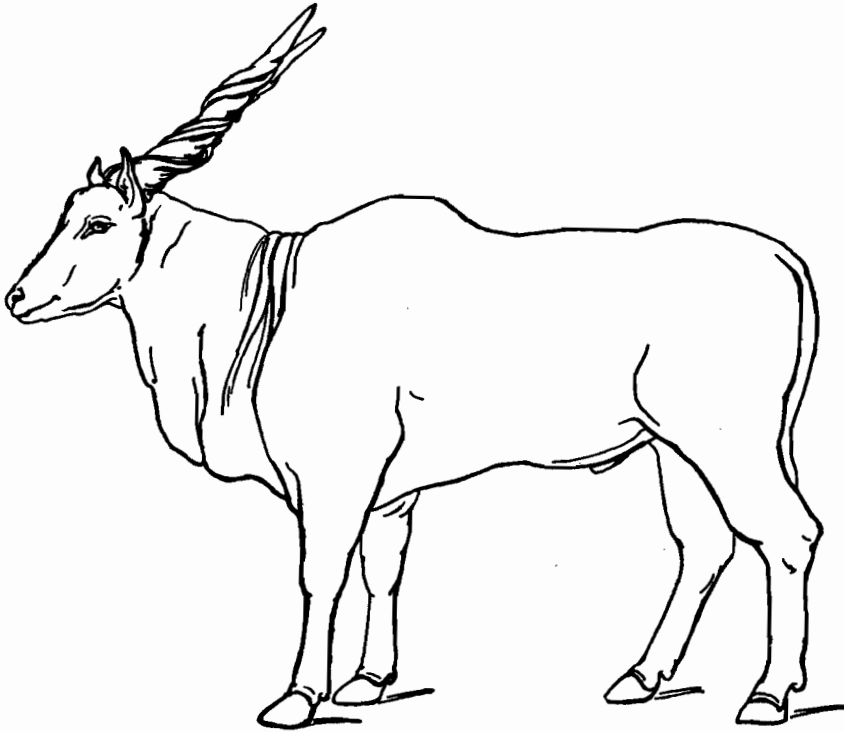


FIG. 35. — L'Éland de Derby (Hauteur au garrot : 1 m. 65).

Longueur de l'arcade molaire supérieure : 135 mm.; — Longueur de la mandibule : 365 mm.; — Longueur de l'arcade molaire inférieure : 141 mm.; — Espace interdentaire inférieur : 95 mm.; — Longueur fronto-nasale : 300 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 140 mm. — Rapport $\frac{\text{longueur}}{\text{largeur}}$: 0,41.

Cornes (fig. 36 et 37). — Elles existent dans les deux sexes. Elles sont presque dans le prolongement de la ligne frontale, longues, très écartées, presque droites et tordues sur leur axe. La carène renflée qui part du sommet du front sur chaque corne décrit une spirale de un tour et demi environ. La surface de la corne présente quelques traces d'anneaux à sa base. Elle est lisse ensuite. L'espace intercorné est très faible. Les cornes de la femelle sont plus fines que celles des mâles.

Dimensions : Longueur totale : 800 mm. à 1 mètre; — Circonférence à la base : 290 mm.; — Espace intercorné : 10 mm.; — Écartement des pointes : très variable : 630 mm.; — Record : 1 m. 112 (D^r MALBRANT; Tchad).

Biologie. — L'Éland de Derby se rencontre aussi bien dans les régions montagneuses que dans les terrains secs et sablonneux et les savanes herbeuses. On le trouve par bandes de 10 à 25 individus au maximum. Les vieux mâles vivent en solitaires. Ce sont des animaux inoffensifs qui ne se défendent pas contre l'homme malgré leurs cornes puis-

santes. Les mâles se livrent entre eux des combats qui laissent des traces sur leur peau et provoquent parfois la cassure des cornes. Leurs mœurs sont sédentaires en certaines régions, mais en général les bandes se déplacent continuellement sur des surfaces plus

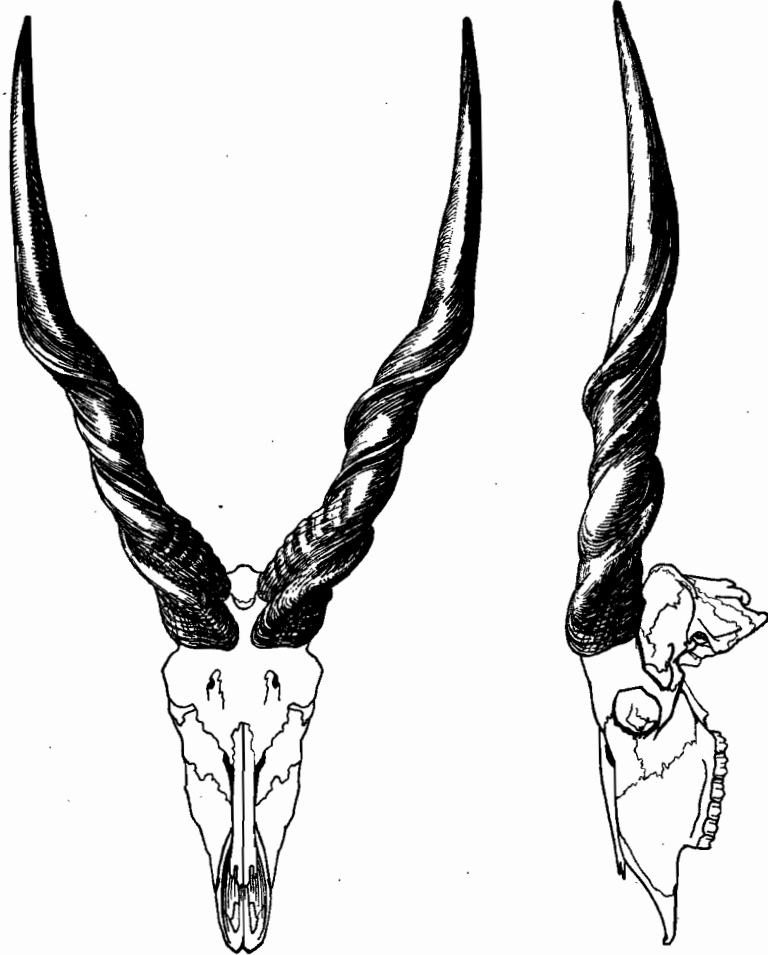


FIG. 36 et 37. — Tête osseuse et cornes d'Éland de Derby (face supérieure et profil).
(Longueur totale de la tête osseuse : 470 mm. — Longueur de la corne : 800 mm.).

ou moins restreintes et certains troupeaux effectuent parfois des migrations massives quand l'eau vient à manquer.

La durée de gestation serait, d'après JENNISON, de 260 jours.

Les Élands de Derby vivent bien en captivité, mais ce sont surtout leurs parents : les Antilopes canna qu'on trouve dans les parcs zoologiques. (Longévité : une dizaine d'années.)

Répartition géographique. — A l'ouest, Afrique occidentale, de la Gambie au Congo. A l'est du Bahr-el-Ghazal, à la partie orientale du Congo belge et nord-ouest du Tanganyika.

Formes géographiques¹ :

1. *Taurotragus derbianus derbianus* (GRAY). — (L'Éland de Derby.

La coloration générale est d'un roux assez franc ou parfois châtain foncé. Entre

1. On trouve en Afrique une troisième forme géographique, *T. d. gigas* (HEUGLIN), dans le Soudan anglo-égyptien.

les cornes la touffe de poils est d'un roux brillant. Les flancs sont marqués de 14 à 15 bandes verticales. Taille des cornes : 1 mètre.

Répartition géographique : Gambie, Casamance, Sénégal.

2. *Taurotragus derbianus congolanus* ROTHSCHILD. — L'Éland de Derby du Congo-Cameroun.

Syn. : *Taurotragus derbianus congolanus* ROTHSCHILD, Ann. and Mag. Nat. Hist., 12, p. 575, 1913; — *Oreas derbii* JOHNSTON, River Congo, 3^e éd., p. 391, 1884; — *Taurotragus derbianus congolanicus* MILLAIS, Far away up the Nile, London, p. 241, 1924; — *Taurotragus derbianus cameroonensis* MILLAIS, Far away up the Nile, London, p. 240, 1924.

Provenance du type : Congo supérieur, et pour la forme décrite par MILLAIS : Nord-ouest du Cameroun.

Chez cet Éland les cornes sont plus longues et plus grêles que dans la forme précédente. La robe est aussi plus claire. Le nombre de raies blanches va de 13 à 15. La touffe de poils entre les cornes est marron foncé, presque noire.

Les peaux d'Éland du Cameroun étudiées par JEANNIN sont tout à fait semblables à celles du Congo.

Répartition géographique. — Congo belge et centre africain français. Cameroun, Oubangui-Chari, Tchad. D'après BLANCOU qui a étudié avec soin la répartition géographique de l'Éland de Derby en Oubangui-Chari¹, les territoires de l'Oubangui-Chari-Tchad sont actuellement les plus riches en Élands de toute l'Afrique, depuis la Gambie jusqu'au Nil. En 1938, il estimait le troupeau, pour ces territoires, à 3.000 ou 4.000 têtes et peut-être davantage. La région favorite de ces animaux serait comprise entre le 7^e et le 10^e parallèle (zone soudanaise).

Subfam. **ALCELAPHINAE**

Cette sous-famille enferme des antilopes de grande taille, au port très particulier. Le garrot est nettement plus élevé que la croupe, ce qui donne à ces animaux une allure disgracieuse. La tête est allongée, terminée par un mufle nu à narines larges et valvulaires. Les cornes sont hétéronymes, présentes dans les deux sexes et presque aussi développées chez la femelle que chez le mâle. La queue est longue, terminée par une touffe de poils. Les membres sont longs, minces, terminés par des sabots allongés. Les femelles ont deux ou quatre mamelles.

La répartition géographique de la sous-famille englobe toute l'Afrique.

La sous-famille des Alcélapinés se divise en trois genres :

Les Bubales (*Alcelaphus*).

Les Damalisques (*Damaliscus*).

Les Gnous (*Connochaetes*).

Il n'y a pas de Gnous dans les territoires de l'Afrique noire française.

DIVISION EN GENRES.

— Cornes très rapprochées l'une de l'autre à la base et issues d'un support commun, prolongement postérieur des deux os frontaux; elles sont fortement annelées, à courbure double, plus ou moins dressées verticalement au départ, puis recourbées vers l'arrière à angle presque droit. Face très allongée..... **Alcelaphus** (p. 52).

1. Mammalia, 1938, n° 4, p. 167-172.

— Cornes insérées sur des cornillons, mais sans prolongement postérieur des os frontaux; elles sont à courbure simple, en arrière, légèrement lyrées et fortement annelées. Face moins allongée que celle des Bubales. **Damaliscus** (p. 58).

Gen. **ALCELAPHUS** BLAINVILLE, 1816

Dans le genre *Alcelaphus*, la variabilité des caractères des cornes a conduit les systématiciens à établir des classifications nombreuses dont aucune, à vrai dire, n'est bien satisfaisante. Le nombre des formes décrites dépasse 90.

LYDEKKER avait reconnu huit espèces : *Bubalis* (*Alcelaphus*) *buselaphus*, *B. major*, *B. tora*, *B. cokei*, *B. neumanni*, *B. caama*, *B. lelwel*, *B. lichtensteini*.

En 1929, SCHWARZ a réduit ce nombre à trois en se basant sur le fait que de nombreuses formes décrites comme espèces étaient manifestement des hybrides. D'après

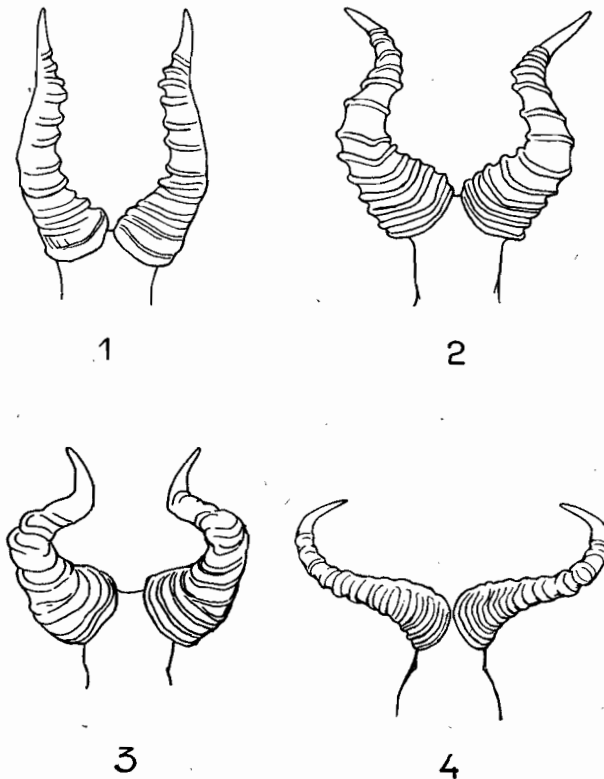


FIG. 38. — Cornes de Bubales (comparaison entre les principaux types).

1. Type *lelwel* et *caama*. — 2. Type *major* et *buselaphus*. — 3. Type *lichtensteini*. — 4. Type *tora* et *cokei*.

lui le genre *Alcelaphus* contiendrait les trois espèces : *Alcelaphus buselaphus*, *A. caama* et *A. lichtensteini*.

ALLEN (1939) se range à l'avis de SCHWARZ, groupe les formes bien définies sous les trois mêmes noms d'espèces et réserve la question pour trente-six espèces décrites par MATSCHIE.

Ces divergences totales d'opinions, qui se produisent en systématique chaque fois qu'un caractère de morphologie externe, tel que les cornes, affecte des variations

nombreuses, nous obligent à considérer le problème d'une façon plus large. Seules des méthodes zootechniques pourraient le résoudre et le critère de la reproduction entre des animaux qui nous paraissent superficiellement différents conduiraient sans doute à simplifier à l'extrême la systématique d'un tel groupe et à n'admettre qu'une espèce avec des races géographiques nombreuses. Provisoirement la question se résume en fait aux constatations suivantes :

Entre les individus porteurs de cornes droites, dressées au sommet de la tête en suivant le plan sagittal du corps (disposition qui atteint sa perfection chez le Bubale de Jackson ¹) et ceux dont les cornes sont écartées suivant l'axe transversal du corps comme chez le Bubale tora, on trouve tous les intermédiaires (fig. 38).

Pour la commodité de désignation des différentes formes nous les rassemblerons dans les groupements suivants :

- 1° Cornes en forme de V : Espèces : *lelvel* et *caama*.
- 2° Cornes en forme de U : Espèces : *buselaphus* et *major*.
- 3° Cornes en forme de $\geq \leq$: Espèce : *lichensteini*.
- 4° Cornes en forme de \sim : Espèces : *tora* et *cokei*.

Ce classement nous ramène, quant au nombre des espèces, à la classification établie par FRECHKOP (1937) et basée à la fois sur la coloration du pelage, la direction des poils du chanfrein, la forme de la partie postérieure de la tête osseuse et le dessin des cornes.

Espèces de l'Afrique noire française ²

- Teinte générale fauve jaunâtre. Cornes en U... *Alcelaphus major* (p. 53).
- Teinte générale roux brillant. Cornes en V... *Alcelaphus lelvel* (p. 57).

Alcelaphus major (BLYTH). — Le Bubale de l'Ouest africain ou grand Bubale; Western hartebeest des chasseurs (fig. 39).

Noms indigènes : Malinké et Bambara : *tankon*. — Peul : *doumsa* ou *colona*. — Baoulé : *kongo*. — Djerma : *fondéy bamé*. — Haoussa : *kanké*. — Mossi : *sibigua*. — Gourounssi : *sigá*. — Toucouleur : *kolonga*. — Gourma : *kabiro*. — Saracolé : *dajaré*.

Syn. : *Boselaphus major* BLYTH, Proc. Zool. Soc., 1869, p. 52; — *Bubalis Luzarchei* G. GRANDIDIER, Bull. Mus. Nat. Hist. nat. Paris, 1914, p. 316; — *Alcelaphus buselaphus major* (BLYTH) in ALLEN (Check-list., 1939).

Provenance du type : Gambie, probablement.

Ce Bubale, de grande taille, a un pelage court, serré, un peu lustré, de teinte générale fauve-brunâtre, avec la face un peu plus foncée (brun-roux) autour de l'œil et roux vif entre les cornes. La lèvre inférieure et le menton sont noirs. Les membres ont des

1. Considéré comme une sous-espèce de *A. lelvel*.

2. On trouve en Afrique : *Alcelaphus buselaphus* PALLAS, 1766 (Afrique du Nord); — *A. major* BLYTH, 1869 (Afrique occidentale); — *A. lelvel* (Soudan anglo-égyptien, Abyssinie); — *A. caama* G. CUVIER, 1818 (Afrique du Sud) (forme éteinte); — *A. lichtensteini* PETERS (Mozambique); — *A. tora* GRAY, 1873 (Soudan anglo-égyptien); — *A. cokei* GUNTHER, 1884 (Kenia et Tanganyika).

L'espèce *Alcelaphus buselaphus* (PALLAS) appartient à la faune de l'Afrique du Nord. (Hauteur au garrot : 1 m.) Provenance du type : Maroc.

Ce Bubale était une des rares antilopes connues des Anciens. Elle a été citée par HÉRODOTE dans les animaux de Libye, par ARISTOTE, ÉSCHYLE et PLINE. Son aire de distribution géographique devait autrefois englober le Maroc, Algérie, Tunisie, Syrie, Arabie, Palestine. En 1738 (SHAW) elle était encore abondante en Afrique du Nord (Nord de l'Atlas). LOCHE, en 1867, dit que les Bubales sont réfugiés dans les régions montagneuses du Sahara. LAVAUDEN (1926) les signale dans le Sud-Oranais. Enfin CABRERA (1932) indique qu'il est encore possible d'en trouver dans l'Est marocain à la partie extrême orientale du Grand Atlas. L'espèce est donc en voie de rapide extinction.

marques noires allongées depuis le sabot jusqu'au genou au membre antérieur et jusqu'à la moitié du canon au membre postérieur. La queue est mince, de coloration noire dans son tiers inférieur. Au-dessous et en avant de chaque œil, au milieu des poils assez touffus qui occupent cette région, on trouve les ouvertures d'une glande située dans une dépression du maxillaire supérieur.

Dimensions : Longueur tête et corps : 2 m. ; — Longueur de la queue : 500 mm. ; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 1 m. 25 environ ; — Hauteur au garrot : 1 m. 30

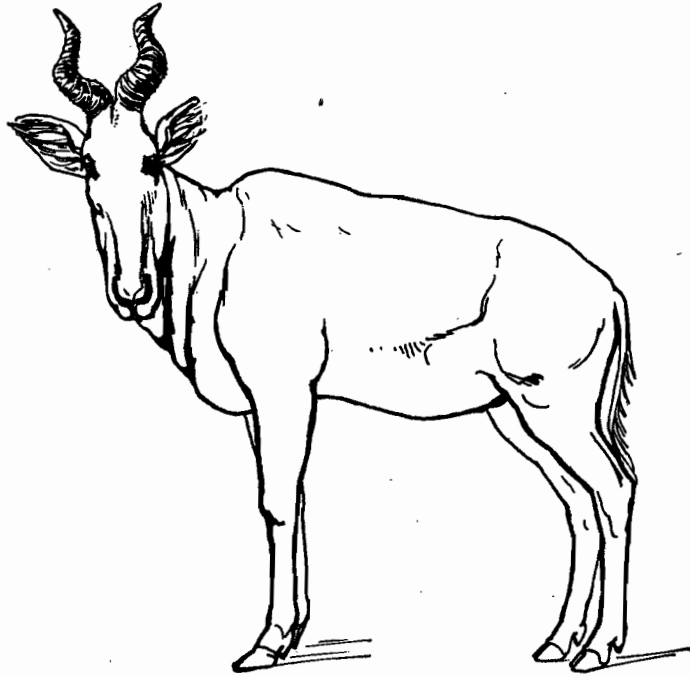


FIG. 39. — Le Bubale (Hauteur au garrot : 1 m. 30).

environ ; — Longueur du sabot (sole plantaire) : 100 mm. ; — Hauteur du sabot : 65 mm. ; — Poids : 150 à 200 kilogrammes.

Tête osseuse. — Tous les os de la face présentent un allongement extrême qu'on ne rencontre dans aucun autre groupe de Bovidés.

Le profil supérieur est droit, très légèrement bombé au niveau du prolongement osseux du frontal et avec une faible dépression entre les orbites. Les frontaux sont étroits et se prolongent en arrière des orbites par un massif au sommet duquel prennent naissance les chevilles osseuses. Ce massif dépasse de beaucoup la partie postérieure du crâne qui se trouve ainsi en position inférieure. L'occipital est légèrement oblique par rapport à l'axe longitudinal de la tête. Les arcades orbitaires sont ovales. Les nasaux forment deux lames étroites à section courbe qui contribuent à donner au museau cet allongement et cet aplatissement latéral si particulier au groupe des Bubales. L'intermaxillaire est également très long ; les apophyses montantes sont obliques et s'insèrent largement sur les nasaux. Une fosse larmière large et assez profonde occupe la région antéorbitaire. Pas de fontanelle. Le maxillaire inférieur présente un profil inférieur arrondi. La branche montante est très oblique par rapport au corps du maxillaire. L'apophyse coronoïde est longue, incurvée, très rapprochée du condyle.

Dimensions : Longueur totale : 495 mm. ; — Longueur basion-gnathion : 405 mm. ; — Longueur de la voûte palatine : 250 mm. ; — Largeur orbitaire : 141 mm. ; — Longueur de l'arcade molaire supérieure : 105 mm. ; — Longueur de la mandibule : 360 mm. ; — Longueur de l'arcade molaire inférieure : 110 mm. ; — Longueur de l'espace interdentaire inférieure : 105 mm.

Rapport : $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,28.

Dents (fig. 40). — Maxillaire supérieur : Les trois prémolaires, de forme grossièrement triangulaire, augmentent régulièrement de taille à partir de la première qui est très petite jusqu'à la troisième. Leur face d'usure présente un croissant à concavité tournée vers l'extérieur. La face externe montre deux colonnes, l'une antérieure, l'autre postérieure, à chaque angle de la dent. Dans la série des trois molaires chaque dent est formée de deux lobes et la complexité du dessin des croissants de la face d'usure augmente de la 1^{re} à la 3^e. Entre les croissants on trouve souvent un petit cercle d'émail situé entre les boucles du B. La face externe présente trois colonnes, la première à l'angle antérieur, la troisième à l'angle postérieur et la deuxième au milieu de la face externe, entre les deux lobes, mais elle est souvent légèrement déplacée vers le deuxième lobe. A la face externe il n'y a pas, normalement, de colonnette interlobaire, comme chez les Bovinés. Nous avons cependant observé cette colonnette une fois chez un spécimen de *A. major*.

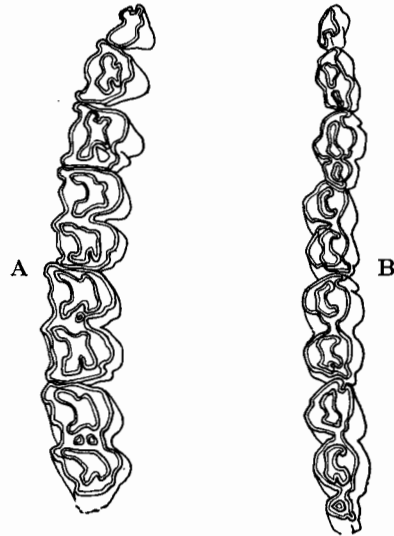


FIG. 40. — Rangées dentaires de Bubale
A, arcade molaire supérieure droite (105 mm.).
B, arcade molaire inférieure gauche (110 mm.).

Maxillaire inférieur. — Rien de particulier à signaler pour les incisives et la canine. Les prémolaires sont petites. La deuxième et la troisième présentent une ébauche de second lobe. Les deux premières molaires sont bilobées, la troisième trilobée, mais le troisième lobe ne possède pas de croissant d'émail sur sa face d'usure.

Cornes (fig. 41 et 42). — Elles existent dans les deux sexes. Vues de face le profil interne dessine une sorte de U. Elles s'écartent d'abord légèrement en arrière, à partir du sommet de la tête osseuse, décrivent une courbe régulière en dedans et en haut dans le prolongement du crâne, puis se recourbent brusquement en arrière presque à angle droit. Elles sont fortement annelées jusqu'à la courbure en arrière : le reste de leur trajet est à peu près lisse. La corne est entièrement noire.

Dimensions moyennes (d'après BIGOURDAN et PRUNIER).

	♂	♀
Longueur (en suivant la courbe sur le devant).....	550	460
En ligne droite, de la racine à la pointe.....	430	370
Écartement des pointes	210	210
Circonférence à la base.....	310	240

Record : 687 mm. (Nigeria), 600 mm. pour un spécimen du Tchad (Lac Iro) Maj. M. E. DENNIS).

Biologie. — Le Bubale vit par troupeaux de 10 à 30 individus. Les mâles vieux vivent souvent en solitaires. Ce sont des animaux rapides malgré leur conformation assez particulière. On les trouve dans les régions un peu boisées de l'A. O. F. Ils effectuent des migrations pour rechercher des régions plus sèches au moment où la saison des pluies transforme leur habitat en marécages. Ils se nourrissent de feuilles, d'herbes, de pousses de bambous.

La gestation serait de 242 jours d'après JEN-
NISON (au moins pour les Bubales de l'Afrique du
sud).

Les Bubales peuvent vivre en captivité une
dizaine d'années.

Répartition géographique. — Les Bubales sont
très communs en A. O. F. Leur habitat est limité,
par la forêt au sud et par la zone sahélienne au
nord. On les trouve en Guinée, Soudan, Côte
d'Ivoire, Cameroun.

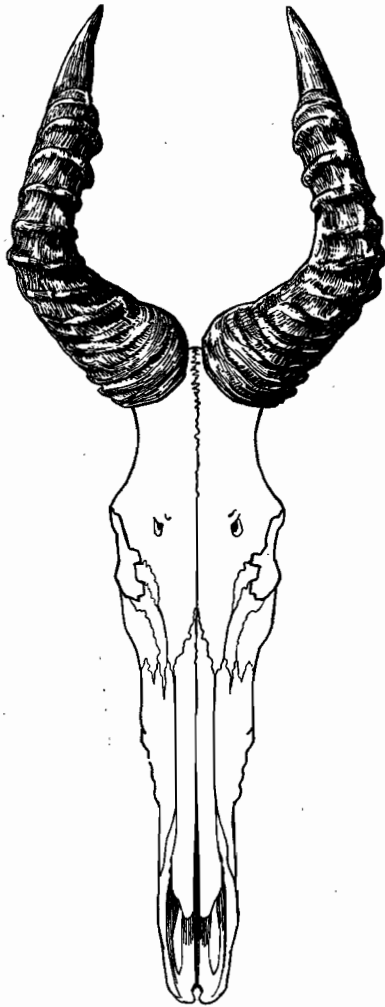


FIG. 41. — Tête osseuse et cornes
de Bubale (face supérieure).
(Longueur totale de la tête osseuse :
495 mm. Longueur de la corne : 550 mm.).

Formes géographiques :

1° *Alcelaphus major major* BLYTH. — Le
Grand Bubale.

Afrique occidentale : Guinée, Soudan, Sénégal.

2° *Alcelaphus major invadens* SCHWARZ.
— Le Grand Bubale du Cameroun.

Syn. : *Bubalis major invadens* SCHWARZ, Ann.
Mag. nat. Hist. 8^e s. 13-33, 1914.

Localité du type : Garoua (Cameroun).

Les cornes sont plus massives que chez
A. m. major. Les pointes sont longues, légèrement
divergentes ou parallèles. La région frontale du
crâne est légèrement convexe.

Longueur totale du crâne (type) : 521 mm.

Longueur des cornes : 475 mm.

Répartition géographique. — Cameroun, Nigeria.

**Note au sujet de *Alcelaphus luzarchei* G. GRAND-
DIDIER.**

Nous n'avons pas retenu *A. luzarchei*, ni comme espèce ni comme sous-espèce
et nous l'avons mis en synonymie avec *A. major*.

Le seul document que l'on possède sur cette forme est une tête osseuse actuelle-
ment dans les collections du Laboratoire de Zoologie des Mammifères du Museum
(Don de M. G. GRANDIDIER, août 1929). L'espèce a été décrite d'après cette tête
osseuse et d'après quelques renseignements donnés par M. LUZARCHE D'AZAY. BIGOUR-
DAN et PRUNIER ont maintenu cette espèce dans leur ouvrage, mais en raison de l'ab-
sence d'une documentation plus complète, peaux et crânes, nous nous bornons à cette
seule mention. Ajoutons cependant que la tête osseuse d'ailleurs très belle, ressemble
beaucoup à celle de *A. major major*.

Alcelaphus lelwel (HEUGLIN). — Le Bubale lelwel ou Bubale rouge; Lelwel hartebeest des chasseurs.

Noms indigènes : Arabe : *telet el safra*. — Baguirmien : *karia atchi*. — Bornouan : *korgum kabebé*. — Sara : *kaa n'djiara*. — Banda : *kanga*. — Kotoko : *griya n'gaba*.

Syn. : *Acronotus lelwel* HEUGLIN, Reise Nordost-Afrika, vol. II, p. 124, 1877.

Provenance du type : Rive gauche du Nil (Soudan égyptien).

Le Bubale rouge diffère de la précédente espèce par sa coloration générale d'un fauve roux brillant, par conséquent de teinte nettement plus vive que la précédente. Les marques noires existent au membre antérieur et postérieur. Elles sont complétées

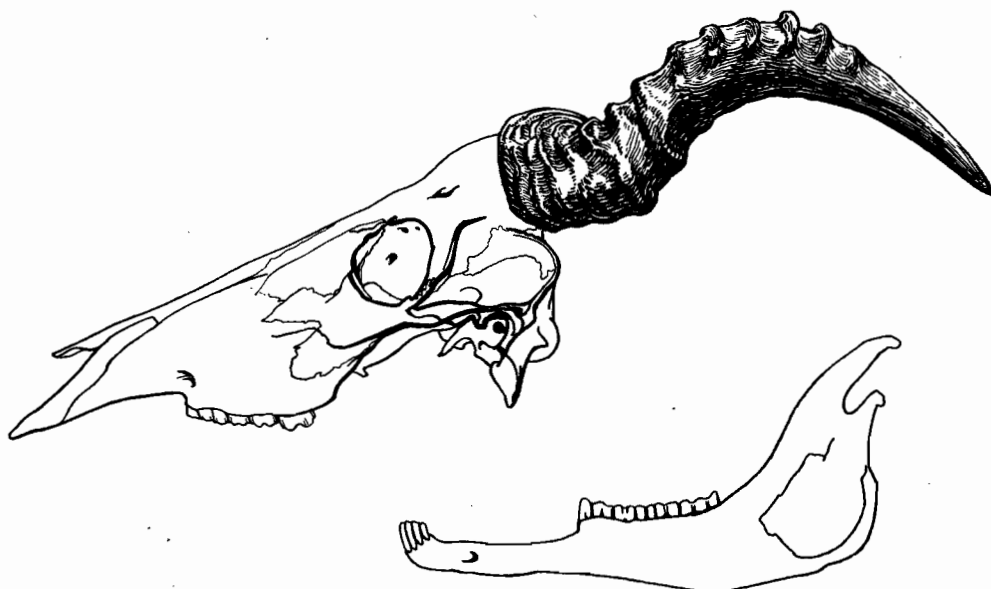


FIG. 42. — Tête osseuse et cornes de Bubale (profil).

par des taches noires au niveau des genoux. D'autre part, sur les flancs, on trouve parfois une série de stries parallèles au nombre de 15 à 20 et constituées par des poils fauves à extrémités noires (MALBRANT).

Mais le caractère le plus important réside dans les cornes qui sont moins écartées que chez *A. major*. Elles présentent l'aspect d'un V, quand on les regarde de face.

MALBRANT signale cependant, à ce sujet, que les femelles de *A. lelwel* ont les cornes plus écartées que chez les mâles et se rapprochent de la forme en U caractéristique de *A. major*.

Les autres caractères sont assez peu différents de ceux de *A. major*.

La hauteur au garrot varie de 1 m. 25 à 1 m. 30.

La dimension record des cornes, d'après R. WARD, serait de 650 mm. (pour un exemplaire du Kenia). — Pour les colonies françaises le record paraît appartenir à un exemplaire de l'Oubangui-Chari (618 mm.) (Mme E. BLANC).

Répartition géographique. — De l'Oubangui-Chari-Tchad à l'ouest jusqu'au Soudan anglo-égyptien, Uganda, Kénia à l'est.

Formes géographiques ¹ :

1. — *Alcelaphus lelwel tchadensis* SCHWARZ. — Le Bubale rouge du Tchad. Syn. : *Bubalis lelwel tchadensis* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., sér. 8, vol. XI, p. 265, 1913.

Localité du type : Ketekma, Baguirmi (A. E. F.).

Cette forme est assez peu différente de *A. lelwel* typique, mais la tête osseuse est plus fine, les nasaux plus étroits. Les cornes sont de grande taille : leurs pointes sont fortement incurvées, dirigées intérieurement ou extérieurement.

Longueur (condylobasale) de la tête osseuse du type : 397 mm.

Répartition géographique. — Inconnue en dehors du type.

2. *Alcelaphus lelwel modestus* SCHWARZ. — Le Bubale rouge de Bahr Keeta. Syn. : *Bubalis lelwel modestus* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., 8^e série, 13, p. 32.

Localité du type : Bahr Keeta, N.-E. de Fort Archambault.

Cette forme ressemble à *A. l. tchadensis* mais elle est plus petite et de teinte plus sombre. Les cornes sont également plus petites. Certains auteurs la considèrent comme intermédiaire entre le Bubale du Tchad et les races du Soudan oriental.

Longueur totale du crâne (type) : 477 mm.

Répartition géographique. — Inconnue en dehors du type.

Gen. *DAMALISCUS* SCLATER et THOMAS, 1894

Le genre *Damaliscus* diffère du genre *Alcelaphus* par l'absence du prolongement postérieur du frontal, par la forme des cornes qui dessinent une simple courbe en arrière du crâne et par un garrot moins élevé que chez les Bubales par rapport à la croupe.

La faune de l'Afrique française ne comporte qu'une espèce : *Damaliscus korrigum*².

Damaliscus korrigum (OGILBY). — Le Damalisque korrigum; appelé parfois Tiang (Senegal hartebeest des chasseurs) (fig. 43).

Noms indigènes : Arabe : *tétel* et *tétel el aoua*. — Toubou : *n'Garam*. — Baguirmien : *kara ill*. — Bornouan et Kanembou : *korrigum*. — Kotoko : *griya*. — Sara : *kaa*. — Banda : *kanga lebi*. — Malinké : *galaba tankou*. — Foulbé : *mada*.

Syn. : *Antilope senegalensis* CHILDREN, in Deham and Clapperton's travels, Append., p. 192, 1826; — *Damalis senegalensis* (CHILDREN), H. Smith, GRIFFITH Anim. Kingd., vol. IV, p. 351; — *Antilope korrigum* OGILBY, Proc. Zool. Soc. London, 1836, p. 103; — *Damaliscus koba* LYDD. et BLAINE, Cat. Ung. Mamm. Brit. Mus., 2, 40, 1914.

Provenance du type : Pays Bornou (Nigeria du Nord).

1. Les autres formes seraient : *A. l. heuglini* MILLAIS, du Soudan anglo-égyptien. — *A. l. roosevelli* HELLER de l'Uganda.

2. On reconnaît dans le genre *Damaliscus* les espèces : *Damaliscus korrigum*. — *Damaliscus hunteri* SCLATER (1889) du Kenia. — *Damaliscus lunatus* (BURCHELL) (1824) du Sud-est de l'Afrique. — *Damaliscus pygargus* (PALLAS) (1766) et *Damaliscus albifrons* (BURCHELL) (1824) de l'Afrique du Sud.

Le Damalisque est une belle antilope qui atteint jusqu'à 1 m. 30 au garrot. Son port rappelle un peu celui de Bubale mais il y a moins de disproportion de taille entre l'avant-main et l'arrière-main que chez les Bubales. La coloration est d'un brun roux assez vif taché de noir sur le chanfrein, depuis la naissance des cornes presque jusqu'au muffle et sur les épaules et les cuisses où les taches très larges atteignent les genoux. La queue est terminée par une touffe de poils noirs. Le ventre et la face interne des membres sont plus clairs que le reste du corps.

Dimensions : Longueur totale (tête et corps) : 1 m. 75; — Longueur de la queue : 550 mm.; — Longueur du corps (scapuloischiale) : 950 mm.; — Hauteur au garrot : 1 m. 10; — Longueur du sabot (sole plantaire) : 80 mm.; — Hauteur du sabot : 50 mm.; — Poids : 100 à 150 kilogrammes.

Tête osseuse. — Sa forme est allongée, mais beaucoup moins toutefois que celle des Bubales. Profil supérieur légèrement concave au niveau des orbites. Les os nasaux sont longs et étroits : chacun d'eux est terminé par un prolongement nasal bifide (la pointe centrale étant plus longue que la pointe latérale). Les chevilles osseuses ne sont pas situées sur un prolongement postérieur des frontaux mais au sommet

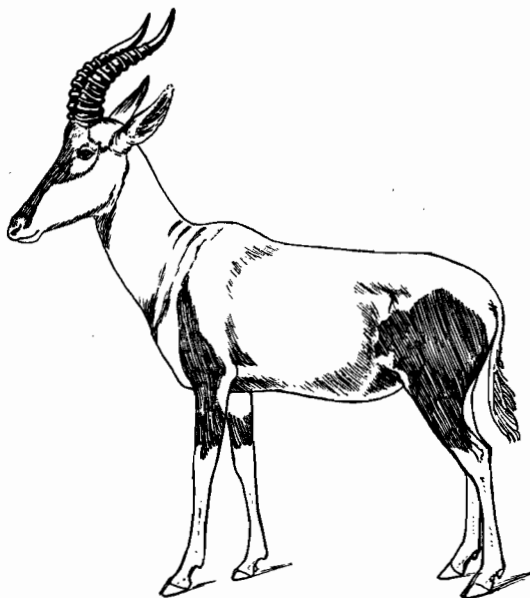


FIG. 43. — Le Damalisque.
(Hauteur au garrot : 1 m. 10).

du crâne, un peu en arrière et au-dessus des orbites. Le contour de la cavité orbitaire est légèrement ovale. La fosse lacrymale est bien indiquée.

Au maxillaire inférieur la branche montante est moins oblique par rapport au corps du maxillaire que chez les Bubales.

Dimensions (sur deux spécimens moyens) :

	mm.	mm.
Longueur totale.....	395	375
Longueur basion-gnathion.....	370	342
Longueur de la voûte palatine.....	217	200
Largeur orbitaire.....	149	134
Longueur de l'arcade molaire supérieure.....	95	85
Longueur de la mandibule.....		295
Longueur de l'arcade molaire inférieure.....		85
Longueur de l'espace interdentaire inférieur.....		97

Rapport : $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,36.

Dents. — Elles présentent les mêmes caractères que dans le genre *Alcelaphus* mais elles sont toutefois plus petites.

Cornes (fig. 44 et 45). — Elles existent dans les deux sexes. Elles sont régulièrement recourbées en arrière en forme de lyre avec les pointes légèrement relevées. Elles sont fortement annelées sur la plus grande partie de leur longueur et surtout sur la face antérieure. L'extrémité est lisse.

Dimensions : Longueur : 450 à 600 mm.; — Récord : 762 mm. (Lac Tchad) (coll. MAC CARTHY-MORROGH).

Biologie. — Les Damalisques sont des antilopes très communes en Afrique noire. Elles vivent par troupeaux de 30 à 40 individus mais qui peuvent atteindre plusieurs centaines de têtes au moment des migrations; ces migrations sont conditionnées dans certaines régions par le tarissement des points d'eau. MALBRANT donne à ce sujet d'intéressantes précisions concernant ces déplacements dans la région du Tchad. Les Damalisques sont des animaux rapides, résistants mais assez faciles à chasser en raison de leur inconscience en présence du danger. Ils se nourrissent d'herbes et se rapprochent très souvent des cultures indigènes dans lesquelles ils font des dégâts.

Durée de gestation : 7 mois environ (214 jours d'après JENNISON).

Les Damalisques vivent bien en captivité. On a pu en garder pendant 17 ans en parc zoologique. Leur durée de vie dans la nature est inconnue.

Répartition géographique. — Afrique occidentale et centrale.

Formes géographiques¹ :

1. *Damaliscus korrigum korrigum* (OGILBY). — Le Damalisque korrigum.

Répartition géographique. — Sénégal, A. O. F. jusqu'au Tchad.

2. *Damaliscus korrigum purpurescens* BLAINE. — Le Damalisque pourpré.

Syn. : *Damaliscus korrigum purpurescens* BLAINE, Ann. Mag. nat. Hist., 8^e sér., 13, 1914, p. 333.

Localité du type : Ibi, Rivière Benoué, Nord de la Nigeria.

Cette forme est assez peu différente de l'espèce type, mais les parties supérieures du corps sont claires et teintées de fauve pâle; le ventre est fauve rougeâtre. Les taches des épaules et des cuisses sont d'un gris cendré. Sur la face, prolongeant la tache très foncée du chanfrein, une bande un peu moins sombre s'étend entre l'œil et l'oreille.

Les cornes sont semblables à celles de *korrigum*.

Répartition géographique. — Nord de la Nigeria et probablement à proximité du lac Tchad.

1. Les autres formes seraient, d'après ALLEN:

D. k. eurus BLAINE (1914) du Tanganyika; — *D. k. jimela* (MATSCHIE) (1892) du Tanganyika et du Kenia. — *D. k. selousi* LYDEKKER (1907) du Kenia; — *D. k. topi* BLAINE (1914) du Kenia; — *D. k. ugandae* BLAINE (1914) de l'Uganda.

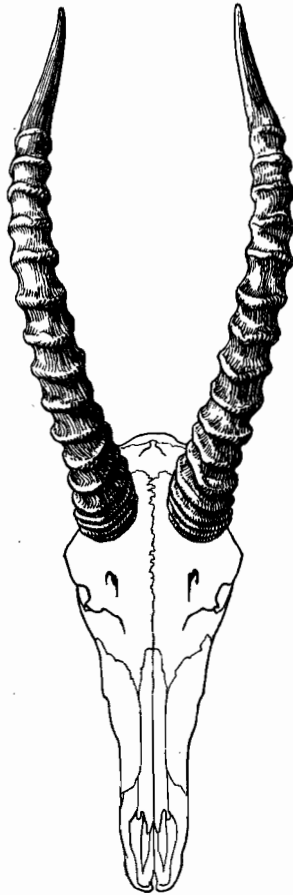


FIG. 44. — Tête osseuse et cornes de Damalisque (face supérieure).

(Longueur totale de la tête osseuse : 395 mm. — Longueur de la corne : 500 mm.)

3. *Damaliscus korrigum lyra* (SCHWARZ). — Le Damalisque aux cornes en lyre.
Syn. : *Damaliscus koba lyra* SCHWARZ. — Ann. Mag. nat. Hist., 8^e sér. 13, 1914.

Localité du type : N'dioko, Rivière Gribingi, Cours supérieur du Chari.

Cette forme s'apparente au *D. k. korrigum* mais les cornes sont plus minces et leurs pointes sont fortement recourbées en haut et en dedans.

La tête osseuse est plus fine et plus étroite au niveau de la région orbitaire.



FIG. 45. — Tête osseuse et cornes de Damalisque (profil).

Dimensions du crâne type : Longueur basale : 378 mm. ; — Largeur postorbitaire : 146 mm. ; — Longueur de la corne : 560 mm. ; — Écartement des pointes : 197 mm.

Répartition géographique. — Non délimitée.

Subfam. ORYGINAE

Les Antilopes de ce groupe sont de grande taille ; leurs cornes, présentes dans les deux sexes, sont toujours longues, de formes variables : droites, régulièrement recourbées en arrière ou tordues en spirale très large. Le museau est poilu ; la queue est longue, plus ou moins touffue à l'extrémité. Deux paires de mamelles chez la femelle.

La robe est de teinte claire (*Aegoryx*, *Addax*) ou foncée (*Hippotragus*).

La sous-famille des Oryginés est représentée en Afrique et Arabie ¹.

DIVISION EN GENRES

Sabots normaux, hauts et pointus en avant. Cornes annelées en forme de sabre

A. Cornes naissant derrière les cavités orbitaires et dirigées en arrière dans le prolongement du plan de la face. **Aegoryx** (p. 62).

1. Les représentants de cette famille dans les territoires de l'Afrique française (*Oryx*, *Hippotragus*, *Addax*) sont sur la liste des animaux protégés de façon partielle (chasse autorisée, dans certaines limites, aux porteurs des permis spéciaux ou des permis scientifiques) *J. off.*, 28 oct. 1936.

- B. Cornes naissant au-dessus de cavités orbitaires, dressées d'abord verticalement au-dessus de la tête et recourbées ensuite en demi-cercle en arrière. **Hippotragus** (p. 61).
 Sabots, bas, plats, fortement arrondis en avant et allongés en arrière.
 Cornes formant une large spirale en tire-bouchon. **Addax** (p. 67).

Gen. **AEGORYX** Pocock, 1918 ¹

Une seule espèce : **Aegoryx algazel** OKEN, et une seule forme pour la faune de l'Afrique noire française :

Aegoryx algazel algazel (OKEN). — L'Algazelle (fig. 46).

Noms indigènes : Arabe : *ouash* ou *beger el ouash*. — Maure : *ourguiya*. — Tamacheq : *ezzam* ou *izem*. — Peul et Sonhrai : *dieri karé*. — Malinké : *dangalan koulé*. — Kanembou : *porto*. — Gorane : *toroua zedo*.

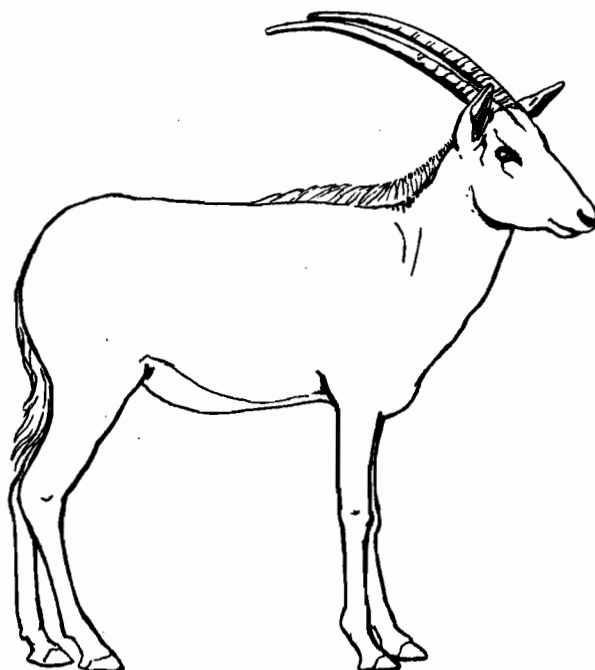


FIG. 46. — L'Algazelle.
(Hauteur au garrot : 1 m. 10.)

Syn. : *Cemas algazel* OKEN, Lehrb. d. Naturgesch., 1816, p. 741; — *Antilope tao* H. SMITH, Griffith Anim. Kingd, 1827, p. 327; — *Antilope ensicornis* HEMP. et EHRENB., Symb. Phys. Mamm., 1832; — *Antilope algazella* RUPPELL, Neue Wirb. Faun. Abyss. Gehor Saug. 1835, p. 26; — *Oryx leucoryx* SUNDEVAL, Kongl. Svenska Vet. Akad. Handl. Stockholm, 1843, p. 201.

L'Algazelle est une antilope de 1 m. 20 de hauteur moyenne au garrot. L'ensemble de la robe est blanc légèrement roussâtre. Le chanfrein est couleur rouille; l'encolure et le devant des épaules sont brun roux. Une bande d'un roux plus clair marque la cuisse. La queue est blanche,

terminée par un pinceau brun foncé. La crinière est très réduite.

Dimensions. — Longueur tête et corps : 1 m. 75; — Longueur de la queue : 450 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 1 m.; — Hauteur au garrot : 1 m. 10 à 1 m. 25; — Longueur du sabot (sole plantaire) : 70 mm.; — Hauteur du sabot : 60 mm.

1. L'ancien genre *Oryx* BLAINVILLE (1816) a été divisé en deux genres par Pocock (Ann. Mag. nat. Hist., 22, 1918, p. 214) : le genre *Oryx* (cornes droites) avec *Oryx gazella* (L.), de l'Afrique du Sud, *Oryx leucoryx* PALLAS, d'Arabie et *Oryx beisa* (RUPP) de l'Afrique orientale et le genre *Aegoryx* POCOCK (cornes recourbées).

2. On trouve en Afrique une autre forme : *Ae. a. dammah* C. ETSCH (1826) du Soudan anglo-égyptien.

Tête osseuse. — Elle est moins longue, plus ramassée que celle des Alcélapinés. Le profil supérieur est droit. Le massif postérieur du crâne (en arrière des cornes) est volumineux. L'occipital forme une surface verticale perpendiculaire à l'axe de la tête osseuse. Les frontaux sont larges et leurs chevilles osseuses prennent naissance bien en arrière des cavités orbitaires au contour arrondi. Les os nasaux, assez larges, ont un prolongement nasal formé d'une pointe centrale et de deux latérales très courtes. Pas de fosse lacrymale mais il existe une petite fontanelle fronto-naso-maxillo-lacrymale quadrangulaire. Les apophyses postérieures des prémaxillaires sont réunies aux nasaux au niveau du prolongement nasal. Le maxillaire inférieur a des branches montantes très larges.

Dimensions : Longueur totale : 357 mm.; — Longueur basion-gnathion : 320 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 198 mm.; — Largeur maximum (au niveau des orbites) : 132 mm.; — Longueur de l'arcade molaire supérieure : 115 mm.; — Longueur de la mandibule : 280 mm.; — Longueur de l'arcade molaire inférieure : 115 mm.; — Longueur de l'espace interdentaire inférieure : 170 mm.; — Longueur fronto-nasale : 220 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 100 mm.; — Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,36.

Cornes. — (fig. 47 et 48). — Elles existent dans les deux sexes, mais celles du mâle sont généralement plus fortes que celles des femelles. Elles sont très longues, légèrement recourbées, annelées sur les deux tiers de leur longueur et se terminent en pointe effilée en divergeant légèrement. Les anneaux sont très serrés à la base, plus espacés et plus renflés ensuite.

Dimensions : Longueur moyenne des cornes : 0 m. 70 à 1 mètre; — Circonférence à la base : 140 mm.; — Écartement des pointes : 140 mm.; — Espace intercorné à la base : 20 mm.; — Dimension record : 1 m. 134 (Tchad, coll. Maj. POWELL COTTON).

Dents. — Les dents ne présentent pas de différences essentielles avec les groupes précédents. Les colonnettes se trouvent à la même place. Les colonnettes interlobaires sont présentes aux molaires supérieures et aux molaires inférieures. Les croissants des faces d'usure sont le plus souvent réguliers et ne présentent pas les digitations qu'on trouve chez les Damalisques et les Bubales.

Biologie. — L'Algazelle vit dans les régions désertiques et pénètre très peu dans la zone sahélienne. C'est donc un animal de steppes pauvres en végétation. Elle vit, soit isolément, soit par bandes de 10 à 20 têtes et quelquefois plus. Ses mœurs sont assez mal connues. Elle se nourrit de la maigre végétation qui pousse dans les régions désolées de la zone saharienne, principalement de graminées. Les mâles se livrent des combats rendus dangereux par leurs cornes acérées dont on voit souvent les traces sur le corps des Oryx. Ce sont des antilopes rapides et assez difficiles à poursuivre et à chasser. Durée de gestation : 9 mois environ (Pour l'*Oryx beisa*, JENNISON indique 260 à 300 jours). La femelle met bas un seul petit.

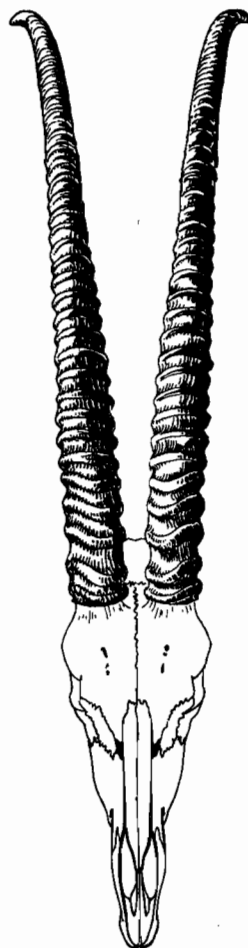


FIG. 47. — Tête osseuse et cornes d'Algazelle (face supérieure).

(Longueur totale de la tête osseuse : 357 mm. — Longueur de la corne : 800 mm.).

Répartition géographique. — L'Algazelle existait autrefois au nord du Sahara et en Égypte¹. Le dernier exemplaire tué dans cette région date de 1906, dans le Sahara tunisien.

Actuellement, son aire de répartition s'étend de la Mauritanie au Tibesti. On la

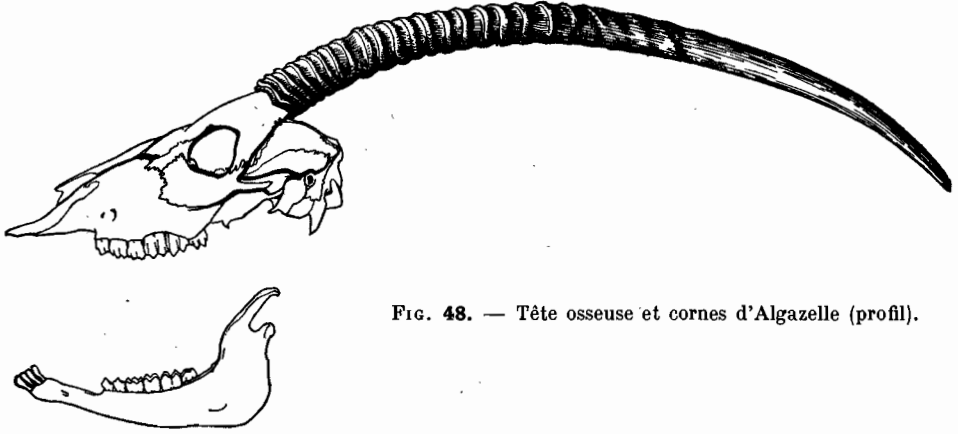


FIG. 48. — Tête osseuse et cornes d'Algazelle (profil).

trouve surtout dans le nord du Sénégal, du Soudan, dans la colonie du Niger et aux environs du Lac Tchad.

Gen. **HIPPOTRAGUS** SUNDEVALL, 1846

Une seule espèce pour la faune de l'Afrique noire française :

Hippotragus equinus (DESMAREST). — L'Antilope cheval, ou Antilope rouanne (fig. 49).

Noms indigènes : Arabe : *abou hourf*. — Tamacheq : *achamoul* ou *achamal*. — Toucouleur et Peul : *koba*. — Baoulé : *dagbé*. — Sara : *nossé* ou « *yagui* ». — Banda : *n'gao*. — Kotoko : *sambala*. — Baguirmien : *nasa*. — Bornouan et Kanembou : *n'gasagai*. — Malinké et Bambara : *dagbé* ou *dakoï*. — Sonhrai : *bichow*. — Mossi : *ouidi pelogo*. — Gourounssi : *kan*. — Ouolof : *nagâld*. — Saracolé : *nkéié*. — Djerma : *mekouaré*.

Syn. : *Antilope equina* DESMAREST, Dict. Hist. Nat., p. 32, 1804; — *Capra aethiopica* SCHINZ, Cuvier Thierreich, I, p. 402, 1812; — *Capra jubata* WAGNER, Schreber, Sauge, vol. V, pl. 287 C, 1824; — *Antilope barbata*, H. SMITH, GRIFFITH Cuvier Anim. Kingd., vol. IV, 1827, p. 180 et V, p. 325; — *Antilope aurita* BURCHELL, H. SMITH, Griff. Cuvier Anim. Kingd., V, p. 325, 1827; — *Antilope truteri*, J. B. FISCHER Synops. Mamm., 1829, p. 478.

L'Hippotrague est une grande antilope qui rappelle un peu par son port l'aspect du cheval mais sa tête est plus mince, son encolure courte, le garrot élevé et l'arrière-main un peu tombante. Les oreilles sont longues et la queue est longue et très touffue.

L'ensemble de la robe est couleur rouanne (fauve légèrement violacé), plus rousse chez les jeunes et plus grise chez les individus âgés. La face est marquée d'une large

1. A. BONNET et V. LORET. — L'Oryx dans l'ancienne Égypte. Arc. Mus. Hist. nat. de Lyon, 1908, 22 p., 19 fig., 1 pl.

2. Le genre *Hippotragus* renferme les espèces suivantes : *H. equinus* — *H. niger* HARRIS. Antilope des sables ou Hippotrague noir de l'Afrique du Sud, Angola, Kenia. — *H. leucophaeus* PALLAS, l'Hippotrague bleu, espèce éteinte depuis 1800 environ, du Cap de Bonne-Espérance.

bande noire qui déborde du chanfrein sur les joues. La lèvre inférieure et le mufle sont blancs. En avant de chaque œil il existe une petite tache allongée d'un blanc pur chez le mâle, moins vive chez la femelle. Une crinière rousse couvre la gorge. Le cou est garni d'une crinière dressée formée de poils raides et verticaux qui peut atteindre une dizaine de centimètres de hauteur. La queue est noire. Aux membres antérieurs des marques noires se trouvent au-dessus des genoux et sur les canons. Le ventre est gris blanchâtre. Sur tout le corps le poil est court, serré et lisse.

Dimensions : Longueur tête et corps : 2 m.; — Longueur de la queue : 630 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 1 m. 25; — Hauteur au garrot : 1 m. 30 à 1 m. 50; — Longueur du sabot (face plantaire) : 90 mm.; — Hauteur du sabot : 65 mm.; — Poids : 200 à 300 kilogrammes.

Tête osseuse. — Elle est massive, mais régulière dans ses proportions; le profil supérieur est concave. Le massif postérieur est volumineux en arrière des cornes. L'occipital est oblique d'arrière en avant.

Les frontaux sont courts : leurs chevilles osseuses, droites au sommet du crâne, prennent naissance au-dessus des cavités orbitaires arrondies. Les nasaux sont étroits : ils s'unissent aux frontaux au niveau de la partie antérieure des cavités orbitaires.

Pas de fosse larmière. On trouve une série de petites fontanelles dans la région fronto-lacrymo-maxillo-nasale.

Le maxillaire inférieur est très élargi à la base de chaque branche montante. Cette branche est relativement courte par rapport à la longueur du corps du maxillaire.

Dimensions : Longueur totale : 415 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 235 mm.; — Largeur maximum (au niveau des orbites) : 148 mm.; — Longueur de l'arcade molaire supérieure : 102 mm.; — Longueur de la mandibule : 315 mm.; — Longueur de l'arcade molaire inférieure : 110 mm.; — Longueur de l'espace interdentaire inférieur : 132 mm.; — Longueur fronto-nasale : 250 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 170 mm.

Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,35.

Dents : Les dents sont plus volumineuses que chez les Oryx et les faces d'usure plus larges. Les colonnettes interlobaires sont présentes à toutes les molaires. Nous avons même trouvé chez un spécimen adulte de forte taille, aux dents remarquablement développées, des colonnettes doubles aux molaires et des ébauches de colonnettes simples aux prémolaires, à la mâchoire supérieure.

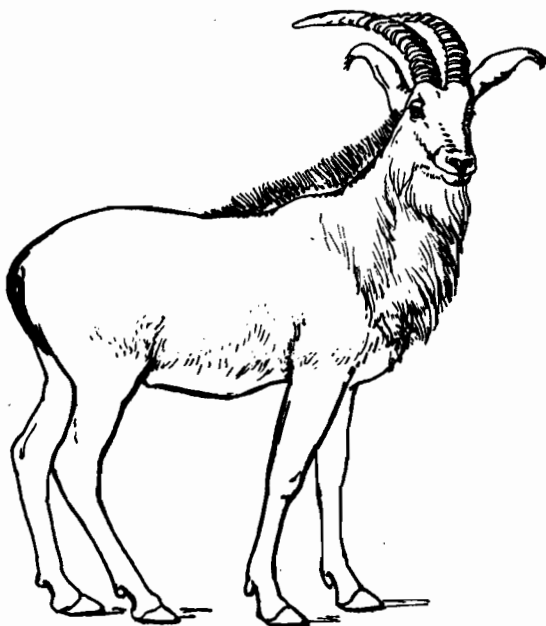


FIG. 49. — L'Hippotrague.
(Hauteur au garrot : 1 m. 30.)

Cornes (fig. 50 et 51). — Elles existent dans les deux sexes. Issues presque verticalement du sommet du crâne elles s'incurvent ensuite régulièrement en arrière et divergent un peu. Elles sont annelées : les anneaux, petits et serrés à la base, deviennent plus espacés et plus saillants ensuite. Le quart terminal est lisse ; les pointes sont très effilées. Chez les femelles les cornes ont la même forme et peuvent être aussi longues que chez le mâle mais leur diamètre est généralement plus faible.

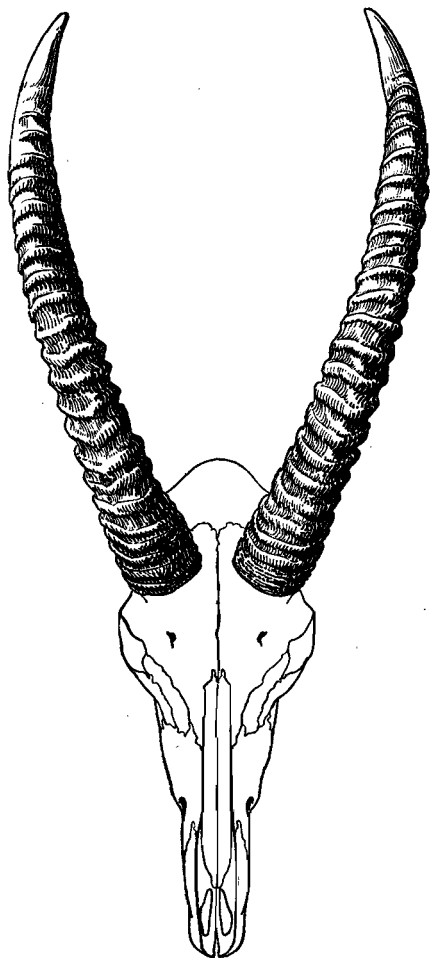


FIG. 50. — Tête osseuse et cornes de l'Antilope cheval (face supérieure).
(Longueur totale de la tête osseuse : 415 mm.
Longueur de la corne : 700 mm.)

Dimensions : Longueur : 650 à 750 mm. ; — Circonférence à la base : 240 mm. ; — Espace intercorné à la base : 30 à 40 mm. ; — Record : 975 mm. (*H. e. langheldi*, de la Rhodesia). — Le record pour les colonies françaises semble appartenir à un spécimen du Tchad : 806 mm. (Coll. Maj. M. E. DENNIS), mais le Dr GROMIER dans un ouvrage récent fait mention d'un spécimen abattu par lui et dont les cornes mesuraient 860 mm. (pour 1 m. 48 au garrot) ¹.

Voici, d'après BIGOURDAN et PRUNIER, les moyennes obtenues chez des spécimens de la région soudanaise :

	♂ mm.	♀ mm.
Longueur.....	650	500
Écartement des pointes :.....	300	250
Circonférence à la base.....	230	180

Biologie. — Les Hippotragues se rencontrent sur toutes les régions de savanes claires ou boisées et de brousse demi-dense. Ils vivent généralement par petits troupeaux de 4 à 15 têtes et se nourrissent d'herbes et de pousses d'arbres.

D'après PECAUD l'accouplement aurait lieu vers janvier et les naissances en novembre. La gestation serait donc de 10 mois.

Les Hippotragues vivent bien en captivité (10 à 16 ans d'après FLOWER).

Répartition géographique. — Tout l'Afrique au sud du Sahara sauf dans la région forestière du Congo. La limite nord serait le fleuve Sénégal (région de Kayes), puis en allant vers l'Est : Mopti, les environs de Niamey et le Tchad. Il existe dans toutes les colonies de l'Afrique noire française et partout assez abondant.

Formes géographiques :

1. *Hippotragus equinus koba* (GRAY). — L'Hippotrague de Gambie.

Syn. : *Aegoceros koba* GRAY. Cat. Rum. Mamm. Brit. Mus., p. 35, 1872. — *Hippotragus equinus gambianus* SCLATER et THOMAS, Book of Antelopes, IV, p. 28, 1899.
Provenance du type : Gambie.

1. Dr E. GROMIER. — La vie des animaux sauvages du Chari oriental, Payot. Paris, 1941, p. 57.

2. Les autres formes décrites sont : *Hippotragus equinus bakeri* HEUGLIN (1863) du Soudan anglo-égyptien, *H. e. coltoni* DOLLMAN et BURLACE (1928) de l'Angola, *H. e. dogelli* DE BEAUX (1921), de l'Uganda.

La teinte est d'un roux fauve. Tous les autres caractères sont ceux de l'espèce type.

Répartition géographique. — Afrique occidentale française.

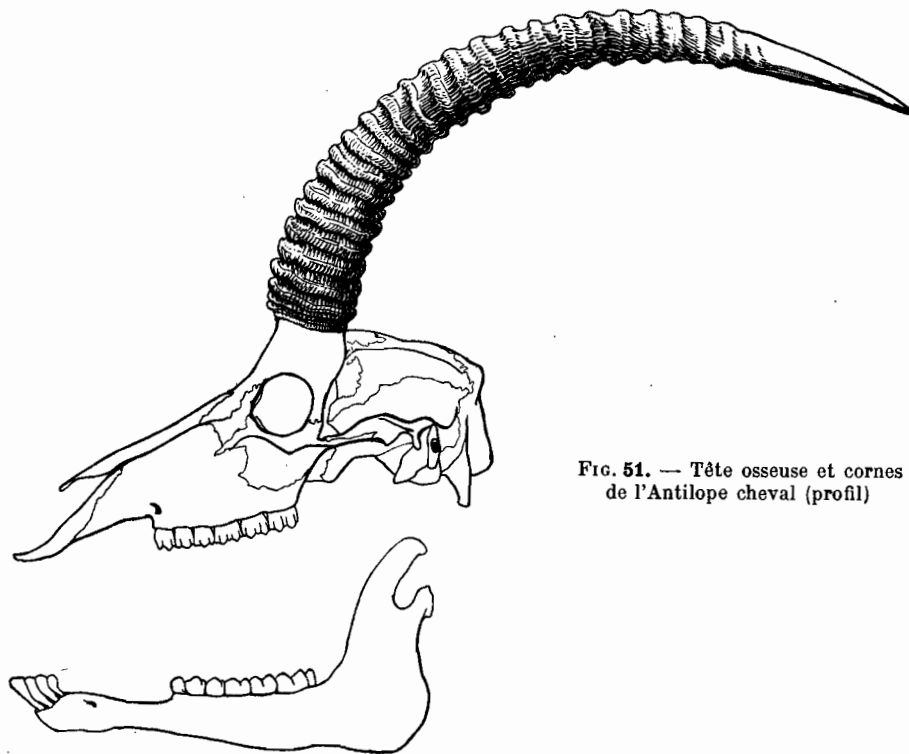


FIG. 51. — Tête osseuse et cornes de l'Antilope cheval (profil)

2. *Hippotragus equinus scharicus* SCHWARZ. — L'Hippotrague du Chari.
Syn. : *Aegoceros equinus scharicus* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., 8, II, p. 266, 1913.

Localité du type : Abilela, Chari inférieur.

Taille plus forte que celle de la forme précédente. Teinte générale chamois ocre, légèrement grisâtre aux épaules et au cou. Cornes longues et épaisses. Les mensurations de l'individu tué par le Dr GROMIER et indiquées plus haut se rapportent à cette forme.

Répartition géographique. — Chari.

Gen. **ADDAX** RAFINESQUE, 1815

Une seule espèce :

Addax nasomaculatus (BLAINVILLE).

Une seule forme pour l'Afrique noire française¹

Addax nasomaculatus nasomaculatus (BLAINVILLE). — L'Addax au nez tacheté (fig. 52).

1. Il existe une autre forme : *Addax nasomaculatus addax* CRETZCHMAR (1826) en Afrique orientale (Soudan anglo-égyptien).

Noms indigènes : Arabe : *akach*, *abou akach*, *begar el ouach* ou *begret el ouach*. — Tamacheq : *lamellet* ou *tamila*. — Gorane : *toroua tchona*.

Syn. : *Cerophorus* (*Gazella*) ou *Antilope nasomaculata* BLAINVILLE, Bull. des Sc. Soc. Philom. Paris, 1816, p. 75; — *Antilope sulurosa* OTTO, Nova Acta Acad. Caes. Leop-Car. Dresden et Halle (2) 12, 519, pl. 48, 1825; — *Antilope mytilopes* HAM. SMITH, GRIFF. Cuv. Anim. Kingd., 4, 204, 330, 1827; — *Antilope gibbosa* SAVI, Mem. scient. di Paolo Savi, Pisa, I, 17 pl. I, 1828.

Provenance du type : probablement Sénégal.

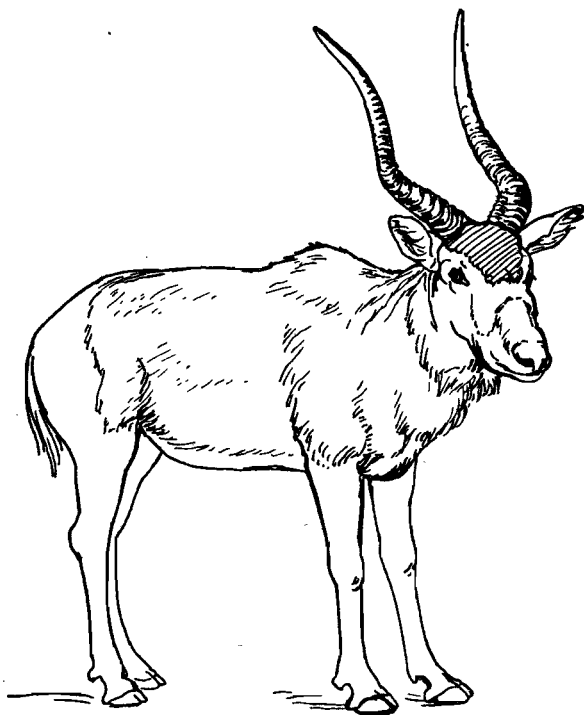


FIG. 52. — L'Addax.
(Hauteur au garrot : 1 m.)

L'Addax est une antilope assez différente des deux espèces précédentes. C'est un animal de taille moyenne, d'allure assez lourde et inélégante. Ses cornes sont spiralées. Les membres sont terminés par des sabots élargis et spongieux adaptés à l'habitat sablonneux. La robe est de teinte très claire, couleur sable pâle, plus blanc sur la croupe, les parties inférieures du corps et les membres. En hiver ces teintes sont plus grises, et le poil toujours dur et grossier est plus développé, notamment sur le cou et les épaules où il forme une légère crinière.

La face est couleur café au lait, marquée d'un chevron blanc très net au-dessous des yeux. Une épaisse touffe de poils brun foncé garnit le chanfrein et la région intercornée.

Dimensions : Longueur tête et corps : 1 m. 60; — Longueur de la queue : 320 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) :

900 mm.; — Hauteur au garrot : 1 m. à 1 m. 10; — Longueur du sabot (sole plantaire) : 85 mm. — Hauteur du sabot : 50 mm.; — Poids : 100 à 125 kilogrammes.

Tête osseuse : Le profil supérieur est presque rectiligne. Le massif postérieur du crâne, en arrière des cornes, est court, mais large et volumineux et se termine par un occipital plat, perpendiculaire à l'axe longitudinal de la tête. Les frontaux, larges, portent des chevilles osseuses écartées prenant naissance bien en arrière des cavités orbitaires; celles-ci sont à peu près arrondies. Les os nasaux, larges et courts, s'unissent aux frontaux un peu en avant du bord antérieur des orbites; le prolongement nasal est court. Les apophyses postérieures des prémaxillaires sont hautes, relevées et rejoignent les nasaux au niveau du prolongement nasal. Pas de fosse lacrymale. Une fontanelle maxillo-lacrymo-nasale. Le maxillaire inférieur est court avec des branches montantes larges et arrondies à leur base.

Dimensions : Longueur totale : 310 mm.; — Longueur basion-gnathion : 290 mm.;

— Longueur de la voûte palatine : 180 mm.; — Largeur maximum de la tête (au niveau des orbites) : 145 mm.; — Longueur de l'arcade molaire supérieure : 106 mm.; — Longueur de la mandibule : 260 mm.; — Longueur de l'arcade molaire inférieure : 106 mm.; — Longueur de l'espace interdentaire inférieur : 57 mm.; — Longueur fronto-nasale : 190 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 95 mm.

Rapport : $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,46.

Cornes (fig. 53 et 54). — Elles sont fines, longues, annelées, enroulées en large spirale, hétéronymes, divergentes à leur extrémité et très effilées. Les cornes de la femelle sont nettement plus fines que celles du mâle.

Dimensions : Longueur : 620 mm.; — Circonférence à la base : 125 mm.; — Écartement à l'extrémité : 410 mm.; — Espace basal intercorné : 35 mm.; — Record : 1.075 mm. (Darfour)-950 mm. (Lac Tchad) (Coll. J. V. GILL).

Biologie. — L'Addax est une antilope dont l'habitat est restreint aux régions désertiques. On la trouve soit isolée, soit par petits troupeaux, soit par bandes pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines de têtes (suivant IN TANOUST). Ce n'est pas une antilope sédentaire : elle se déplace constamment à la recherche de pâturages et d'eau. Pendant la saison sèche, il n'est pas rare de la voir descendre jusqu'à la zone sahélienne, mais elle remonte au Sahara pendant l'hivernage. Sa résistance au manque d'eau est remarquable et comparable à celle du Chameau.

La femelle met bas un petit par an. La durée de gestation n'est pas connue.

L'Addax vit bien en captivité (en moyenne 14 à 18 ans, d'après FLOWER). Les Égyptiens semblent d'ailleurs l'avoir domestiqué : le nombre de têtes d'Addax entre généralement dans l'énumération de leur bétail.

Répartition géographique. — Sahara. La limite sud paraît aller du Sénégal au Tchad pour la forme

Addax nasomaculatus nasomaculatus. La race *Addax nasomaculatus addax* paraît être restreinte à la région orientale de l'Afrique.

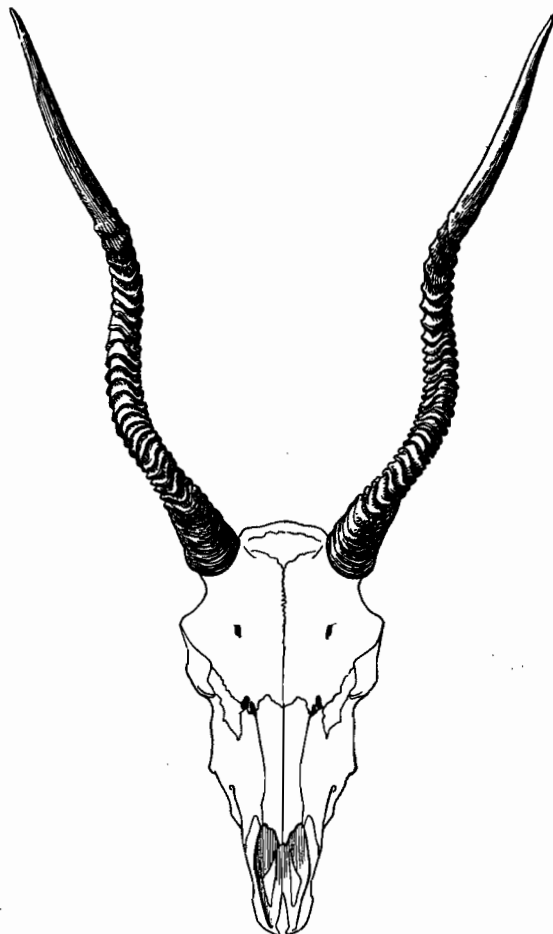


FIG. 53. — Tête osseuse et cornes de l'Addax (face supérieure).
(Longueur totale de la tête osseuse : 310 mm.
Longueur de la corne : 620 mm.)

Subfam. REDUNCINAE

Antilopes de taille grande ou moyenne. Les cornes sont présentes seulement chez les mâles; elles sont plus ou moins recourbées en avant et hétéronymes. Le museau est

nu, les glandes de a face rudimentaires ou absentes. Deux paires de mamelles chez la femelle.

Cette sous-famille dont les représentants sont exclusivement africains comprend

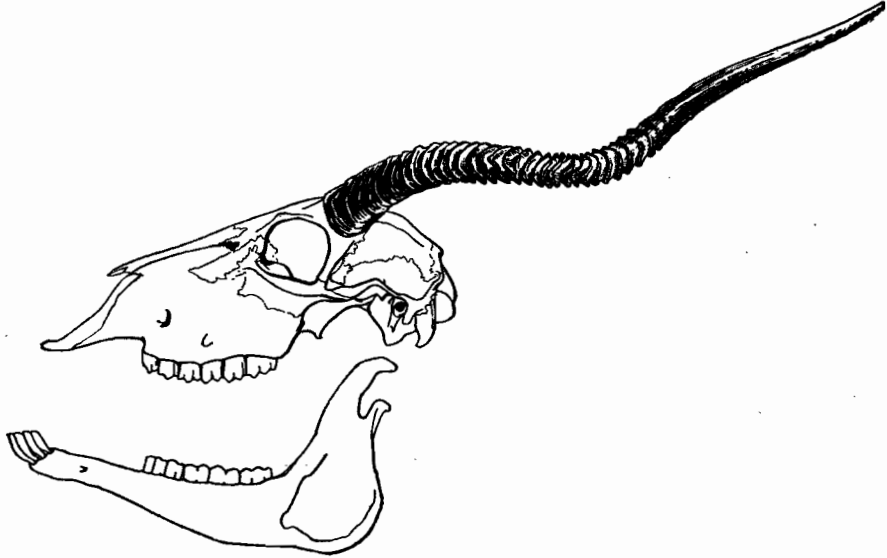


FIG. 54. — Tête osseuse et cornes de l'Addax (profil).

cinq genres : *Redunca*, *Adenota*, *Kobus*, *Pelea*¹, *Ammodorcas*², *Onotragus*³. Les trois premiers intéressent l'Afrique française.

DIVISION EN GENRES

— Taille moyenne (Hauteur au garrot : 0 m. 75). Cornes relativement peu développées recourbées en avant. Une tache nue devant l'oreille. Deux paires de glandes inguinales. Queue touffue..... **Redunca** (p. 70).

— Taille un peu plus forte (Hauteur au garrot : 0 m. 90). Cornes en lyre, à double courbure. Une paire de glandes inguinales. Queue touffue à l'extrémité **Adenota** (p. 73).

— Grande taille (Hauteur au garrot : 1 m. 10). Grandes cornes en lyre. Pas de glandes inguinales. Queue touffue à l'extrémité..... **Kobus**, (p. 76).

Gen. REDUNCA H. SMITH, 1827

Une seule espèce pour la faune de l'Afrique noire française.

Redunca redunca (PALLAS). — Le Redunca ou Antilope cervicapre d'Afrique ou Nagor de Buffon; Reedbuck des chasseurs (fig. 55).

Noms indigènes : Arabe : *am soubague*. — Bambara, Malinké et Peul : *konkorumaré*, ou *konkoron*. — Haoussa : *kaji*. — Baoulé : *kekredia*. — Bornouan : *komaseno*. — Banda : *guialo*. — Toucouleur : *diabaré*, *n'ouokini*. — Saracolé : *ngasé*.

1. Le genre *Pelea* avec une seule espèce : *Pelea capreolus* (BECHSTEIN) (aal Rhebok des chasseurs) est restreint au Cap de Bonne-Espérance.

2. Le genre *Ammodorcas* avec une seule espèce : *Ammodorcas clarkei* (THOS.) (Dibatag des chasseurs) ne se rencontre qu'au Somaliland.

3. Le genre *Onotragus* avec deux espèces : *Onotragus leche* (GRAY) et *Onotragus megaceros* (FITZ.) se rencontre en Afrique orientale, Afrique du Sud et Sud-ouest.

Syn. : *Antilope redunca* PALLAS, Spicil. zool., p. 8, 1767; — *Antilope reversa* PALLAS, Miscel. zool., p. 5, 1776; — *Antilope rufa* AFZELIUS, Nov. Act. Reg. Soc. Sc. Upsala, 250, 1815; — *Redunca nagor* RUPPELL, Mus. Senckenberg, 182, 1842; — *Cervicapra redunca typica* WARD, Rec. Big Game, p. 222, 1807.

Cette petite antilope, aux formes bien proportionnées est principalement caractérisée par la direction des cornes du mâle qui sont fortement recourbées en avant et en dedans : cette disposition permet de différencier le Redunca du Cobe de Buffon dont les cornes sont recourbées vers l'arrière.

Le pelage est uniforme, d'un roux fauve brillant, assez long. Le devant des membres est plus gris. Le menton, la face interne des membres, le ventre sont blancs. La queue est touffue, à longs poils fauves dessus, blancs dessous.

Il existe d'autre part un caractère très particulier à cette espèce. Au-dessous de la base de l'oreille on trouve un petit espace circulaire, de la dimension d'une pièce de monnaie, dépourvu de poils et laissant paraître la peau de couleur gris foncé. Cette marque existe dans les deux sexes.

Dimensions : Longueur tête et corps : 1 m. 27; — Longueur de la queue : 200 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 760 mm.; — Hauteur au garrot : 700 mm. à 800 mm.; — Longueur du sabot (face plantaire) : 46 mm.; — Longueur du bord antérieur : 32 mm.; — Poids : 45 à 55 kilogrammes.

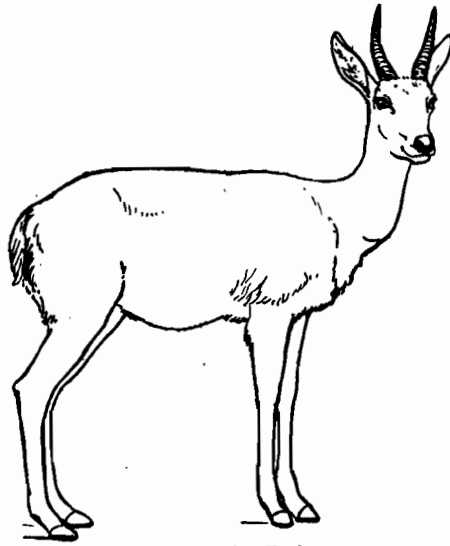


FIG. 55. — Le Redunca.
(Hauteur au garrot : 750 mm.)

Tête osseuse. — Elle est très large au niveau des orbites et effilée à l'extrémité du museau. Profil supérieur irrégulier avec une convexité marquée à la partie postérieure des os nasaux et une forte et large concavité entre les orbites. Le massif postérieur du crâne, en arrière des cornes, est très volumineux; l'occipital droit, plat, perpendiculaire à l'axe longitudinal de la tête osseuse. Les nasaux, de longueur moyenne, forment une surface courbe et étroite; ils s'unissent aux frontaux au niveau de la région moyenne des orbites. Les apophyses montantes des prémaxillaires n'atteignent pas les nasaux en arrière. Pas de fosses larmières, mais une fontanelle de forme allongée intéresse la région lacrymo-naso-fronto-maxillaire. Le maxillaire inférieur est étroit avec une branche montante perpendiculaire au corps du maxillaire.

Dimensions : Longueur totale : 250 à 260 mm.; — Longueur basion-gnathion : 215 à 230 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 130 à 135 mm.; — Largeur maximum (au niveau des orbites) : 107 à 114 mm.; — Longueur de la rangée des molaires supérieures : 62 à 66 mm.; — Longueur de la mandibule : 185 à 212 mm.; — Longueur de la rangée molaire inférieure : 62 à 68 mm.; — Longueur de l'espace interdentaire inférieur : 63 à 72 mm.; — Longueur fronto-nasale : 147 à 160 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 90 à 95 mm.;

Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,42 à 0,43.

Dents. — Elles sont de petite taille, mais n'offrent pas de caractères très particuliers sauf la présence à peu près constante de la colonnette interlobaire sur la plupart des molaires.

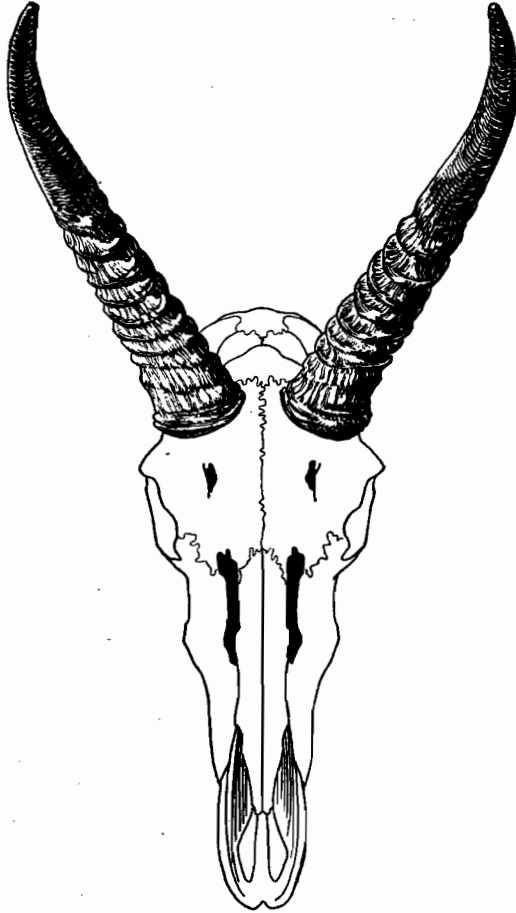


FIG. 56. — Tête osseuse et cornes de *Redunca* (face supérieure).

(Longueur totale de la tête osseuse : 250 mm.
Longueur de la corne : 200 mm.)

Cornes (fig. 56 et 57). — Elles n'existent que chez les mâles. Elles prennent naissance au-dessus des cavités orbitaires et sont très écartées. Dirigées d'abord en arrière, elles se recourbent ensuite en avant et en dedans. Elles sont fortes, à section cylindrique ou en ellipse à la base, munies d'anneaux saillants sur les deux tiers de leur longueur et lisses ensuite jusqu'à la pointe.

Dimensions : Longueur (en suivant la courbe) : 170-240 mm.; — Circonférence à la base : 110-120 mm.; — Écartement des pointes : 150-185 mm.; — Espace intercorné : 30-35 mm.; — Record : 409 mm. (Nil Blanc) (Race *R. r. colloni*). Pour les colonies françaises le record appartient à un spécimen de l'Oubangui-Chari (*R. r. nigériensis*) : 262 mm. 5. — Coll. G. M. HAARDT).

Biologie. — Le *Redunca* se rencontre par petites bandes de 3 ou 4 individus au voisinage de tous les cours d'eau et des mares permanentes. Ce sont des animaux assez craintifs, mais rapides.

Ils sont moins communs que les Cobes.

Répartition géographique. — Afrique occidentale, orientale et nord-orientale.

Formes géographiques ¹ :

1. *Redunca redunca redunca* (H. SMITH). — Le *Redunca* du Sénégal.

Provenance du type : Sénégal.

Record de longueur de la corne : 275 mm.

Répartition géographique. — Afrique occidentale. Sénégal, Gambie jusqu'à la Gold Coast.

1. Autres formes géographiques : *Redunca r. bayoni* DE BEAUX (1921) Uganda; — *Redunca r. bohor* RUPPEL (1842) de l'Abyssinie et Soudan anglo-égyptien — *Redunca r. colloni* W. ROTHSCHILD (1902) du Kordofan et Somaliland. — *Redunca r. diana* SCHWARZ (1929) du Congo belge — *Redunca r. tohi* HELLER (1913) du Kenya; — *Redunca r. ugandae* BLAINE (1913) de l'Uganda; — *Redunca r. wardi* THOS., 1900 du Kenya.

2. *Redunca redunca nigeriensis* (BLAINE). — Le Redunca de la Nigeria.

Syn. *Cervicapra bohor nigeriensis* BLAINE, Ann. Mag. nat. Hist., II, 1913, p. 290.

Localité du type : Ibi, Nord de la Nigeria.

Taille plus forte que la précédente. Coloration générale fauve jaunâtre pâle. Poils plus courts que chez l'espèce type.

Cornes plus longues mais moins recourbées en avant.

Répartition géographique. — Nigeria du Nord, Tchad, Chari, Logone, Moyen Chari.

Gen. **ADENOTA** GRAY, 1874

Une seule espèce pour la faune de l'Afrique noire française :

Adenota kob (ERXLEBEN). — Le Cobe de Buffon (fig. 58).

Noms indigènes : Arabe : *hamraye*. — Malinké et Bambara : *son, dounsa*. — Peul : *kemba*. — Baoulé : *frété*. — Haoussa : *marea*. — Sara et Baguirmien : *kala*. — Banda : *takba*. — Kotoko : *seiga*. — Bornouan : *komaseno*.

Syn. : *Antilope kob* ERXLEBEN, Syst. Regn. anim., 1777, p. 293; — *Antilope forfex* H. SMITH, GRIFF. Cuv. Anim. Kingd., 4, p. 221, 5, p. 334, 1827; — *Antilope adenota* H. SMITH, GRIFF. Cuv. Anim. Kingd., 4, p. 223, 1827; — *Kobus adansoni*, A. SMITH, Ill. Zool. South. Afr. Mamm., 1840; — *Antilope annulipes* GRAY, Ann. Mag. nat. Hist., p. 267, 1842; — *Adenota buffonni* FITZ., S. B. K. Akad. Wiss. Wien., 1869, p. 174.

Cette antilope, de taille moyenne, très bien proportionnée, est un peu plus forte que les *Redunca* (moyenne de hauteur au garrot : 85 cm.). Les cornes sont rejetées en arrière puis se recourbent en avant, beaucoup moins toutefois que chez les *Redunca*.

Le pelage est d'un roux vif, principalement sur les épaules, le dos et les cuisses. Les lèvres, le menton, le ventre, la face interne des membres sont blancs; il existe aussi un cercle blanc plus ou moins net autour des yeux. La face antérieure des membres est marquée d'une ligne brun-foncé, presque noire, plus nette et montant plus haut sur le membre antérieur que sur le membre postérieur. Au-dessus des sabots, à la base de cette ligne noire, on trouve de petites marques blanches. Sur la région dorsale et la nuque, pas de crinière. La queue est terminée par un toupet de poils noirs, fauves et blancs. L'ensemble du pelage est court, serré, lisse et brillant.

1. Il existe une autre espèce : *Adenota vardonii* (LIVINGSTONE) (1857), Le Puku, du Zambèze et du Nyasaland.

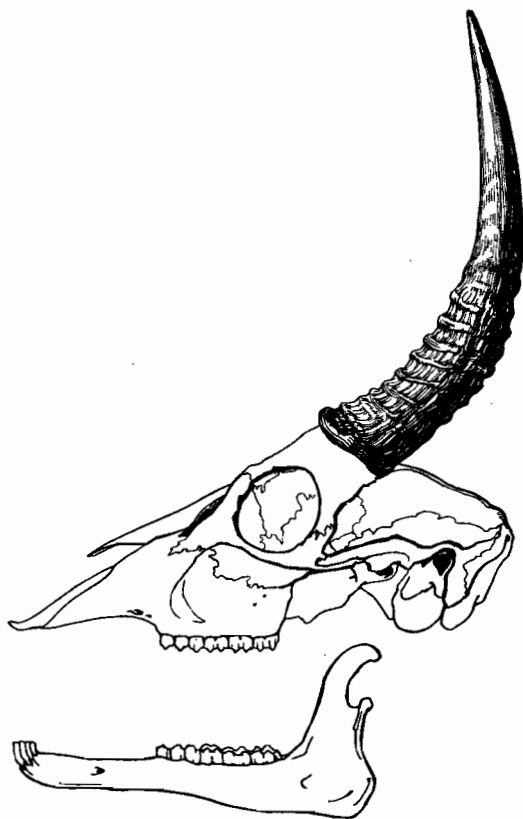


FIG. 57. — Tête osseuse et cornes de *Redunca* (profil).

Dimensions. — Les femelles sont nettement plus petites que les mâles. Voici les dimensions relevées dans l'ouvrage de BIGOURDAN et PRUNIER. Ces dimensions nous paraissent un peu faibles pour l'ensemble de l'espèce, comme nous le voyons par comparaison avec un spécimen du Muséum de Paris. De nombreux exemplaires peuvent atteindre jusqu'à 1 mètre au garrot et les poids s'élever jusqu'à 80 à 90 kg. chez certains individus.

	♂	♀	♂
Longueur tête et corps.....	1 m. 40	1 m. 33	1 m. 65
Longueur de la queue.....	270 mm.	250 mm.	270 mm.
Hauteur au garrot.....	860 mm.	780 mm.	920 mm.
Poids ¹	68 kg.	55 kg.	

Tête osseuse. — Elle est le plus souvent moins large au niveau des orbites et plus effilée dans la région nasale que chez les *Redunca*, mais les autres caractères sont sensiblement les mêmes.

Le profil supérieur est toujours marqué d'une dépression très nette entre les orbites avec des trous sourciliers larges formant en avant de chaque cheville osseuse une cavité profonde.

Les branches montantes des intermaxillaires rejoignent les os nasaux à leur partie supérieure (caractère différentiel des *Redunca*). Au maxillaire inférieur la branche montante est large et arrondie à sa base (angle postérieur).

Dimensions : Longueur totale : 305 mm.; — Longueur basion-gnathion : 280 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 172 mm.; — Largeur maximum au niveau des orbites : 120 mm.; — Longueur de la rangée dentaire supérieure : 82 mm.; — Longueur de la mandibule : 235 mm.; — Longueur de la rangée dentaire inférieure : 84 mm.; — Longueur de l'espace interdenteaire inférieur : 65 mm.; — Longueur fronto-nasale : 175 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 120 mm.; — Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,39.

Dents. — Aucun caractère très particulier. Les colonnettes interlobaires sont généralement présentes, au moins sur la première molaire.

Cornes (fig. 59 et 60). — Le mâle seul porte des cornes. Celles-ci sont assez longues, annelées, épaisses à la base avec une première courbure en arrière de la tête, puis une deuxième courbure assez accentuée en haut et un peu en avant. Les pointes sont lisses.

Dimensions : Longueur : 350 à 500 mm.; — Circonférence à la base : 150-160 mm.; — Écartement entre les pointes : 110 à 200 mm. (très variable); — Espace intercorné :

1. D'après le Colonel MEINERTZHAGEN (Pr. Zool. Soc. London, 1938) les Cobes de Buffon peuvent peser de 100 à 120 kilogrammes!

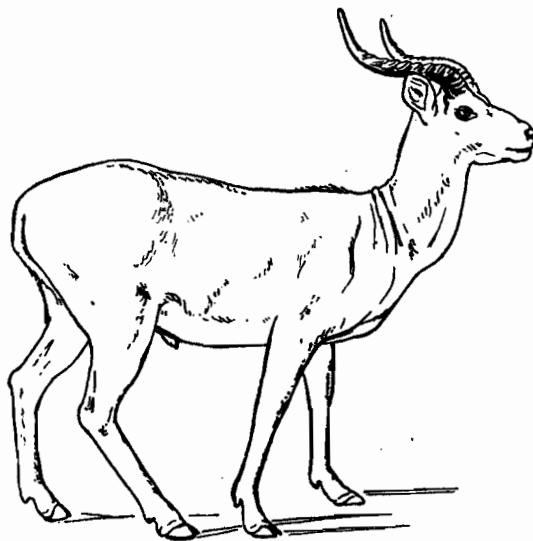


FIG. 58. — Le Cobe de Buffon.
(Hauteur au garrot : 860 mm.)

307 mm.; — Record : 568 mm., pour la forme typique : *A. k. kob*. (Oubangui-Chari) (coll. E. Edmond BLANC).

£50 mm. pour les formes de l'Afrique orientale (*A. k. thomasi* et *A. kleucotis*).

Biologie. — Le Cobe de Buffon est une espèce sédentaire, vivant dans les savanes boisées ou en bordure des grandes forêts, toujours à proximité des rivières et des points

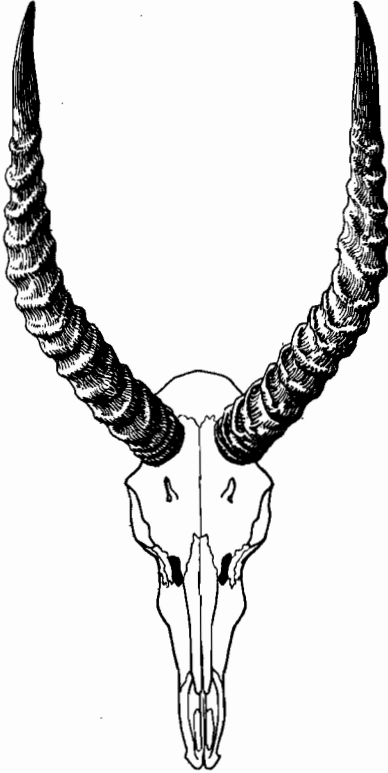


FIG. 59. — Tête osseuse et cornes de Cobe de Buffon (face supérieure).
(Longueur totale de la tête osseuse : 305 mm. — Longueur de la corne : 400 mm.)

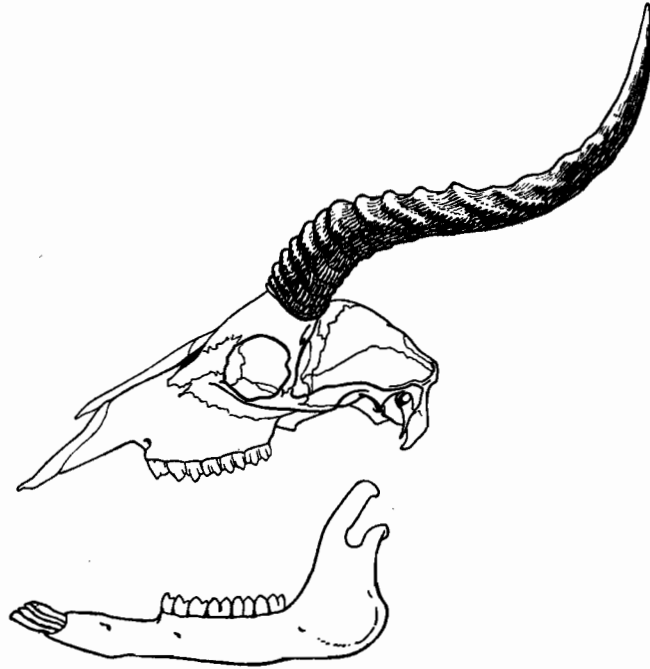


FIG. 60. — Tête osseuse et cornes de Cobe de Buffon (profil).

d'eau. On la trouve par petites hardes ou par troupeaux de quelques dizaines de têtes. La densité de l'espèce paraît être encore assez forte malgré la chasse intense dont elle a été l'objet.

Le Cobe de Buffon est facile à apprivoiser : c'est un animal très gracieux, recherché par les parcs zoologiques. Sa durée de gestation est inconnue.

Répartition géographique. — Très large, elle englobe toute l'Afrique au sud du Sahara.

Formes géographiques :

1. *Adenota kob kob* ERXLEBEN. — Le Cobe de Buffon.

Répartition géographique : Sénégal, Guinée.

2. *Adenota kob nigricans* LYDEKKER. — Le Cobe noirâtre.

Syn. : *Cobus nigricans* LYDEKKER, Proc. Zool. Soc. London, 1899, p. 794.

Localité du type : Sierra Leone (Koufaré).

Forme de coloration plus foncée que la précédente. Les marques sombres des membres sont plus accusées. La région dorsale est plus foncée : teinte brun chocolat.

Répartition géographique. — Inconnue en dehors du type, mais il est possible que cette forme se retrouve dans les galeries forestières et les régions boisées de la Guinée à proximité du Sierra Leone.

3. *Adenota kob riparia* SCHWARZ. — Le Cobe de la Gold Coast.

Syn. : *Adenota kob riparia* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., 13, 1914, p. 39.

Localité du type : District de Kpandu, Gold Coast.

Forme de petite taille. Cornes épaisses, plus courtes que celles de *Adenota k. kob* avec les pointes plus rejetées en avant. La tête osseuse est courte et large et les cercles orbitaires très saillants.

Répartition géographique. — Non délimitée.

4. *Adenota kob bahr-keetae* SCHWARZ. — Le Cobe de Bahr-Keeta.

Syn. : *Adenota kob bahr-keetae* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., II, 1913, p. 497.

Localité du type : Bahr-Keeta, N.-E. de Fort-Archambault, Tchad.

Le pelage de la partie supérieure du corps est fauve-foncé. La zone blanche qui entoure l'œil est réduite. Les cornes sont trapues et leur courbure basale très accentuée.

Répartition géographique. — Non délimitée.

5. *Adenota kob adolfi-friderici* SCHWARZ. — Le Cobe du Tchad.

Syn. : *Adenota kob adolfi-friderici* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., II, 1913, p. 496.

Localité du type : Bornou, rive gauche de l'embouchure du Chari, près du Tchad.

Taille plus forte que celle de l'espèce type avec des cornes massives aux pointes longues. La tête osseuse est longue et étroite. Coloration fauve, assez sombre sur la partie postérieure du corps, plus pâle sur les épaules et le cou.

Répartition géographique. — Non délimitée.

Autres formes géographiques :

A. k. alurae HELLER (1913) de l'Afrique orientale; — *A. k. leucotis* (LICHT. et PETERS) (1853) du Soudan anglo-égyptien; — *A. k. neumanni* W. ROTHSC. (1913) de la partie sud du Soudan anglo-égyptien *A. k. thomasi* (P. L. SCLATER) (1864) de l'Uganda.

Gen. **KOBUS** A. SMITH, 1840

Une seule espèce pour la faune française¹ :

Kobus defassa (RUPPELL). — Le Cobe ou Waterbuck des chasseurs (fig. 61).

Noms indigènes : Arabe : *kalambourou*. — Malinké et Bambara : *tsin-tsin* ou *sing-sing* ou *cené*. — Peul : *dounsa*. — Baguirmien : *m'bourou*. — Bornouan et

¹. On trouve en Afrique une autre espèce *Kobus ellipsiprymnus* (OGILBY) (1833) ou Cobe à croissants, de l'Afrique orientale.

Kanembou : *koromi*. — Sara : *m'bi*. — Banda : *bita*. — Kotoko : *koro*. — Mossi : *brougendi*. — Gouroussi : *nembirou*. — Saracolé : *toufé*.

Syn. : *Antilope defassa* RUPPELL, Neue Wirb. Fauna Abyss. Saugel. 1835, p. 9, pl. III; — *Kobus sing sing* GRAY, List spec. Mamm. Brit. Mus., 1843, p. 159; — *Kobus defassa* GRAY, Ann. Mag. nat. Hist., vol. XVIII, 1846, p. 232.

Le Cobe est une antilope de grande taille (hauteur au garrot : 1 m. 20 à 1 m. 25), aux formes robustes mais cependant assez harmonieuses. La femelle est plus petite que le mâle. Le pelage est assez long et grossier : les poils sont particulièrement longs sur le cou et la gorge.

La coloration est d'un brun roux plus ou moins foncé; la région dorsale est plus sombre que le reste de la robe. Le chanfrein est noirâtre, les yeux sont entourés d'un cercle blanchâtre ainsi que les lèvres. Les oreilles sont grandes, bordées de noir et leur face interne garnie de poils blancs. Les parties inférieures des membres, à partir du genou et du jarret, sont de teinte sombre.

La face interne des membres, le ventre, les fesses sont blanchâtres. La queue, blanchâtre en dessous, se termine par une touffe de poils noirs.

Dimensions : Longueur tête et corps : 2 m. (♂), 1 m. 90 (♀); — Longueur de la queue : 450 mm. environ;

— Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 1 m. 15 (♂), 1 m. (♀); — Hauteur au garrot : 1 m. 20 à 1 m. 25 (♂), 1 m. à 1 m. 10 (♀); — Longueur du sabot (sole plantaire) : 80 à 90 mm.; Hauteur du sabot : 60 mm. environ. — Poids : 150 à 250 kilogrammes.

Tête osseuse. — Plus forte et plus massive que chez les deux genres précédents, mais les caractères sont sensiblement les mêmes. Les trous sourciliers sont toujours très grands et forment deux cavités triangulaires à la base des cornes, de chaque côté de la dépression du crâne à cet endroit, entre les orbites. Les os nasaux sont relativement courts et larges. Les apophyses montantes des intermaxillaires n'atteignent pas les os nasaux à leur extrémité postérieure. Pas de fosse larmière, mais une fontanelle lacrymo-nasale de forme allongée. Maxillaire inférieur robuste, arrondi à la base de la branche montante.

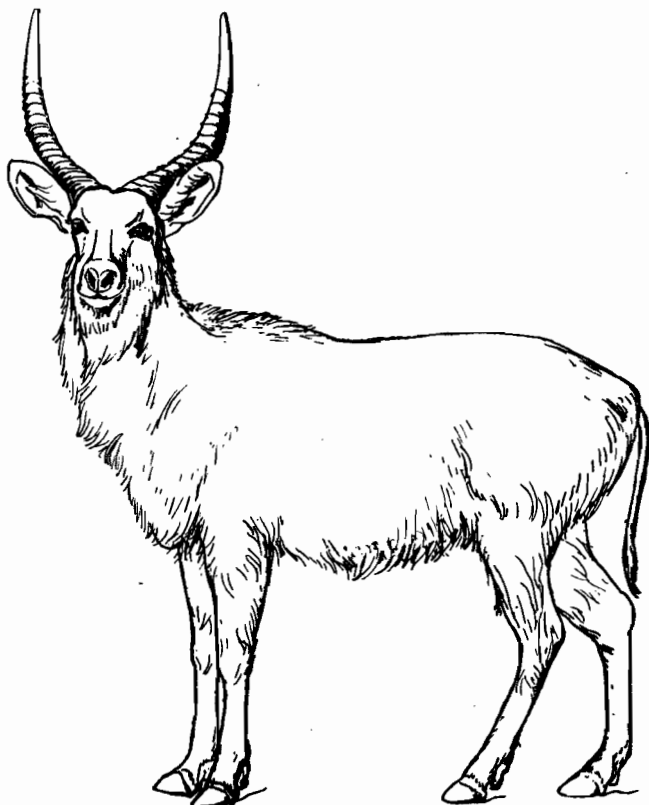


FIG. 61. — Le Cobe defassa.
(Hauteur au garrot : 1 m. 20.)

Dimensions : Longueur totale : 370 à 400 mm.; — Longueur basion-gnathion : 340 à 380 mm.; — Largeur maximum (au niveau des orbites) : 154 à 160 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 210 à 225 mm.; — Longueur de la rangée dentaire supérieure : 100 mm.; — Longueur de la mandibule : 300 mm.; — Longueur de la rangée dentaire inférieure : 105 mm.; — Longueur de l'espace interdentaire inférieur : 87 mm.; — Longueur cranio-nasale : 230 à 275 mm.; — Longueur cranio-occipitale : 85 à 90 mm.

Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,40.

Dents (fig. 62). — Mêmes caractères que chez *Redunca* et *Adenota*. La colonnette interlobaire est présente, au moins à la face interne de la première molaire supérieure et à la face externe des trois molaires inférieures.

Cornes (fig. 63 et 64). — Elles existent seulement chez le mâle. Les chevilles osseuses prennent naissance un peu en arrière et au-dessus des orbites. Elles sont très écartées l'une de l'autre. Les cornes, longues, annelées sur presque toute leur longueur, se dirigent d'abord en arrière et en divergeant dans le plan de la tête puis se recourbent ensuite régulièrement en avant et en dedans, en formant

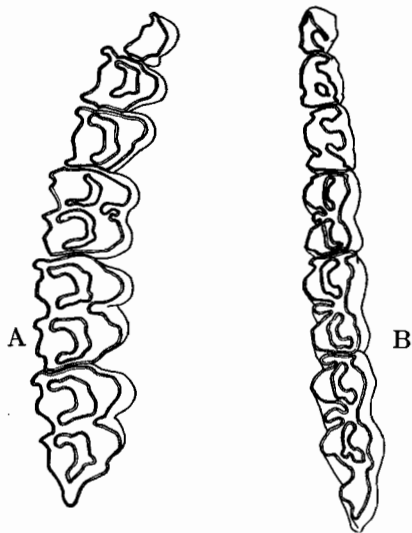


FIG. 62. — Rangées dentaires de *Cobe defassa*.

A, arcade molaire supérieure droite (100 mm.)
B, arcade molaire inférieure gauche (105 mm.).

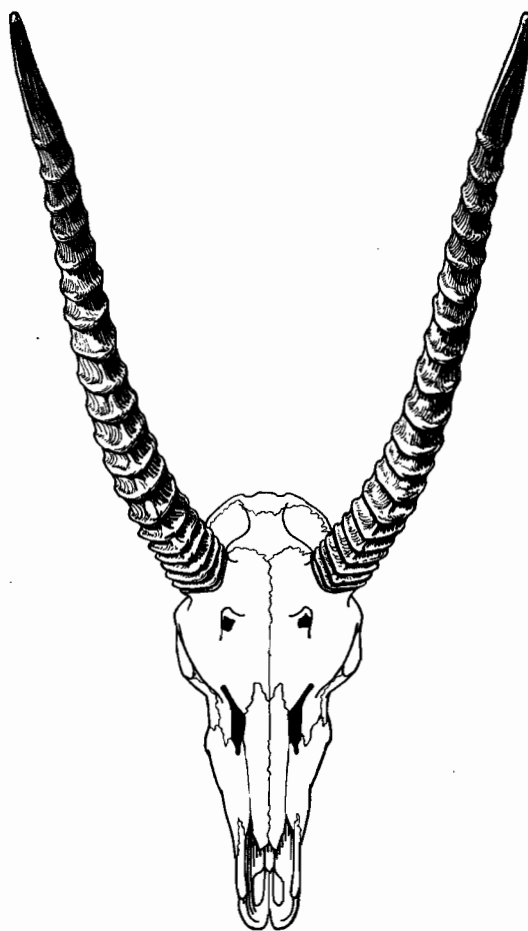


FIG. 63. — Tête osseuse et cornes de *Cobe defassa* (face supérieure).

(Longueur totale de la tête osseuse : 380 mm.
Longueur de la corne : 650 mm.)

une sorte de lyre très large. Dimensions : Longueur : 500 à 800 mm.; — Circonférence

à la base : 170 à 200 mm. — Écartement des pointes : 300 à 500 mm. (très variable); — Espace intercorné, à la base : 60 à 75 mm.; — Record : 981 mm. (Race de l'Uganda, *K. d. ugandae*), 900 mm. pour *K. d. unctuosus* (exemplaire de l'Oubangui-Chari) (coll. G. DE RAMECOURT).

Biologie. — Le Cobe vit par petits troupeaux de 10 à 20 têtes, parfois moins, dans les galeries forestières des savanes, à proximité des rivières et des points d'eau. Ses

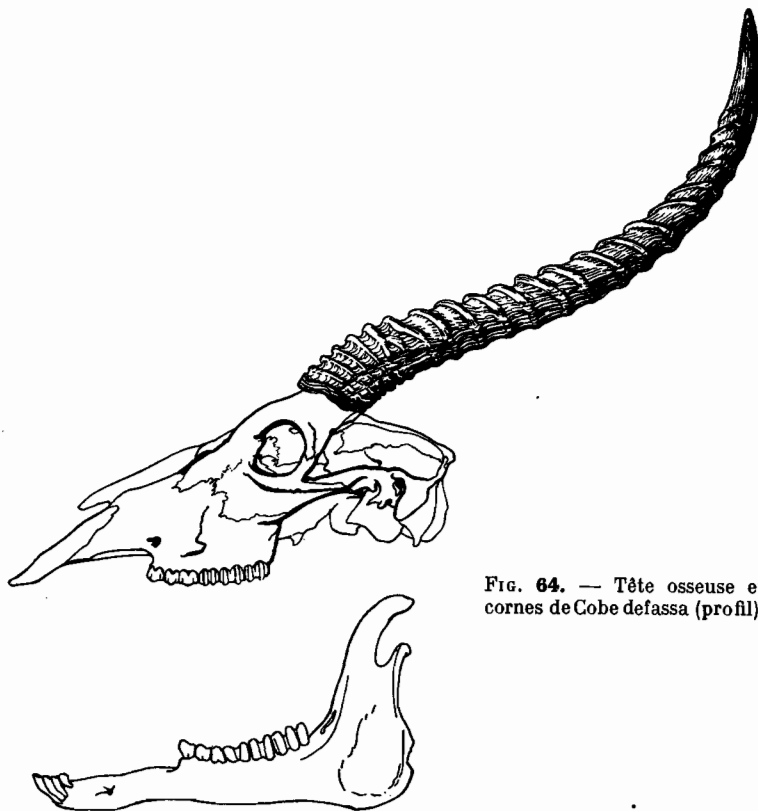


FIG. 64. — Tête osseuse et cornes de Cobe defassa (profil).

mœurs diffèrent assez peu de celles du Cobe de Buffon. Les naissances ont lieu généralement au début du printemps, d'après MALBRANT. La durée de gestation serait de 243 jours (JENNISON).

Répartition géographique. — Au sud de la région sahélienne, dans toute l'Afrique tropicale et équatoriale.

Formes géographiques :

La forme typique *Kobus defassa defassa* (RUPPELL) est particulière à la faune de l'Abyssinie et de l'Afrique orientale.

1. *Kobus defassa unctuosus* (LAURILLARD). — Le Cobe onctueux.

Syn. : *Antilope unctuosa* LAURILLARD, D'ORBIGNY, Dict. Univers. Hist. nat., I, 1842, p. 622; — *Kobus defassa togoensis* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., 8^e sér., 13, 1914, p. 38.

Provenance du type : Sénégal.

Le Cobe onctueux, encore très commun en A. O. F., est caractérisé par un pelage brun roux légèrement cendré. Le nom de Cobe onctueux vient du fait que le pelage est onctueux au toucher. Les poils sont imprégnés d'une sécrétion grasse. Pas de cercle blanc bien délimité autour des yeux. Le cou et la gorge sont abondamment garnis de poils longs, fins, un peu moins colorés que ceux de la région dorsale. Les oreilles sont plus courtes et plus rondes que chez la forme typique.

Répartition géographique. — Très large répartition comprenant toute l'A. O. F. (Sénégal, où l'espèce doit actuellement être très réduite, Guinée, Soudan, Côte d'Ivoire).

Quant à *Kobus defassa logoensis* ses caractères ne nous paraissent pas assez nettement distincts de ceux de *unctuosus* pour l'en séparer.

2. *Kobus defassa tchadensis* SCHWARZ. — Le Cobe onctueux du Tchad.

Syn. *Kobus defassa tchadensis* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., sér. 8, vol. XI, 1913, p. 267.

Localité du type : Mafaling, Vallée du Chari.

Taille plus forte que celle de *K. d. unctuosus* et coloration un peu plus terne. La partie antérieure de la région dorsale est plus pâle que le reste. La face externe des oreilles est fauve pâle avec les extrémités noires. Sur la face les marques blanches sont localisées autour des lèvres et au-dessous de chaque œil. La tête osseuse est plus étroite que celle de *K. d. defassa*. D'après MALBRANT cette forme s'apparenterait à *K. d. defassa*. On pourrait alors la considérer comme une transition entre *K. d. unctuosus* de l'Afrique occidentale et *K. d. defassa* de l'Afrique orientale.

3. *Kobus defassa annectens* SCHWARZ. — Le Cobe onctueux du Haut Chari.

Syn. : *Kobus defassa annectens* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., 8^e sér., XI, 1913, p. 494; — *Kobus defassa schubotzi* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., 8^e sér., XI, 1913, p. 495.

Localité du type : Bandingua, Haut-Chari.

Forme d'un roux sombre, plus foncée que *K. d. tchadensis* avec une crinière moins fournie sur le poitrail.

Répartition géographique. — Chari et Oubangui.

Autres formes géographiques décrites :

K. d. penricei, W. ROTHSCHILD (1895) de l'Angola; — *K. d. avellanifrons* MATSCHIE (1906) du Congo belge; — *K. d. coltoni* MATSCHIE (1910) du Congo belge; — *K. d. adolffriderici* MATSCHIE (1906) et *K. d. uwendensis* MATSCHIE (1911) du Tanganyika; — *K. d. crawshayi* (P. L. SCLATER) (1894) de la Rhodésie; — *K. d. ugandae* NEUMANN (1905) et *K. d. albertensis* MATSCHIE (1910) de l'Uganda; *K. d. tjaderi* (LONNBERG) (1907), *K. d. raineyi* HELLER (1913); — *K. d. nzolae* MATSCHIE (1910) du Kenia; — *K. d. hawashensis* MATSCHIE (1910) et *K. d. matschiei* NEUMANN (1905) de l'Abyssinie; — *K. d. harnieri* MURIE (1867) du Soudan anglo-égyptien.

Subfam. ANTILOPINAE

La sous-famille des Antilopinés, largement représentée dans l'ancien monde (Sud-est de l'Europe, Asie centrale et occidentale, Inde, Afrique¹) comprend des espèces

1. En Afrique la sous-famille des Antilopinés comprend les genres : *Gazella*, *Antidorcas*, avec l'espèce *Antidorcas marsupialis* ZIMM. (Springbok des chasseurs) qui habite le Cap de Bonne-Espérance et le sud-ouest africain, et *Litocranius*, avec l'espèce : *Litocranius walleri* BROOKE (Gerenuk des chasseurs) de l'Afrique orientale.

de taille moyenne ou petite. Les cornes existent chez les mâles et les femelles dans les genres *Gazella* et *Antidorcas* et seulement chez les mâles dans les autres genres. Le museau est poilu, la queue très courte, la coloration variable mais le plus souvent de teinte fauve clair. La femelle a généralement deux mamelles, quelquefois quatre.

Un seul genre (*Gazella*) nous intéresse pour la faune de l'Afrique française :

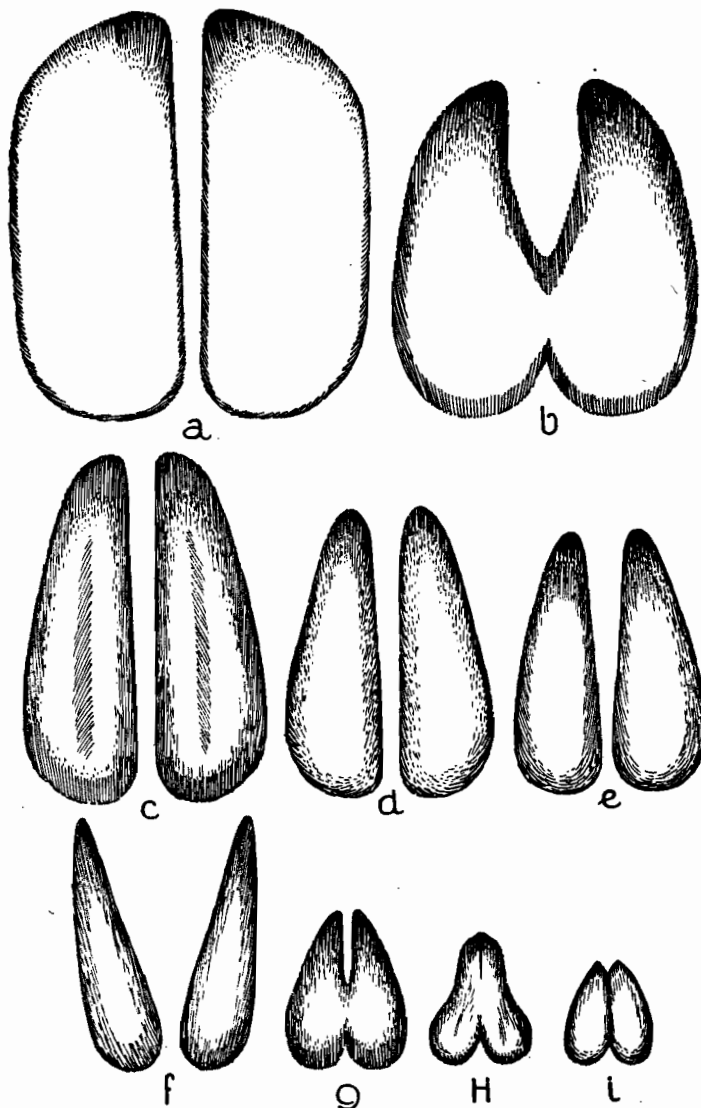


FIG. 65. — Dessins des empreintes de sabots des principaux Bovidés (dimensions relatives).
a, Buffle, — b, Éland — c, Hippotrague, — d, Bubale — e, Cobe — f, Limnotrague — g, Guib — h, Ourébie — i, Céphalophe à bande dorsale noire (pour les dimensions, se reporter aux dimensions des sabots, dans le texte).

Gen. GAZELLA LICHTENSTEIN, 1814

Le genre *Gazella* renferme des antilopes de petite taille connues sous le nom général de Gazelles et dont la répartition géographique comprend l'Asie occidentale et centrale et une grande partie de l'Afrique.

Dans la faune africaine, nous laisserons de côté *Gazella cuvieri* OGILBY (Gazelle de Cuvier) qui fait partie du peuplement sud-algérien et marocain pour ne nous occuper que des espèces de l'Afrique noire ¹.

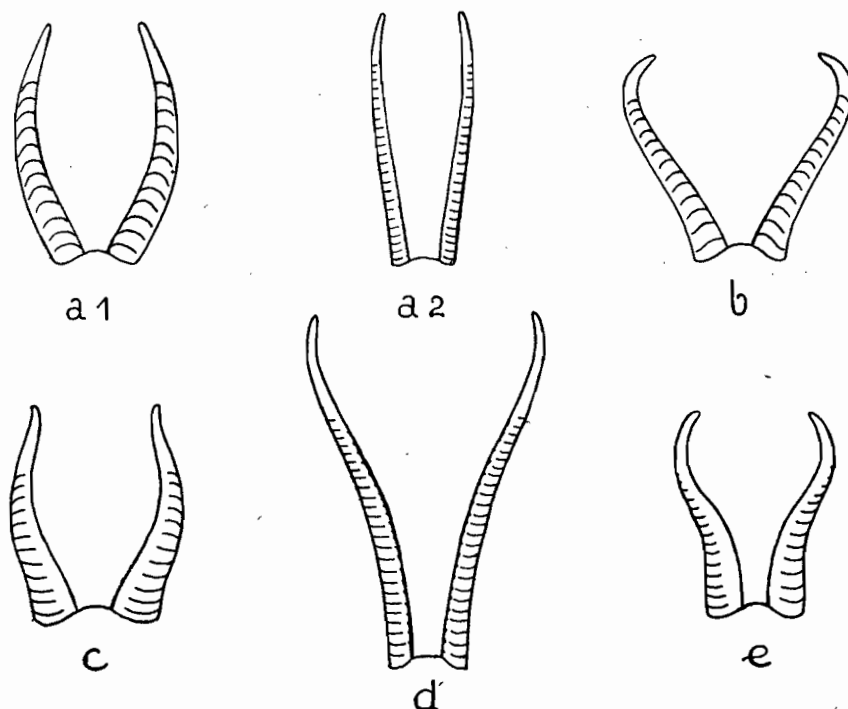


FIG. 66. — Cornes de Gazelles. Comparaison entre les principaux types (schématique).
a1, *Gazella dorcas* ♂ — a2, *Gazella dorcas* ♀ — b, *Gazella dorcas neglecta* — c, *Gazella rufifrons*
d, *Gazella loderi* — e, *Gazella dama*.
(Les dimensions respectives sont approximativement conservées).

TABLÉAU DES ESPÈCES

1^o Cornes en lyre. — Coloration blanche de la partie postérieure du corps restreinte aux fesses.

A. — Petite taille. — Hauteur au garrot : 600 mm.

Coloration fauve clair avec bandes un peu plus foncées sur les flancs. Pointe des cornes plus ou moins tournée en dedans..... ***Gazella dorcas*** (p. 83).

B. — Taille plus forte. — Hauteur au garrot : 700 mm.

a) Coloration roux-fauve avec bande noire sur les flancs. Pointe des cornes droite ou légèrement tournée en avant, non en dedans.... ***Gazella rufifrons*** (p. 85).

b) Coloration très pâle (teinte de sable). Pas de marques noires sur le front, ni sur les flancs. Cornes longues et minces peu recourbées en arrière.....
..... ***Gazella leptoceros*** (p. 88).

2^o Cornes courtes, épaisses, plus recourbées, en arrière que chez les deux précédentes espèces. Taille assez grande. Hauteur au garrot : 1 mètre. Coloration

1. Le genre *Gazella* comprend en outre les espèces suivantes : *G. cuvieri* OGILBY ou Edmi, Gazelle de l'Atlas, du Maroc, Algérie et Tunisie (1817); — *G. pelzelii* KOKL, du Somaliland (1886). *G. spekei* BLYTH, du Somaliland (1863). — *G. thomsoni* GUNTHER, du Kenia (1884). — *G. tilonura* (HEUGLIN) d'Abyssinie (1863). — *G. granti* BROOKE du Tanganyika (1872). — *G. soemmeringi* CRETSCHMAR, ou Aoul, de l'Éthiopie.

roux foncé. La coloration blanche de la partie postérieure du corps commence aux deux tiers de la région dorsale et couvre les cuisses et les fesses. Cornes épaisses affectant une double courbure..... **Gazella dama** (p. 90).

Gazella dorcas (L.). — La Gazelle dorcas (fig. 67).

Noms indigènes : Arabe : *gzala razal* ou *rhozal*. — Malinké et Bambara : *siné*. — Peul : *léoulal*. — Sonhrai : *dieri*. — Tamachecq : *eddam*. — Haoussa : *béréwa*.

Syn. : *Capra dorcas* L. — Syst. Nat., 10^e éd. 1758, p. 69; — *Antilope corinna* PALLAS, Miscell. Zool., 1766, p. 7 (La Corinne de Buffon); — *Antilope kevella* PALLAS, Miscell. Zool., 1766; p. 7 (Le Kelvel de Buffon); — *Cemas maculata* OKEN, Lehr. d. Naturg., 3, 1816, p. 738.

Provenance du type : Égypte.

La Gazelle dorcas est un ongulé de petite taille (hauteur au garrot : 600 mm.). Les formes sont légères, les membres minces, la tête terminée par un museau arrondi. Le pelage est de couleur fauve pâle sur la région dorsale et les flancs jusqu'au niveau d'une bande longitudinale un peu oblique de couleur plus foncée, brun roux. Audessous de cette bande, la région ventrale est parfaitement blanche. La tête est également de couleur très claire sauf sur la région qui s'étend des cornes au chanfrein, nettement plus foncée (brun roux). Une bande également de couleur foncée va de l'œil à la commissure des lèvres.

Dimensions : Longueur tête et corps : 1 mètre; — Longueur de la queue : 160 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 600 mm.; — Hauteur au garrot : 540 à 600 mm.; — Longueur du sabot (face plantaire) : 47 mm.; — Longueur du bord antérieur : 35 mm.; — Poids : 15 à 18 kilogrammes.

Tête osseuse. — Elle est courte, mais assez effilée vers l'avant; le massif postérieur, en arrière des cornes, est assez développé. Profil supérieur droit avec une concavité très marquée entre les deux orbites. Les naseaux sont larges et courts, insérés en triangle sur les frontaux. Les apophyses montantes des intermaxillaires sont longues et s'unissent aux naseaux sur une partie de leur longueur. Fosses larrières larges et profondes, et fontanelles naso-lacrymo-frontales de forme quadrangulaire. Maxillaire inférieur avec corps allongé et étroit. Les branches montantes sont larges et arrondies à leur base.

Dimensions : Longueur totale : 170 mm.; — Longueur basion-gnathion : 157 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 87 mm.; — Largeur maximum (au niveau des orbites) : 82 mm.; — Longueur de la rangée des molaires supérieures : 50 mm.; — Longueur de la mandibule : 129 mm.; — Longueur de la rangée des molaires inférieures : 50 mm.; — Longueur de l'espace interdentaire inférieur : 38 mm.; — Longueur fronto-nasale : 75 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 76 mm.; — Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,48.

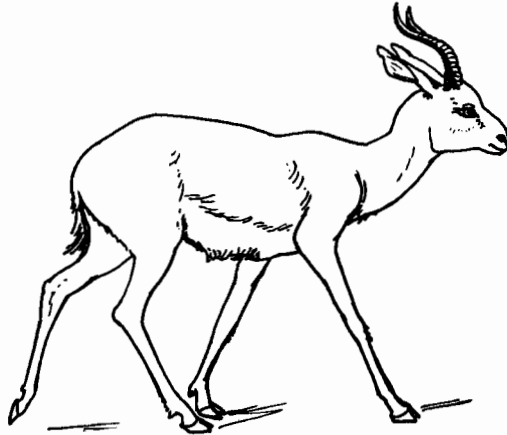


FIG. 67. — La Gazelle dorcas.
(Hauteur au garrot : 550 mm.)

Dents. — A part leur petite taille, aucun caractère particulier à signaler. Les colonnettes interlobaires n'existaient pas chez les spécimens que nous avons examinés.

Cornes (fig. 68 et 69). — Elles existent dans les deux sexes mais elles sont beaucoup plus fines chez la femelle que chez le mâle. Elles prennent naissance au-dessus de la cavité orbitaire et sont régulièrement recourbées en arrière et en dehors avec les pointes légèrement relevées à l'extrémité et dirigées en dedans. Elles sont fortement annelées de 20 à 25 anneaux qui, très serrés à la base, vont ensuite en s'espacant jusqu'à

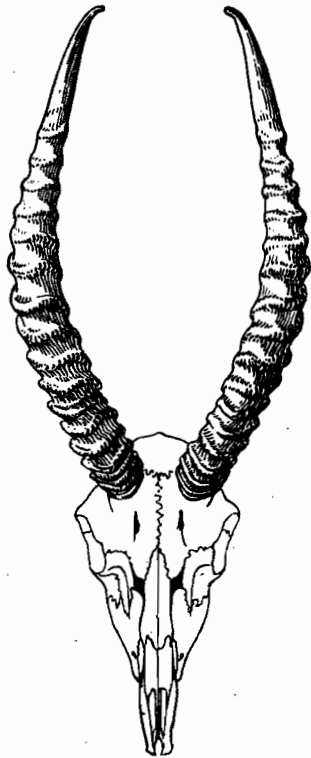


FIG. 68. — Tête osseuse et cornes de la Gazelle dorcas (face supérieure).
(Longueur totale de la tête osseuse : 170 mm. — Longueur de la corne : 250 mm.)

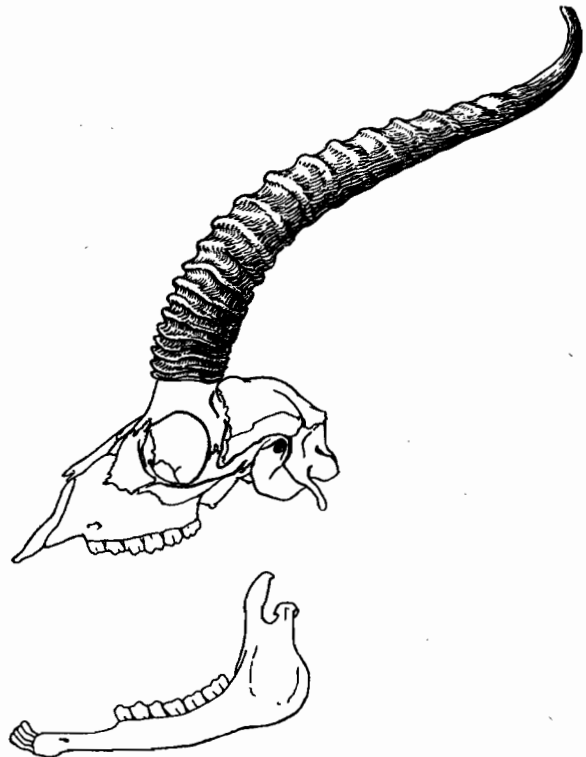


FIG. 69. — Tête osseuse et cornes de la Gazelle dorcas (profil).

5 centimètres environ de l'extrémité. Celles de la femelle ont la forme de minces tiges presque droites.

Dimensions : Longueur totale : 250 à 300 mm.; — Circonférence à la base : 100 mm.; — Écartement des pointes (très variable) : 90 à 120 mm.; — Espace intercorné à la base : 10 à 15 mm.; — Record : 380 mm. (spécimen provenant du territoire de Touggourt 1931). Collection du CRE DE JANZÉ, actuellement au laboratoire de Mammalogie du Muséum (1940-1156).

Répartition géographique. — Cette espèce a une large répartition. En Afrique du Nord elle va du Maroc à l'Égypte, Palestine et Syrie. Au Sud elle s'étend jusqu'au Soudan et à la Nigeria.

Biologie. — La Gazelle dorcas, qui était autrefois abondante en Afrique septentrionale, notamment dans le sud-algérien, a été très pourchassée et elle ne subsiste plus

que dans les régions sub-désertiques. Elle vit par petits troupeaux d'une dizaine de têtes, parfois jusqu'à 30 ou 40 et se déplace avec une grande rapidité dans les dunes ou les collines pierreuses qui paraissent être son habitat d'élection. On a calculé que sa vitesse de course pouvait atteindre 70 kilomètres à l'heure.

La dorcas vit bien en captivité. Sa durée de vie à l'état sauvage n'est pas connue, mais on l'a conservée en parc zoologique de 5 à 10 ans. Elle s'apprivoise très facilement. Les femelles n'ont qu'un petit à la fois, rarement deux. La durée de gestation est de 3 mois.

Formes géographiques¹ :

1. *Gazella dorcas dorcas* (L.). — La Gazelle dorcas.

Localité du type : Égypte.

Chez la Gazelle dorcas typique le crochet terminal des pointes est généralement dirigé en avant, quelquefois (mais jamais nettement) en dedans. Chez la femelle les cornes sont rectilignes, ne portant pas de crochet marqué.

2. *Gazella dorcas neglecta* LAVAUDEN. — La Gazelle du Sahara.

Syn. : *Gazella dorcas neglecta* LAVAUDEN, Bull. Soc. Hist. nat. Afr. Nord, 1926.

Localité du type : Plateau de Tadmeit, Sahara central.

Les cornes du mâle sont robustes, généralement plus courtes que celles de *G. d. dorcas*, divergentes régulièrement et progressivement depuis la base jusqu'au crochet terminal nettement tourné en dedans. Les anneaux des cornes seraient moins nombreux que chez la *dorcas* typique. Enfin les cornes des femelles présenteraient un crochet à leur extrémité.

D'après les spécimens que nous avons pu voir, il ne nous semble pas que les différences soient aussi précises que les a indiquées LAVAUDEN. Il faudrait pouvoir comparer plusieurs dizaines de spécimens pour conclure.

Répartition géographique. — Sahara central. Tchad. Limites non précisées.

Gazella rufifrons (GRAY). — La Gazelle à front roux ou Gazelle Corinne.

Noms indigènes : Arabe : *razal*. — Bambara : *siné*. — Haoussa : *bareoua*. — Sara : *oualé*. — Baguirmien : *n'dojbio*. — Bornouan et Kotoko : *n'gri*. — Banda : *balia*.

Syn. : *Gazella rufifrons* GRAY, Ann. Mag. nat. Hist., 18^e sér., 1846, p. 214 ; — *Eudorcas laevipes senegalensis* FITZINGER, S. B. K. Ak. Viss. Wien, 1869, p. 169.

Provenance du type : Sénégal.

La Gazelle à front roux est de taille plus forte que la Gazelle dorcas : 650 à 750 mm. au garrot. MALBRANT signale même des spécimens du Tchad atteignant 830 mm. La coloration diffère de celle de la *dorcas* par les caractères suivants : le pelage du dos et des flancs est fauve clair (plus foncé que le pelage de la *dorcas*), limité par une bande oblique de 3 à 5 centimètres de largeur, brun noirâtre qui coupe les flancs. Au-dessous de cette bande le ventre est blanc ainsi que les fesses. Sur la tête, le front et le chanfrein présentent une teinte d'un roux plus ou moins vif qui a donné son nom à cette espèce. Les joues sont plus claires, le menton blanc. Les genoux portent une touffe de poils couchés. La touffe terminale de la queue est noire.

Dimensions (d'après BIGOURDAN et PRUNIER) :

1. Les autres formes géographiques de *Gazella dorcas* sont : *G. d. osiris* BLAINE (1913) de la Haute-Égypte. — *G. d. littoralis* BLAINE (1913) de l'Érythrée. — *G. d. massaesyla* CABRERA (1928) des Hauts-Plateaux du Rif (Maroc). — *G. d. isabella* GRAY (1848) de l'Abyssinie ; — *G. d. beccarii* DE BEAUX (1931) de l'Éthiopie.

	♂	♀	Exemplaire naturalisé
Longueur tête et corps.....	1.140 mm.	1.060 mm.	1.170 mm.
Longueur de la queue.....	220 mm.	180 mm.	200 mm.
Longueur du corps (scapulo-ischiale)			670 mm.
Hauteur au garrot.....	680 mm.	660 mm.	660 mm.
Longueur du sabot (face plantaire) : 55 mm. — Longueur du bord antérieur : 40 mm.			
Poids.....	26 kg.	22 kg.	

Tête osseuse. — Elle est caractérisée par sa dimension supérieure à celle de la *dorcas* et par sa robustesse. Les os nasaux sont très élargis à leur partie postérieure. Le massif facial est allongé et l'ouverture nasale étroite. Fosse larmière large, assez profonde. Une fontanelle fronto-maxillo-nasale étroite.

Dimensions : Longueur totale : 200 mm. ; — Longueur basion-gnathion : 185 mm. ; Largeur maximum : 91 mm. ; — Longueur de la voûte palatine : 112 mm. ; — Longueur

de la rangée des molaires supérieures : 64 mm. ; — Longueur de la mandibule : 168 mm. ; — Longueur de la rangée des molaires inférieures : 66 mm. ; — Longueur de l'espace interdentaire inférieur : 43 mm. ; — Longueur fronto-nasale : 95 mm. ; — Longueur fronto-occipitale : 78 mm. ; — Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,45.

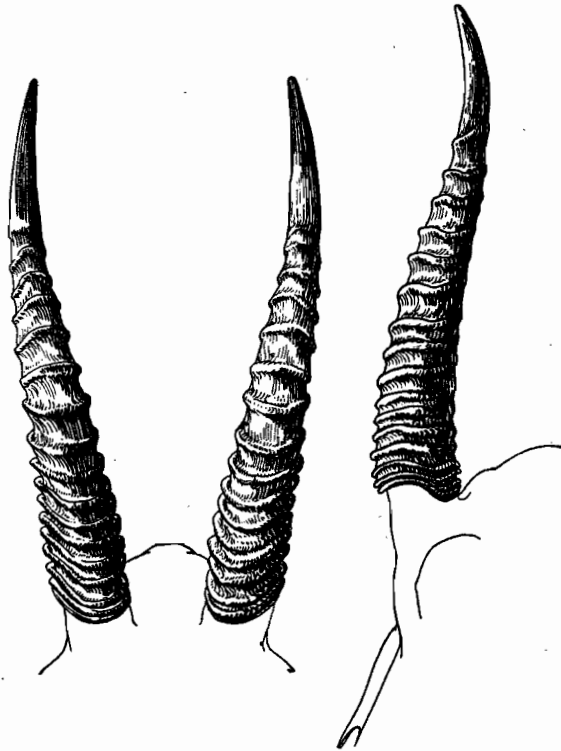


FIG. 70. — Cornes (face et profil) de *Gazella rufifrons*. (Longueur de la corne : 260 mm.)

Dimensions. — Longueur totale : 250 à 300 mm. ; — Circonférence à la base : 100 à 110 mm. ; — Record : 346 mm. (pour *G. r. laevipes* du Nil Blanc), 290 mm. pour *G. r. rufifrons* des colonies françaises (Tchad, coll. C. FRANCIS).

Répartition géographique. — On trouve les Gazelles à front roux dans la zone sahélienne du Sénégal au Soudan anglo-égyptien. En Afrique orientale sa répartition s'étend même jusqu'à l'Uganda. Au nord on la rencontre dans les mêmes régions que la *dorcas*, c'est-à-dire dans une zone presque désertique.

Sa limite méridionale (un peu au-dessous du 10° parallèle d'après MALBRANT) serait

en relation avec la présence des tsé-tsé, la Gazelle étant très réceptive aux trypanosomyases.

Biologie. — La Gazelle à front roux vit par couples ou troupeaux moins nombreux que ceux de la *dorcas*. On la trouve dans les régions à pâturage abondant. Ses mœurs sont très mal connues.

Formes géographiques :

Cinq formes géographiques ont été décrites. Elles sont basées sur des variations de coloration du pelage, clair ou foncé, et sur la divergence des cornes.

Il est difficile de séparer ces formes par des caractères bien tranchés. Voici celles qui ont été décrites dans le cadre de l'Afrique noire française :

1. *Gazella rufifrons rufifrons* GRAY. — La Gazelle à front roux.

Provenance du type : Sénégal.

Correspond à la description typique de l'espèce : front roux brillant. Coloration générale : fauve roux.

Répartition géographique. — De la Gambie à la Nigeria.

2. *Gazella rufifrons centralis* SCHWARZ. — La Gazelle à front roux du centre africain.

Syn. : *Gazella rufifrons centralis* Schwarz, Ann., Mag. nat. Hist., 8^e sér., 1914, p. 40.

Localité du type : Magretta, près de Melfi-Baguirmi. A. E. F.

Forme de teinte générale plus sombre : bande latérale noire. Le crâne est caractérisé par des cercles orbitaires très saillants. Les cornes de taille moyenne divergent dès la base.

Répartition géographique. — Non précisée.

3. *Gazella rufifrons hasleri* Pocock. — La Gazelle à front roux de la Nigeria.

Syn. *Gazella rufifrons hasleri* Pocock, Proc. Zool. Soc. London, 1912, I, p. 5.

Localité du type : Kano (Nord de la Nigeria).

Le pelage est d'une teinte fauve-ocre. Au-dessus de la bande noire des flancs existe une zone plus claire que le reste du pelage. La partie supérieure de la région nasale est très claire, presque blanche. Ce dernier caractère paraît être le plus important pour caractériser cette race.

4. *Gazella rufifrons kaneri* SCHWARZ. — La Gazelle à frontroux du Cameroun.

Syn. *Gazella rufifrons kaneri* Schwarz, Ann. Mag. nat. Hist., 8^e sér., 13, 1914, p. 40.

Localité du type : Gulfei, Nord Cameroun.

Forme de petite taille, de teinte générale pâle; bande des flancs brune. Le crâne a un massif facial allongé et étroit. Les cornes sont assez rapprochées et divergent surtout par leur extrémité.

Répartition géographique. — Vallée du Bas-Chari et Lac Tchad.

En Afrique orientale l'espèce est représentée par la forme : *Gazella rufifrons laevipes* (SUNDEVALL) du Soudan anglo-égyptien.

C'est une forme de teinte claire, aux cornes longues.

Note sur *Gazella rufina* THOMAS. — On a décrit (Proc. Zool. Soc. London, 1894, p. 467), une autre espèce de Gazelle de grande taille sous le nom de Gazelle rouge (*Gazella rufina*). Le type est une peau achetée à Alger. Un autre spécimen existe au Laboratoire de Mammalogie du Muséum. Il a été acheté dans le midi de la France. Le pelage est d'un roux très foncé avec une bande noire bien marquée. Par tous ses caractères, sauf ses grandes dimensions, cette Gazelle s'apparente à *Gazella rufifrons* dont elle est sans doute une forme de grande taille. On ne connaît rien sur sa distribution géographique. On suppose qu'elle existe encore dans les forêts de l'Ouest algérien. (LAVAUDEN, Bull. Soc. Zool. France, 1930, p. 327).

Voici les dimensions que nous avons prises sur le crâne du Laboratoire de Mammalogie (cette tête osseuse n'avait jamais été enlevée de la peau).

Longueur de la tête osseuse : 225 mm.; — Largeur maximum : 98 mm.; — Longueur des cornes : 340 mm.

Ces cornes ont la même forme et les mêmes caractères que celle de *Gazella rufifrons*. Elles sont cependant plus massives en raison de la dimension de la tête osseuse. Quant à leur longueur notons qu'elle est inférieure à celle du record de *Gazella rufifrons laevipes* : 346 mm.

***Gazella leptoceros* (F. CUVIER).** — La Gazelle à cornes grêles ou Rhim.

Noms indigènes : Arabe : *rhim* ou *reem*.

Syn. : *Antilope leptoceros* F. CUVIER, Hist. Nat. des Mamm., 1842, pl. 424, 425; — *Leptoceros abu arab* FITZINGER, S. B. K. K. Akad. Wiss. Wien, 1869, p. 160; — *Leptoceros cuvieri* FITZ., S. B. K. K. Akad. Wiss. Wien, 1869, p. 160.

Provenance du type : probablement Senaar.

La Gazelle à cornes grêles, encore appelée Gazelle leptoceros, Gazelle blanche, est de taille plus forte que la Gazelle dorcas et à peu près égale à celle de *Gazella rufifrons* (700 mm. de hauteur au garrot environ). Mais deux caractères permettent de la reconnaître :

Sa coloration est très pâle, de teinte sable, fauve très clair sur la tête et sur le corps sans tache sombre sur le chanfrein; la bande transversale sombre qui caractérise *G. dorcas* et *rufifrons* est à peine marquée ou absente chez *G. leptoceros*. Ventre blanc. Les cornes sont longues et fines, presque droites au-dessus de la tête.

Tête osseuse. — Elle ne paraît pas présenter de différences essentielles avec celle de *G. dorcas*, à part sa taille plus forte.

Voici les dimensions d'une tête de mâle adulte :

Dimensions : Longueur totale : 180 mm.; — Longueur basion-gnathion : 155 mm.; Longueur palatine : 87 mm.; — Largeur maximum (au niveau des orbites) : 81 mm.; — Longueur fronto-nasale : 75 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 72 mm.; — Longueur de l'arcade dentaire supérieure : 53 mm.

Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,45.

Dents. — Semblables à celles de *G. dorcas* ou *G. rufifrons*.

Cornes (fig. 71). — Elles sont longues, fines, presque parallèles au départ, divergeant plus ou moins vers la pointe. Elles sont légèrement recourbées vers l'arrière, mais jamais autant que celles de *G. dorcas*. On compte environ 25 anneaux le long de la corne. La femelle porte également des cornes mais elles sont encore plus fines que celles des mâles. Les anneaux sont moins épais.

Dimensions : Longueur totale : 280 à 300 mm.; — Circonférence à la base : 90 mm.;

— Écartement des pointes : 70 à 150 mm.; — Espace intercorné : 15 à 20 mm.; — Record : 406 mm. (*G. l. leptoceros* d'Égypte).

Répartition géographique. — Sahara algérien et tunisien, Égypte, Soudan anglo-égyptien, Nord du Tchad.

Biologie. — Cette espèce, confinée aux régions désertiques, vit par petites bandes; ses mœurs sont mal connues. On a pu en conserver en captivité (11 ans au Jardin zoologique de Gizeh).

Formes géographiques pour l'Afrique noire française.

La forme typique : *Gazella leptoceros leptoceros* se rencontre en Libye, Égypte.

Gazella leptoceros loderi
O. THOMAS. — La Gazelle leptoceros de Loder.

Syn. : *Gazella loderi* THOMAS, Ann. Mag. nat. Hist., 1894, p. 452.

Localité du type : Dunes sablonneuses de l'Oued Souf, au Sud de Biskra. Algérie.

Nous avons peu d'indications sur les différences que présente *G. l. loderi* avec *G. l. leptoceros*. En l'absence de documents nombreux qui permettraient peut-être de réduire ces deux formes à une seule, voici les indications données par O. THOMAS :

Taille petite (?). — Couleur générale très pâle, les marques ordinaires des Gazelles faisant complètement défaut. Oreilles longues, blanchâtres. Sabots étroits et très allongés. Cornes longues, très minces, en forme de lyre, largement divergentes à l'extrémité.

Longueur condylo-basale de la tête osseuse du type : 173 mm.; — Longueur des cornes : 330 mm.; — Record des cornes de *G. l. loderi* : 396 mm. (Sahara tunisien) (coll. Sir Ed. LODER).

Les cornes provenant de la collection du Comte DE JANZÉ, actuellement au laboratoire de Mammalogie et mentionnées comme record provenaient de El Oued (Algérie 1931). Voici leurs dimensions : ♂ : 363 mm.; — ♀ : 302 mm.

Répartition géographique. — En dehors du Sahara algérien et tunisien, cette forme se rencontre jusqu'au sud du Sahara central. MALBRANT pense qu'elle existe aux confins du Tibesti et de l'Ennedi.

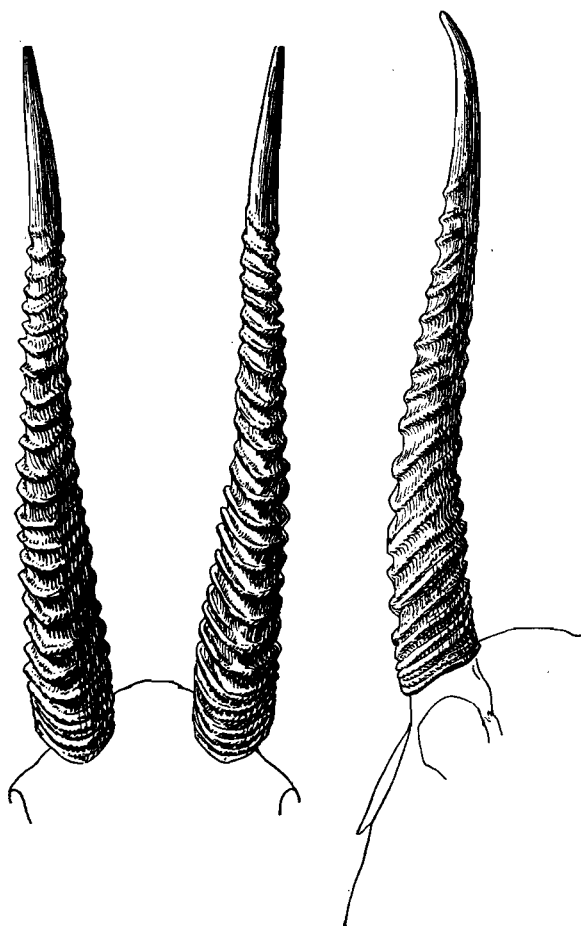


FIG. 71. — Cornes (face et profil) de *Gazella leptoceros*.
(Longueur de la corne : 290 mm.)

Gazella dama (PALLAS). — La Gazelle dama, ou Nanguer de Buffon, ou Biche — Robert des Chasseurs (fig. 72).

Noms indigènes : Arabe : *mohor* et *ariel*. — Beri-beri : *miena*. — Kanembou : *kidjigi*.

Syn. : *Antilope dama* PALLAS, Misc. Zool., 1766, p. 5; — *Antilope nanguer* BENNETT, Proc. Zool. Soc., 1833, p. 2.

Localité du type : probablement les environs du Lac Tchad.

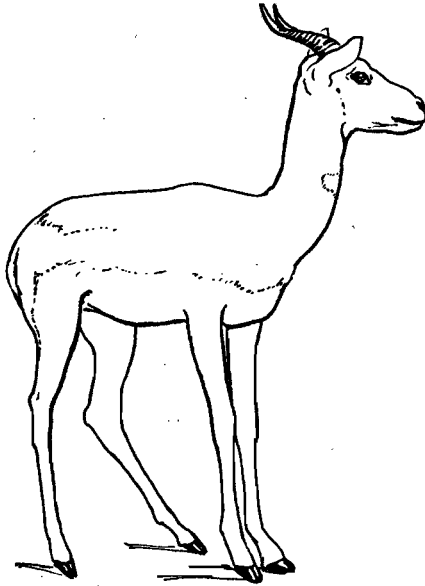


FIG. 72. — La Gazelle dama.
(Hauteur au garrot : 1 m.)

La Gazelle dama ne peut être confondue avec aucune autre gazelle. Elle s'en distingue d'abord par sa taille relativement élevée, ses membres longs et grêles, ses cornes épaisses, recourbées et petites, et son pelage. Ce pelage est en effet très particulier. Le cou, le dos, les flancs, la face externe des membres sont fauve marron assez vif. Mais la partie postérieure du corps : fesses, queue, une partie des cuisses et une portion plus ou moins large de la croupe sont blancs. La limite entre la coloration rouge du dos et la coloration blanche de la croupe est plus ou moins précise : elle peut être bien tranchée ou au contraire dégradée. La tête est de teinte claire à l'exception du front de teinte brunâtre et les joues également fauve clair. Une tache blanche plus ou moins arrondie ou en forme de croissant se trouve à la partie antérieure du cou, sous la gorge.

Dimensions :

	d'après PRUNIER	Spéc. naturalisé
Longueur tête et corps	1 m. 50	1 m. 66
Longueur de la queue	26 mm.	—
Longueur du corps (scapulo-ischiale)		900 mm.
Hauteur au garrot	99 mm.	1 m. 05
Longueur du sabot (face plantaire) : 85 mm. — Longueur du bord antérieur : 50 mm.		
Poids : 56 kg.		

Tête osseuse. — Elle a même forme générale que la tête des autres Gazelles mais elle est beaucoup plus robuste. Profil supérieur légèrement convexe avec une forte dépression à la base des cornes où s'ouvrent largement les trous sourciliers. Le massif facial est très allongé et les apophyses montantes du prémaxillaire s'unissent aux nasaux larges et courts, sur une partie de leur trajet. Le massif postérieur du crâne est bien développé et la courbure de la boîte crânienne peu marquée. Les fosses lacrymales sont moins profondes que chez *Gazella dorcas* et *G. rufifrons*. Une fontanelle fronto-maxillo-nasale a une forme allongée.

Dimensions (sur 2 spécimens) :

Longueur totale	239 mm.	260 mm.
Longueur basion-gnathion	218 mm.	230 mm.
Largeur maximum	96 mm.	104 mm.

Longueur de la voûte palatine.....	130 mm.	138 mm.
Longueur de l'arcade molaire supérieure.....	79 mm.	78 mm.
Longueur de la mandibule.....	200 mm.	
Longueur de l'arcade molaire inférieure.....	83 mm.	
Longueur fronto-nasale.....	115 mm.	120 mm.
Longueur fronto-occipitale.....	80 mm.	90 mm.
Rapport : $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$	0,40	

Dents (fig. 73). — Elles ne présentent aucune particularité. La colonnette interlobaire n'existait pas sur les mâchoires que nous avons examinées.

Cornes (fig. 74 et 75). — Les cornes de la Gazelle dama sont relativement courtes mais épaisses à la base, au moins chez le mâle et fortement annelées. Elles sont d'abord parallèles à leur naissance, légèrement inclinées en arrière au-dessus du crâne, puis sont marquées d'une forte courbure tout en divergeant et enfin se recourbent en avant à leur extrémité. Chez les femelles, les cornes sont plus fines et les pointes ont tendance à se diriger légèrement en dedans.

Dimensions : Longueur totale : 200 à 300 mm.; — Circonférence à la base : 90 à 130 mm.; — Écartement des pointes : 100 à 200 mm.; — Espace intercorné à la base : 20 mm. environ; — Record : 406 mm. (*G. d. ruficollis* du Darfour); 371 mm. pour *G. d. dama*, du Tchad (coll. C. S. BURNETT).

Répartition géographique. — On trouve la Gazelle dama dans toutes les régions désertiques et subdésertiques (zone saharienne et sahélienne) depuis la Mauritanie jusqu'au Soudan anglo-égyptien.

Biologie. — Cette espèce est plus sauvage que les précédentes. On la trouve soit isolée soit par bandes à nombre de têtes très variable. Elle se tient dans les dunes, dans les steppes à épineux mais elle n'est pas sédentaire. Pendant la saison sèche elle descend vers la zone sahélienne et remonte dans la région désertique pendant l'hivernage.

Les auteurs semblent d'accord pour constater que les spécimens sahariens sont de teinte générale plus claire et à croupe blanche plus étendue que les exemplaires sahéliens. Peut-être y a-t-il également une variation saisonnière de pelage? Il faudrait pour conclure avoir des séries de spécimens.

La durée de gestation est mal connue. Elle a été évaluée à cinq mois par IN TANOUST. Il y aurait, d'après cet observateur, deux portées par an.

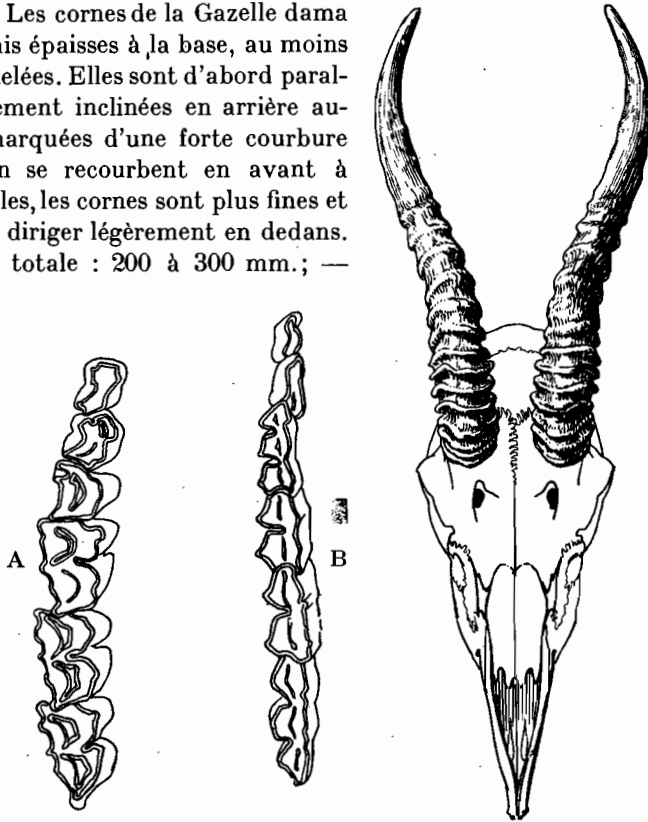


FIG. 73. — Rangées dentaires de Gazelle dama.

A, arcade molaire supérieure droite (Longueur : 79 mm.).
B, arcade molaire inférieure gauche (Longueur : 83 mm.)

FIG. 74. — Tête osseuse et cornes de *Gazella dama* (face supérieure).

(Longueur totale de la tête osseuse : 260 mm. — Longueur de la corne : 250 mm.)

Formes géographiques :

La nomenclature de ces formes géographiques est principalement basée sur l'extension plus ou moins grande de la teinte blanche de la partie postérieure du corps vers la région dorsale et les flancs. Cette distinction est absolument illusoire. Comme nous l'avons déjà indiqué, la teinte générale du corps ainsi que la surface

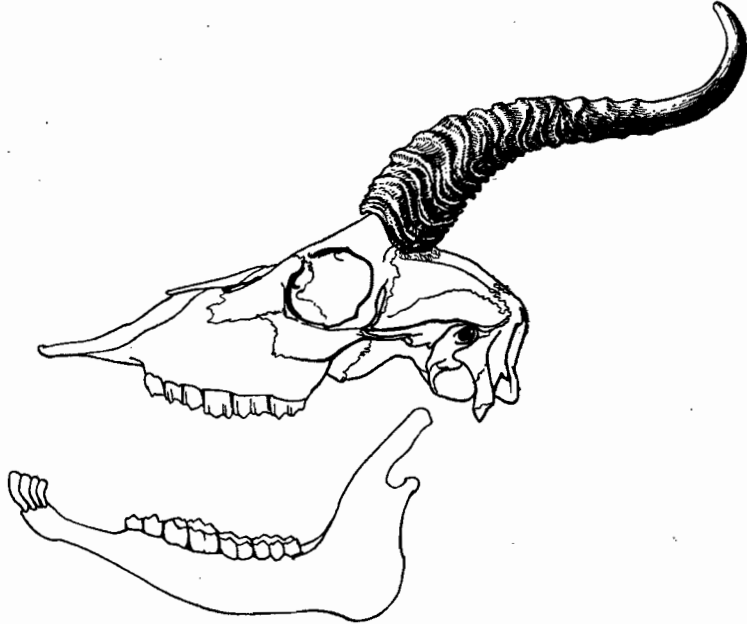


FIG. 75. — Tête osseuse et cornes de *Gazella dama* (profil).

blanche de la partie postérieure doivent être fonction de l'habitat plus ou moins désertique de l'animal, de la saison, et peut être aussi de l'âge de l'animal. Voici, à titre d'indication, les formes décrites :

1. *Gazella dama dama* (PALLAS). — La Gazelle dama.

Provenance du type : Tchad.

Dans la forme typique la teinte rousse du corps est séparée de la teinte rousse des cuisses par le blanc du ventre qui rejoint ainsi le blanc des fesses.

Répartition géographique. — Sénégal, Soudan, Niger, Tchad.

2. *Gazella dama permista* NEUMANN. — La Gazelle dama du Sénégal.

Syn. *Gazella dama permista* NEUMANN, S. B. Ges. Naturf. Fr., Berlin, 1906, p. 239; *Gazella mohrr reducta* HELLER.

Provenance du type : Sénégal.

La teinte blanche de la croupe s'étend jusque sur la région dorsale. La teinte rousse du corps est réunie à la teinte rousse des cuisses par une mince bande.

Répartition géographique. — Inconnue.

3. *Gazella dama damergouensis* W. ROTHSCHILD. — La gazelle dama de l'A. O. F.

Syn. — *Gazella dama damergouensis* W. ROTHSCH., Novit. Zoolog., 1921, p. 76.
— *Gazella dama weidholzi* ZIMARA, S. B. K. k. Akad. Wiss., 1935, p. 16.

Localité du type : Damergou (Takoukout) (Nord de Zinder), A. O. F.

La teinte rousse des jambes est plus étendue que dans les deux formes précédentes. Toutes les parties blanches laissent paraître une légère teinte rouille.

Signalons encore, bien qu'elle n'appartienne pas à la faune de l'Afrique noire, la Gazelle mohorr : *Gazella dama mohrr* (BENNETT). Proc. Zool. Soc. London, 1833, p. 1 du Maroc.

Le type provient de la région de Mogador.

Dans cette forme la teinte rousse est prédominante. Le blanc de la croupe n'est pas très étendu.

Autres formes décrites en Afrique : *Gazella dama lozanoi* MORALES AGACINO (1934) du Cap Juby, Rio del Oro; — *Gazella dama ruficollis* (HAMILTON SMITH), 1827 du Soudan anglo-égyptien.

Subfam. CEPHALOPHINAE

Les Céphalophes sont des antilopes exclusivement africaines, de petite taille, à queue courte qui présentent la particularité d'avoir une touffe de longs poils raides entre les cornes.

Ces cornes, hétéronymes — autant qu'on puisse en juger en raison de leur petitesse — sont présentes dans les deux sexes sauf chez quelques espèces. Elles sont simples droites, peu rugueuses.

Le museau se termine par un muffle étroit et nu jusqu'en arrière des narines. Les glandes faciales sont placées à égale distance entre les yeux et les narines; elles se révèlent extérieurement par un sillon dénudé sur la peau de la face.

Les onglons latéraux sont présents mais plus ou moins bien développés. Les femelles ont quatre mamelles.

TABLEAU DES GENRES

- Taille moyenne ou petite. Cornes présentes dans les deux sexes, dirigées en arrière dans le plan de la face. Oreilles courtes et arrondies à l'extrémité. Glandes inguinales présentes s'ouvrant en arrière des mamelles.....*..... **Cephalophus** (p. 93).
- Petite taille. Cornes seulement chez les mâles, assez longues, très droites mais redressées au-dessus de la tête avec laquelle elles forment un angle obtus. Glandes inguinales présentes..... **Sylvicapra** (p. 103).
- Très petite taille. Cornes présentes dans les deux sexes, mais toujours très petites, un peu recourbées vers leur pointe et légèrement redressées par rapport au plan de la face. Pas de glandes inguinales... **Philantomba** (p. 106).

Gen. **CEPHALOPHUS** H. SMITH, 1827

SYSTÉMATIQUE DES ESPÈCES

Le genre *Cephalophus* englobait autrefois toutes les espèces actuellement scindées en trois genres indiqués précédemment.

La systématique de ce genre mise au point récemment par Miss J. ST. LEGER (Proc. Zool. Soc. London, 1936, I, p. 109), est encore extrêmement complexe. En nous limitant à la faune de l'Afrique française nous avons fait notre possible pour la simplifier.

On peut considérer que, dans nos possessions africaines, le groupe des Céphalophes comprend les types suivants :

1. — Une espèce de grande taille : le Céphalophe de forêts.
2. — Deux espèces de taille moyenne et de teinte sombre : le Céphalophe noir et le Céphalophe à front noir.
3. — Les Céphalophes à bande dorsale noire avec plusieurs formes également de taille moyenne.
4. — Le Céphalophe rayé de bandes transversales noires.
5. — Le Céphalophe à bande dorsale gris ardoisé, de petite taille.

Nous considérons ce classement comme provisoire tant que des séries importantes de pièces ne nous auront pas permis de préciser certains caractères encore très insuffisamment connus.

On peut résumer la systématique du genre par le tableau suivant :

1. — Taille grande. Hauteur au garrot : 850 mm.
Coloration générale brun noirâtre ou gris foncé avec ou sans touffe de poils jaunes sur la région dorsale..... **Cephalophus sylvicultor** (p. 94)
2. — Taille moyenne. Hauteur au garrot : 450 mm.
 - A. Coloration générale noire..... **Cephalophus niger** (p. 96)
 - B. Coloration marron foncé, noire sur le museau.....
..... **Cephalophus nigrifrons** (p. 98)
 - C. Coloration roux plus ou moins vif avec une bande dorsale noire.....
..... **Cephalophus dorsalis** (p. 99)
3. — Taille un peu plus faible. Hauteur au garrot 410 mm.
Coloration roux fauve, rayé de bandes noires transversales.....
..... **Cephalophus zebra** (p. 101)
4. — Taille petite. Hauteur au garrot : 350 mm.
Coloration roux fauve avec une bande dorsale gris ardoisé.....
..... **Cephalophus rufilatus** (p. 102)

Cephalophus sylvicultor (AFZELIUS). — Le Céphalophe de forêt, ou Céphalophe à dos jaune (fig. 76).

Noms indigènes : Peul : *montéwal*. — Soussou : *montoui*.

Syn. : *Antilope sylvicultrix* AFZELIUS, Nova. Acta. Reg. Soc. Sc. Upsala, 1815, p. 265; — *Cephalophus punctulatus* GRAY, Knowsl. Menag., 1850; — *Cephalophus longiceps* GRAY, Proc. Zool. Soc. London, 1865, p. 204; — *Cephalophus ruficrista* BOCAGE, Journ. Sc. Math. Phys. Nat. Lisboa, 1869, p. 221; — *Cephalophus melanopymnus* GRAY, Proc. Zool. Soc. London 1871, p. 594, pl. 44; — *Cephalophus sclateri* JENTINK et *C. Thomasi*. Notes Leyden Museum, 1901, p. 187; — *Cephalophus coxi* JENTINK, Notes Leyden Museum, 1906, p. 117.

Provenance du type : Sierra-Leone.

Le Céphalophe de forêt est le plus grand représentant du genre *Cephalophus*. C'est une très belle petite antilope aux formes harmonieuses, au pelage sombre, gris

1. On trouve en outre en Afrique, les espèces suivantes : *Cephalophus adersi* THOMAS (1918) de Zanzibar; — *Cephalophus harveyi* THOMAS (1893) du Tanganyika; — *Cephalophus natalensis* A. SMITH (1834) de l'Afrique du Sud; — *Cephalophus spadix* TRUE (1890), du Tanganyika.

brun noirâtre sauf sur la région dorsale qui est marquée d'une touffe de poils triangulaire, d'un jaune clair ou orange plus ou moins vif. Le ventre est plus clair, ainsi que la lèvre inférieure, les joues et l'extrémité des oreilles. Les oreilles sont courtes, larges et arrondies.

Dimensions (sur un spécimen ♂ moyen) : Longueur tête et corps : 1 m. 40; — Longueur de la queue : 140 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 820 mm.; — Hauteur au garrot : 710 mm. (de 700 à 800 mm.); — Longueur du sabot (face plantaire) : 50 mm.; — Longueur du bord antérieur du sabot : 33 mm.

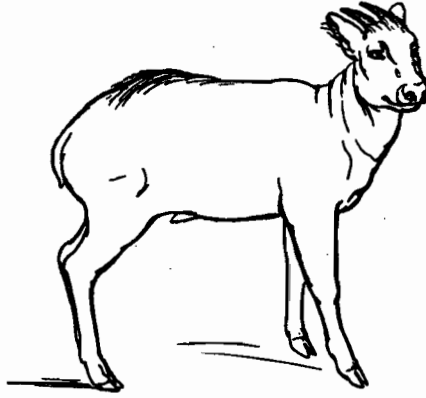


FIG. 76. — Le Céphalophe de forêt.
(Hauteur au garrot : 750 mm.)

Tête osseuse. — Elle est massive. Les cornes sont extrêmement réduites par rapport au volume du crâne. Profil supérieur très convexe sans dépression entre les cornes. Le massif postérieur du crâne, en arrière de l'insertion des cornes, est très réduit et l'occipital est droit, limité à sa partie supérieure par le grand développement de la crête lambdaïde. Les nasaux sont très longs, terminés en pointe :

les apophyses montantes des prémaxillaires n'atteignent pas les nasaux en arrière. Les fosses larmières sont larges et profondes et elles occupent une grande partie de la région latérale de la face, entre l'orbite et les prémaxillaires. Le maxillaire inférieur se termine par un angle arrondi à la base de la branche montante.

Dimensions (sur deux spécimens) : Longueur totale : 250-265 mm.; — Longueur basion-gnathion : 247 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 140 mm.-147 mm.; — Largeur maximum (au niveau de l'arcade zygomatique) : 113 mm.-116 mm.; — Longueur de la rangée des molaires supérieures : 71 mm.-85 mm.; — Longueur de la mandibule : 212 mm.-225 mm.; — Longueur de la rangée des molaires inférieures : 73 mm.-91 mm.; — Longueur de l'espace dentaire inférieur : 56 mm.-60 mm.; — Longueur fronto-nasale : 195 mm.-205 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 47 mm.-52 mm.; — Rapport : $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,43 à 0,45.

Dents. — Elles diffèrent des dents de la plupart des antilopes par leur allure massive et par leur surface triturante quadrangulaire, au moins chez les molaires. Les parois des croissants d'émail sont épaisses et à contour régulier. Les colonnettes interlobaires sont présentes à toutes les molaires.

Cornes (fig. 77 et 78). — Elles sont petites par rapport au volume du crâne, écartées à leur origine, presque parallèles et légèrement arquées. Leur surface, rugueuse à la base — cette rugosité est due à des anneaux très serrés — est presque lisse sur les trois quarts de la longueur.

Dimensions : Longueur totale : 90 à 125 mm.; — Circonférence à la base : 65 à 70 mm.; — Écartement entre les pointes : 50 à 75 mm.; — Espace intercorné : 30 mm. environ. — Record : 196 mm. (Kamabella) — et 184 mm. pour un exemplaire du Congo français. (Maj. POWELL-COTTON).

1. Troisième molaire non sortie.

Répartition géographique. — La répartition géographique de l'espèce englobe toute la côte occidentale de l'Afrique depuis le Sierra Leone jusqu'à l'Angola et peut-être jusqu'en Rhodesia (MONARD), et en profondeur les régions forestières jusqu'au Congo belge.

Biologie. — Comme son nom l'indique, le *Cephalophus sylvicultor* est un habitant des forêts. On le trouve dans les galeries épaisses le long des rivières, solitaire ou par couple.

On sait peu de chose sur ses mœurs. D'après JEANNIN la durée de gestation serait de 4 mois. La femelle met bas un petit par an.

La durée de vie, en captivité, est de 8 à 9 ans.

Formes géographiques :

1. *Cephalophus sylvicultor sylvicultor* (AFZELIUS). — Le Grand Céphalophe de forêt.

Répartition géographique. — Régions forestières de la Côte de Guinée depuis le Sierra Leone jusqu'au Gabon.

2. *Cephalophus sylvicultor jentinki* (THOMAS). — Le Grand Céphalophe de Jentink.

Syn. : *Antilope (Terpone) longiceps* JENTINK, Notes Leyden Museum, 1885, p. 272 (ce n'est pas le *Cephalophus longiceps* GRAY); — *Cephalophus jentinki* THOS., Proc. Zool. Soc. London, 1892, p. 417.

Provenance du type : Liberia.

Le Céphalophe de Jentink, décrit comme espèce séparée par JENTINK et par THOMAS, diffère surtout de *C. sylvicultor* par sa coloration uniforme gris foncé, presque noire sur la tête et le cou.

THOMAS signale également des différences dans la forme de la tête osseuse, mais elles sont observées sur un seul spécimen femelle, ce qui enlève un peu de valeur à la comparaison. En raison de la très grande ressemblance des deux formes, mais sans aller, comme le font certains auteurs, jusqu'à la synonymie (en considérant que

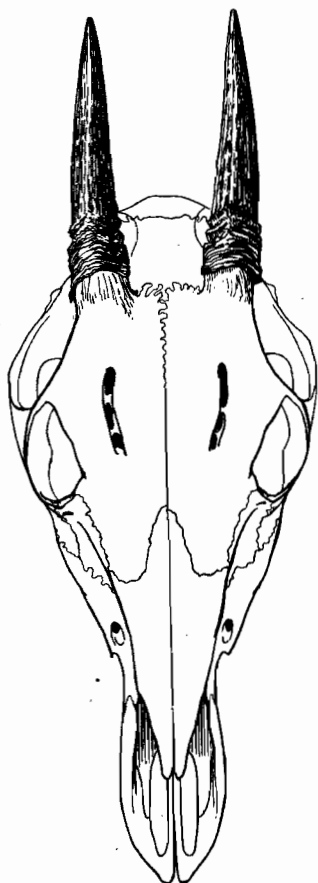


FIG. 77. — Tête osseuse et cornes de *Cephalophus sylvicultor* (face supérieure).

(Longueur totale de la tête osseuse : 250 mm. — Longueur de la corne : 100 mm.)

C. jentinki est un exemplaire mélanique ou aberrant), nous le considérons comme une forme géographique probablement restreinte aux forêts denses du Libéria.

Dimensions données par THOMAS sur un spécimen femelle : Hauteur au garrot : 770 mm.; — Longueur de la tête osseuse : 267 mm.

***Cephalophus niger* (GRAY).** — Le Céphalophe noir.

Noms indigènes : en Guinée : *lofoué*.

Syn. : *Cephalophus niger* GRAY, Ann. Mag. nat. Hist., 1846, 18, p. 165; — *Antilope pluto* TEMMINCK, Esquisses zool. Côte de Guinée, 1853, p. 214.

Provenance du type : Guinée.

Une seule forme :

***Cephalophus niger niger* GRAY.** — Cette espèce a été très brièvement décrite par GRAY et les auteurs qui l'ont signalée dans leurs travaux ont donné à son

sujet peu de mensurations. Nous avons au Muséum de Paris une intéressante série de peaux et nous avons rapporté un beau spécimen adulte de Guinée (Montagne boisée d'Ouani, Cercle de Kindia) qui nous a servi pour la description ¹.

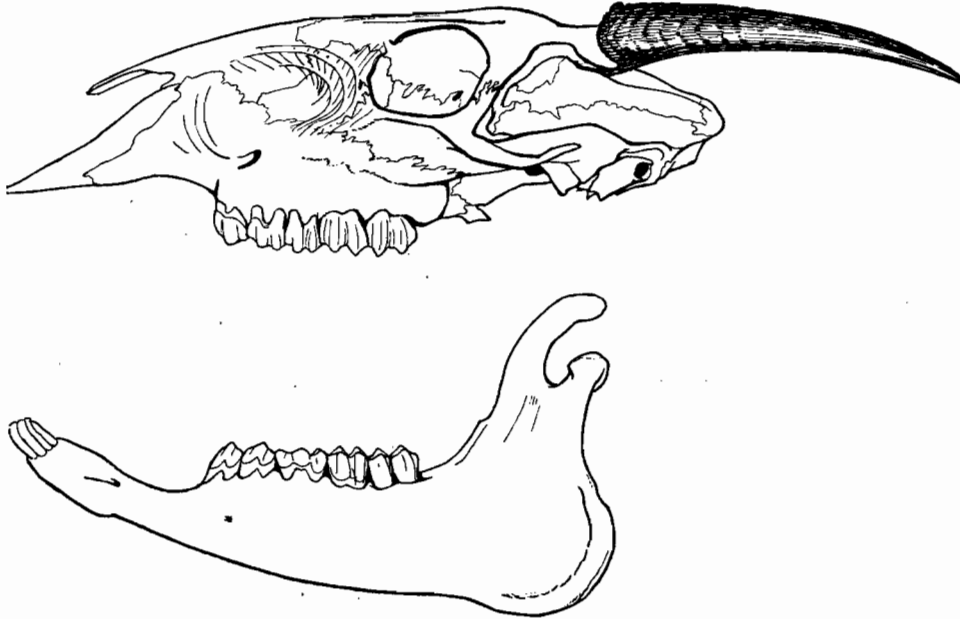


FIG. 78. — Tête osseuse et cornes de *Cephalophus sylvicultor* (profil).

La taille est nettement plus faible que celle du Céphalophe de forêt (hauteur au garrot : 450 mm. en moyenne).

Le pelage, formé de poils raides, assez longs, est noir sur la région dorsale et la croupe, un peu plus clair sur les flancs et tirant sur le brun foncé par endroits. La tête et le cou sont également plus clairs que le dos : la touffe de poils qui occupe la région intercornée est d'un roux acajou assez vif. La face interne des cuisses est jaune clair ; la queue est formée d'un mélange de poils noirs, jaunes et blancs. Cette teinte claire des cuisses et de la queue n'est pas indiquée dans le description originale de GRAY. Les spécimens que nous possédons, en provenance de la Côte d'Ivoire sont d'une teinte noire plus mate que ceux de Guinée et les flancs sont plus foncés.

Dimensions : Longueur tête et corps : 870 mm. ; — Longueur de la queue : 130 mm. ; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 530 mm. ; — Hauteur au garrot : 450 mm. à 500 m. ; — Longueur du sabot (face plantaire) : 37 mm. ; — Longueur du bord antérieur : 29 mm.

Tête osseuse. — Elle rappelle par sa forme générale celle de *Cephalophus sylvicultor* mais le profil supérieur est beaucoup plus convexe, nettement bombé au-dessus des orbites.

Aucune particularité notable sur les dents. La colonnette interlobaire existe, au moins à l'état d'ébauche.

Dimensions : Longueur totale : 194 mm. (190 mm. en moyenne d'après Miss Sr. LÉGER) ; — Longueur basion-gnathion : 166 mm. ; — Longueur de la voûte palatine : 100 mm. ; — Largeur maximum (au niveau de l'arcade zygomatique) : 83 mm. ; —

1. Don de M. Boismard.

Longueur de la rangée des molaires supérieures : 57 mm. ; — Longueur de la mandibule : 147 mm. ; — Longueur de la rangée des molaires inférieures : 63 mm. ; — Longueur de l'espace dentaire inférieur : 45 mm. ; — Longueur fronto-nasale : 155 mm. ; — Longueur fronto-occipitale : 40 mm. Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,43.

Cornes. — Elles sont droites, dirigées dans le prolongement du profil supérieur de la tête, très épaisses, élargies et pourvues de plusieurs anneaux rugueux à leur base tandis que les pointes sont très fines et divergent. Leur section n'est pas ronde car elles sont munies de deux arêtes longitudinales à leur face supérieure, l'une externe, l'autre interne. Les cornes des femelles sont très courtes (environ la moitié de celles des mâles), lisses, non élargies à leur base.

Dimensions (prises sur deux spécimens, un mâle de Guinée et une femelle de Côte d'Ivoire) : Longueur totale : 82 mm. (♂); 28 mm. (♀); — Circonférence à la base : 80 mm. — 42 mm.; — Écartement des pointes : 61 mm. 5 — 20 mm.; — Espace intercorné à la base : 12 mm. 5 — 19 mm.; — Record : 171 mm. (Gold Coast), 84 mm. pour le Cameroun (Coll. C. MATTHEWS).

Répartition géographique. — Du Sierra-Leone à la Gold Coast.

Biologie. — Le Céphalophe noir, qui est probablement le produit d'une mutation mélanique d'un Céphalophe à bande noire (*Cephalophus dorsalis*) est un habitant de forêts où il paraît assez abondant mais difficile à obtenir et à chasser. Ses mœurs sont mal connues.

Cephalophus nigrifrons (GRAY). — Le Céphalophe à front noir.

Syn. : *Cephalophus nigrifrons* GRAY, Proc. Zool. Soc. London, 1871, p. 598; — *Cephalophus aureus* GRAY, Ann. Mag. nat. Hist., 1873, 12, p. 42; — *Cephalophus emini* NOACK, Zool. Anz., 1904, p. 405; — *Cephalophus claudi* THOMAS et WROUGHTON, Ann. Mag. nat. Hist., 1907, 19, p. 386.

Une seule forme pour l'Afrique noire française¹ :

Cephalophus nigrifrons nigrifrons GRAY. — Le Céphalophe à front noir est une forme de teinte générale sombre, marron plus ou moins intense sur le cou, le dos, les flancs, la croupe et les membres.

On pourrait presque le considérer comme une variation du Céphalophe noir, dont il a à peu près la taille. Le museau et le chanfrein sont marqués d'une bande noire qui part du nez et s'élargit sur le front. La poitrine et le ventre sont plus clairs ainsi que la face interne des membres.

Dimensions : Hauteur au garrot : 500 à 550 mm. — Poids : 15 kilogrammes.

Tête osseuse. — Pas de spécimens dans nos collections. D'après Miss ST LEGER sa longueur serait de 180 à 190 mm. Elle se rapproche donc de celle de *Cephalophus niger*.

Cornes (fig. 79). — Leur longueur moyenne, d'après JEANNIN, serait de 80 mm. Rowland WARD ne mentionne pas cette espèce dans son ouvrage sur les Records.

Répartition géographique. — Localité du type : Gabon. L'espèce paraît s'étendre également au Congo et dans la partie forestière du Sud Cameroun, d'après JEANNIN.

1. En dehors de la forme typique *C. n. nigrifrons*, on trouve également en Afrique : *C. n. fosteri* ST. LEGER (1934) et *C. n. hooki* ST. LEGER (1934), du Kenia; — *C. n. kivuensis* LONNBERG (1919) du Congo belge; — *C. n. rubidus* THOMAS (1901) du Ruwenzori.

Elle remonterait même assez loin dans la direction du Centre Cameroun, le long des galeries boisées.

Les mœurs seraient celles de tous les petits Céphalophes.



FIG. 79. — Cornes (face et profil) de *Cephalophus nigrifrons*.
(Longueur de la corne : 80 mm.)

Cephalophus dorsalis (GRAY). — Le Céphalophe à bande dorsale noire.

Noms indigènes : Peul (du Fouta Djallon) : *bolleré baledio*. — Soussou : *boléforé*. — Malinké et Bambara : *countan* et *countani*. — Malinké : *kokouan*.

Syn. : *Cephalophus dorsalis* GRAY, Ann. Mag. nat. Hist., 1846, 18, p. 165; — *Cephalophus badius* GRAY, Cat. Mamm. Brit. Mus., 1852, p. 84; — *Cephalophus breviceps* GRAY, Proc. Zool. Soc. London, 1866, p. 202.

La coloration de la robe est roux brillant plus ou moins acajou (roux châtain, suivant quelques auteurs) avec une bande dorsale noire qui va du museau à la queue avec un maximum de largeur (40 à 80 mm.) sur la région dorsale et la croupe. La coloration de cette bande est d'un noir franc : elle est généralement bien délimitée sur le reste du pelage, mais dans certains cas la délimitation est moins nette et les poils noirs se mélangent aux poils roux ou acajou. Le ventre est jaune clair; les membres brun-roux, parfois noirâtres sur leur face externe, fauve jaunâtre sur leur face interne. Entre les cornes, la touffe de poils est noire à la base, acajou ou roux vif à l'extrémité. La queue est mélangée de poils noirs et blancs (ce dernier caractère nous paraît important pour séparer *C. dorsalis* de *C. rufilatus*).

Dimensions : Longueur tête et corps : 730-760 mm.; — 670 d'après BIGOURDAN et PRUNIER; — 930 mm. sur un exemplaire naturalisé que nous avons pu mesurer; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 560 mm.; — Longueur de la queue : 80 mm.-100 mm.; — Hauteur du garrot : 400 à 500 mm.; — Longueur du sabot (face plantaire) : 35 mm.; — Longueur du bord antérieur du sabot : 23 mm.

Tête osseuse. — Sa longueur est de 170 mm. en moyenne, d'après Miss ST. LEGER. Voici les mensurations d'une tête osseuse de mâle adulte.

Longueur totale : 165 mm.; — Longueur basion-gnathion : 155 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 89 mm.; — Largeur maximum (au niveau de l'arcade zygomatique) : 81 mm.; — Longueur de la rangée des molaires supérieures : 47 mm.; —

Longueur de la mandibule : 136 mm. ; — Longueur de la rangée des molaires inférieures : 51 mm. ; — Longueur de l'espace interdentaire inférieur : 41 mm. 5 ; — Longueur fronto-nasale : 135 mm. ; — Longueur fronto-occipitale : 46 mm. ; — Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,49.

Cornes (fig. 80). — Coniques, annelées et très rugueuses à la base chez le mâle, plus petites et lisses chez la femelle.

Dimensions : Longueur (♂) : 60 mm. en moyenne ; — (♀) 45 mm. ; — Record : 92 mm. (Sud-Cameroun) (coll. Major POWELL-COTTON).



FIG. 80. — Cornes (face et profil) de *Cephalophus dorsalis*.
(Longueur de la corne : 60 mm.)

Répartition géographique. — Afrique occidentale et équatoriale du Sierra-Leone à l'Angola.

Biologie. — Mœurs peu connues.

Formes géographiques :

1. *Cephalophus dorsalis dorsalis* GRAY.

Répartition géographique. — Du Sierra Leone à la Gold Coast.

2. *Cephalophus dorsalis castaneus* THOMAS. — Le Cephalophe à bande dorsale noire du Cameroun.

Syn. *Cephalophus dorsalis castaneus* THOMAS, Proc. Zool. Soc. London, 1892, p. 421. — *Cephalophus dorsalis orientalis* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., 1914, p. 34 ; — *Cephalophus dorsalis kuka*, LORENZ, Ann. Naturhist. Mus. Wien, 1923, p. 112.

Provenance du type : Cameroun.

Taille plus forte que celle de l'espèce typique. THOMAS donne comme dimension d'une femelle jeune : 485 mm. au garrot. La coloration est plus foncée : marron dans l'ensemble. Ces caractères ne nous paraissent pas très différents de ceux de *Cephalophus dorsalis leucochilus* JENTINK, de l'Angola (Notes from Leyden Museum, 1901, p. 21).

Longueur de la tête osseuse (ST. LEGER) : 185 à 195 mm.

Les cornes doivent être un peu plus longues que celles de *C. d. dorsalis*.

Répartition géographique. — Cameroun, Congo.

3. *Cephalophus dorsalis leucogaster* GRAY. — Le Céphalophe à bande dorsale noire et à ventre blanc.

Syn. : *Cephalophus leucogaster* GRAY, Ann. Mag. nat. Hist., 1873, 12, p. 43; — *Cephalophus leucogaster seke* LORENZ, Ann. Naturhist. Mus. Wien, 1923, p. 104.

Provenance du type : Gabon.

Beaucoup d'auteurs font de *C. leucogaster* une espèce à part. Elle appartient pourtant, par ses caractères généraux au groupe des « *dorsalis* » et les différences de pelage qu'elle présente entrent tout au plus dans le cadre des formes géographiques.

La bande noire dorsale est toujours bien marquée sur le fond roux du pelage. Le dessus de la tête est brun foncé mêlé de gris. Le cou, le ventre, la face interne des membres sont blancs. Queue assez touffue mêlée de poils noirs et blancs.

Hauteur au garrot : 500 mm. environ; — Longueur de la tête osseuse : 180 mm. (ST. LEGER); — Longueur des cornes : 80 mm. chez le mâle. Record : 125 mm. (Congo belge) et 96 mm. pour le Cameroun (Coll. ROTHSCHILD).

Répartition géographique. — Gabon, Cameroun, Congo.

4. *Cephalophus dorsalis ogilbyi* (WATERHOUSE). — Le Céphalophe à bande dorsale noire de Fernando-Po.

Syn. : *Antilope ogilbyi* WATERHOUSE, Proc. Zool. Soc. London, 1938, p. 60; — *Cephalophus ogilbyi brookei* THOMAS, Ann. Mag. nat. Hist., 1903, II, p. 290.

Localité du type : Ile de Fernando Po.

Encore un Céphalophe nettement apparenté au groupe des *dorsalis*, bien qu'on le considère généralement comme une espèce particulière.

La bande dorsale noire ne commence qu'au niveau du cou : elle peut s'arrêter quelques centimètres avant la queue, notamment chez les spécimens du continent dont THOMAS avait fait l'espèce *brookei*. La teinte de fond est roux orange vif.

Tête osseuse. — Longueur : 195 à 204 mm. (ST. LEGER); — Cornes : 80 à 100 mm.; — Record : 118 mm. (Ile de Fernando Po).

Répartition géographique. — Ile de Fernando Po et Gold Coast ¹.

Cephalophus zebra (GRAY). — Le Céphalophe rayé, ou Antilope zèbre.

Syn. *Antilope zebra* GRAY, Ann. Mag. nat. Hist., 1838, I, p. 27; — *Cephalophus doriae* THOMAS, Proc. Zool. Soc. London, 1892, p. 424.

Provenance du type : Sierra-Leone.

Une seule forme :

Cephalophus zebra zebra (GRAY).

Cette espèce est très facilement reconnaissable grâce aux bandes transversales

1. On trouve également en Afrique :

C. d. leucochilus JENTINK (1901) de l'Angola; — *C. d. arrhenii* LONNBERG (1917) du Congo belge.

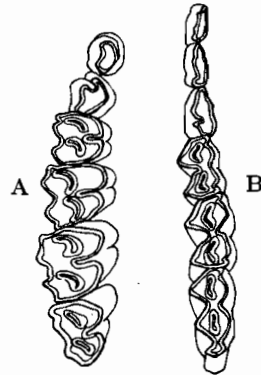


FIG. 81. — Rangées dentaires de Céphalophe à bande dorsale noire. A, arcade molaire supérieure droite (Longueur : 47 mm.). B, arcade molaire inférieure gauche (Longueur : 51 mm.).

noires qui tranchent nettement sur le fond roux du dos et de la croupe. Ces bandes au nombre de 12 à 14 commencent au niveau du garrot où elles sont étroites et serrées, augmentent progressivement de largeur jusqu'au dos et à la croupe où elles atteignent leur maximum (30 à 35 mm. de large). Les dernières bandes, près de la queue, sont étroites et serrées. Le fond du pelage est roux assez pâle. Les flancs sont encore plus clairs et le ventre blanc.

Dimensions : Longueur tête et corps : 880 mm.; — Longueur de la queue : 150 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 560 mm.; — Hauteur au garrot : 400 à 500 mm.; — Longueur du sabot (face plantaire) : 35 mm.; — Longueur du bord antérieur du sabot : 28 mm.

Tête osseuse. — D'après THOMAS, elle est robuste. La région nasale est large, plate, à bords parallèles, la région frontale peu renflée. Les cornillons, dirigés nettement en arrière de la tête osseuse, forment des dépressions dans les pariétaux.

Dimensions (d'après THOMAS) : Longueur basale : 148 mm.; — Largeur maximum : 72 mm.; — Longueur de la rangée des molaires supérieures : 48 mm.

Cornes. — Elles sont courtes, coniques, très pointues. (Longueur moyenne : 40 mm.). Celles de la femelles, moins rugueuses que celles des mâles n'auraient que 25 mm. de longueur. Le record appartient à un spécimen du Libéria (46 mm. 7) (coll. British Museum).

Répartition géographique. — Libéria, Sierra Leone.

Biologie. — Mœurs non étudiées.

Cephalophus rufilatus (GRAY). — Le Céphalophe aux flancs roux.

Syn. : *Antilope grimmia* DESMAREST, Nouv. Dict. Hist. nat., 1816, p. 191 (pas *Capra grimmia* L.); — *Cephalophus rufilatus* GRAY, Ann. Mag. nat. Hist., 1846, 18, p. 166; — *Cephalophus rufilatus cuvieri* FITZ., S. B. K. K. Akad. Wiss. Wien, 1869, p. 166.

Une seule forme pour l'Afrique noire française¹ :

Cephalophus rufilatus rufilatus GRAY.

Le Céphalophe aux flancs roux est nettement plus petit que le Céphalophe à bande dorsale noire. Comme chez ce dernier il existe une bande dorsale, mais elle n'est pas noire; elle est d'un bleu ardoisé plus ou moins foncé. Le fond de pelage est roux jaunâtre, beaucoup plus clair que le roux acajou brillant de *C. dorsalis*. La queue est assez touffue et formée de poils noirs (pas mélangé de poils noirs et blancs comme chez *C. dorsalis*). Ces caractères sont suffisamment précis pour différencier d'emblée les deux espèces.

Dimensions : Longueur tête et corps : 600 à 700 mm.; — Longueur de la queue : 70 à 100 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 450 à 470 mm.; — Hauteur au garrot : 300 à 380 mm.; — Longueur du sabot (face plantaire) : 32 mm.; — Longueur du bord antérieur : 21 mm.; — Poids : 10 kilogrammes environ.

Tête osseuse. — Mêmes caractères que celle de *C. dorsalis* mais plus petite.

Voici les mesures que nous avons pu prendre sur deux spécimens :

Longueur totale : 146 mm.-153 mm.; — Longueur basion-gnathion : 128 mm.-131 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 72 mm.-74 mm.; — Largeur maximum

1. En dehors de la forme type, il existe une autre forme au Congo belge : *C. rufilatus rubidior* THOS. et WROUGHTON (1907).

(bizygomatique) : 64 mm.-66 mm.; — Longueur de la rangée des molaires supérieures : 42 mm.-47 mm.; — Longueur de la mandibule : 113 mm.-119 mm.; — Longueur de la rangée des molaires inférieures : 45 mm.-53 mm.; — Longueur de l'espace interdentaire inférieur : 31 mm.-32 mm.; — Longueur fronto-nasale : 110 mm.-115 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 32 mm.-41 mm.

Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,43.

Cornes. — Elles sont petites, de forme conique, parfois absentes chez les femelles.

Longueur moyenne : 60 mm., chez le mâle; 30 à 40 mm. chez la femelle. — Record : 93 mm. (Nigéria). Aucune mention de record pour les colonies françaises.

Répartition géographique. — Tout le long de la côte du Golfe de Guinée, de la Gambie au Gabon, dans les forêts et les galeries forestières de l'intérieur jusqu'au Niger pour l'Afrique occidentale. En Afrique équatoriale la limite n'est pas précisée.

Biologie. — Mœurs mal connues.

Gen. SYLVICAPRA OGILBY, 1837

Ce genre ne comporte qu'une espèce :

Sylvicapra grimmia (L.). — Le Céphalophe de Grimm.

Noms indigènes : Djerma : *bouka*. — Haoussa : *gada*. — Bambara : *mangalani*.

Syn. : *Capra grimmia* L., Syst. Nat., 1758, p. 70; — *Antilope nictilans* THUNBERG, Mém. Acad. Imp. Sc. St.-Petersb., 1811, p. 312; — *Antilope mergens* DESMAREST, Nouv. Dict. Hist. nat., 1816, p. 193; — *Cemas cana* OKEN, Lehrb. d. Naturgesch., 1816, p. 743; — *Antilope burchelli* HAM. SMITH, Anim. Kingd., 1827, p. 262; — *Antilope platous* HAM. SMITH, Anim. Kingd., 1827, p. 260; — *Antilope ploox* HAM. SMITH, Anim. Kingd., 1827, p. 265; — *Antilope platyotis* LESSON, Hist. Nat. Mamm., 1836, p. 293; — *Grimmia irrorata* GRAY, Proc. Zool. Soc. London, 1871, p. 589.

Provenance du type : Afrique (Cap de Bonne-Espérance).

Les caractères essentiels de cette espèce sont ceux que nous avons déjà indiqués pour le genre. Le Céphalophe de Grimm, par comparaison avec les vrais *Cephalophus* est de taille moyenne (Hauteur au garrot : 500 mm. environ). D'après BIGOURDAN et PRUNIER les femelles seraient toujours plus grandes et plus fortes que les mâles (un cinquième plus grosses). Le mâle seul porte des cornes; les femelles en sont dépourvues (contrairement aux espèces du genre *Cephalophus*).

La coloration générale du pelage est grise, mais la ligne dorsale et les cuisses sont plus sombres que le reste du corps. Les épaules et les flancs sont lavés de jaunâtre. Le ventre est gris clair presque blanc.

Dimensions (d'après BIGOURDAN et PRUNIER) :	♂	♀
Longueur tête et corps.....	830 mm.	900 mm.
Longueur de la queue.....	90 mm.	90 mm.
Hauteur au garrot.....	470 mm.	500 mm.
Poids	11 kg.	12 gr. 500

Tête osseuse. — Elle est moins massive que celle des Céphalophes. Le profil supérieur est droit. Le massif postérieur de la tête osseuse, en arrière des cornes, est nettement plus volumineux que celui des Céphalophes. Les cercles orbitaires sont situés approximativement à égale distance entre le prémaxillaire et l'occipital,

c'est-à-dire beaucoup plus en avant que chez les Céphalophes. De ce fait les cornillons ont une position très reculée par rapport au cercle orbitaire. Les fosses larmières sont très larges et assez profondes. Les apophyses montantes des prémaxillaires atteignent le niveau des nasaux en arrière. La mandibule et les dents ne présentent rien de particulier.

Dimensions (sur trois spécimens mâles) : Longueur totale : 157 mm. — 151 mm. — 160 mm. — Longueur basion-gnathion : 139 mm. — 131 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 76 mm. — 70 mm. — 76 mm.; — Largeur maximum : 76 mm. — 72 mm. — 74 mm.; — Longueur de la rangée des molaires supérieures : 49 mm. — 47 mm. 5 — 50 mm.; — Longueur de la mandibule : 124 mm.; — Longueur de la rangée des molaires inférieures : 55 mm.; — Longueur de l'espace interdenteaire inférieur : 34 mm.; — Longueur fronto-nasale : 106 mm. — 106 mm. — 114 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 47 mm. — 47 mm. — 45 mm.

Rapport : $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$ 0,46 à 0,48.

Cornes (fig. 82 et 83). — Elles n'existent que chez les mâles. Elles diffèrent essentiellement de celles des Céphalophes par leur direction. Elles sont redressées par rap-

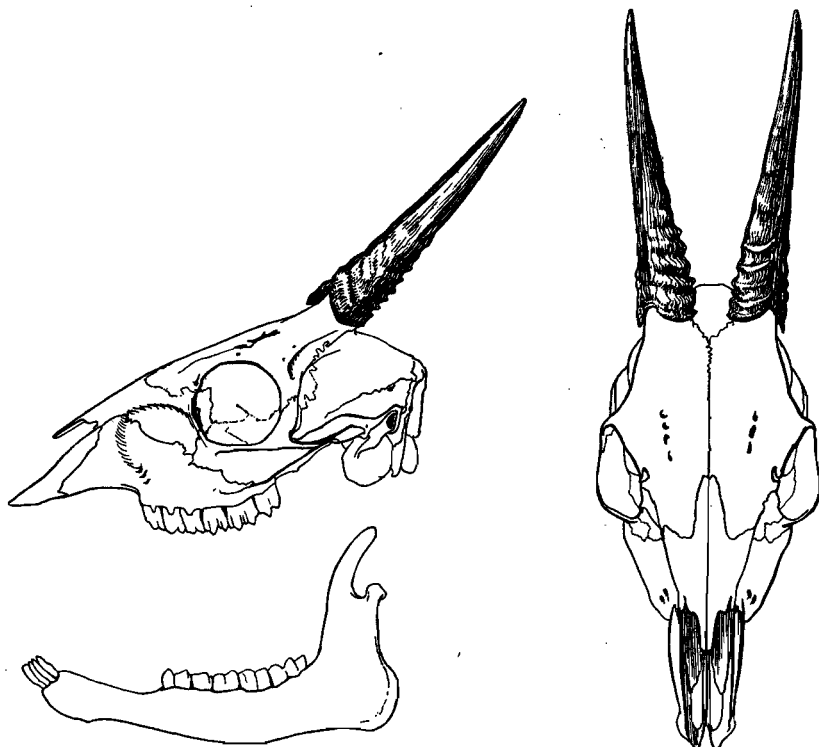


FIG. 82 et 83. — Tête osseuse et cornes (face supérieure et profil de *Syvicapra grimmia*).
(Longueur totale de la tête osseuse : 151 mm. — Longueur de la corne : 100 mm.)

port à l'axe de la tête osseuse et forment un angle d'environ 150 à 160° avec le profil supérieur de la tête. Nous avons vu que chez les *Cephalophus* les cornes étaient dirigées dans le prolongement de ce profil. Celles de *S. grimmia* sont droites, acérées, munies de 6 ou 7 anneaux réguliers à leur base jusqu'au tiers de leur longueur, et carénées

le long de leur face supérieure externe. Elles sont légèrement divergentes à leur extrémité.

Dimensions : Longueur totale : 80 à 100 mm.; — Circonférence à la base : 60 mm. environ; — Écartement des pointes : 50 à 60 mm.; — Espace intercorné : 10 à 15 mm.; — Record : 160 mm. pour l'espèce (exemplaire du Cap) et 134 mm. pour les exemplaires d'Afrique occidentale (*S. g. coronata*), spécimen de la Gold Coast (Coll. M. W. FRASER).

Répartition géographique. — Elle est très large et englobe toute l'Afrique au-dessous du 14° degré de latitude nord.

Biologie. — Le nom de *sylvicapra* donné à cette petite antilope est très impropre car elle est certainement la moins forestière de tous les Céphalophes. On la trouve dans les plateaux et plaines herbeuses, dans les buissons, très souvent au voisinage des cultures indigènes (igname, mil, manioc). Elle vit seule ou par couple, jamais en troupeaux.

Formes géographiques :

1. *Sylvicapra grimmia coronata* (GRAY). Le Céphalophe de Grimm couronné.
Syn. : *Cephalophora coronata* GRAY, Ann. Mag. nat. Hist., 1842, p. 266.

Provenance du type : Afrique occidentale.

Forme de teinte pâle, brun jaunâtre. La touffe de poils entre les cornes est brun roux plus ou moins vif.

Répartition géographique. — Limites non précisées.

2. *Sylvicapra grimmia campbelliae* (GRAY). — Le Céphalophe de Grimm du Sierra Leone.

Syn. : *Cephalophus campbelliae* GRAY, List Spec. Mamm. Brit. Mus., 1843, p. 162; — *Sylvicapra coronata campbelliae* POCKOCK, Proc. Zool. Soc. London, 1910, p. 873.

Forme de teinte plus sombre que la précédente.

Répartition géographique. — Du Sierra Leone à la Nigeria.

3. *Sylvicapra grimmia pallidior* SCHWARZ. — Le Céphalophe de Grimm du Chari.

Syn. *Sylvicapra grimmia pallidior* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., 1914, 13; p. 36.

Provenance du type : Vallée du Chari.

Forme de taille un peu plus grande que les deux précédentes mais de teinte fauve pâle avec la région dorsale surtout mélangée de poils noirs et jaunes.

Longueur totale d'un crâne de mâle adulte : 168 mm.

Largeur bi-zygomatique : 74 mm.

1. Les autres formes africaines sont :

S. g. grimmia L. (1758); — *S. g. transvaalensis* ROBERTS (1926); — *S. g. bradfieldi* ROBERTS (1926); — *S. g. cunenensis* ZUKOWSKY (1924); — *S. g. omurambae* ZUK. (1924); — *S. g. steinhardtii* ZUK (1924); — *S. g. ugabensis* ZUK (1924), du sud et du sud-ouest de l'Afrique; — *S. g. splendidula* GRAY (1871) de l'Angola; — *S. g. flavescens* (LORENZ) (1894) de la Rhodesia; — *S. g. shirensis* (WROUGHTON) (1910) du Nyasaland; — *S. g. roosvelli* HELLER (1912) du Tanganyika; — *S. g. uvirensis* LONNBERG (1919) du Congo belge; — *S. g. lulea* (DOLLMAN) (1914) de l'Uganda; — *S. g. altivallis* HELLER (1912); *S. g. deserti* HELLER (1913); — *S. g. hindei* (WROUGHTON) (1910); — *S. g. lobellarum* LONNBERG (1919); — *S. g. nyansae* NEUMANN (1905) du Kenia; — *S. g. altifrons* (PETERS) (1852); — *S. g. noomei* ROBERTS (1926) de Mozambique; — *S. g. abyssinica* (THOS.) (1892) de l'Abyssinie.

Gen. **PHILANTOMBA** BLYTH, 1840

Deux espèces pour la faune de l'Afrique française¹ :

- Hauteur au garrot : 350 mm.; Coloration générale gris marron.....
 **P. maxwelli** (p. 106).
 — Hauteur au garrot : 320 mm. Coloration marron foncé. Pelage brillant.
 **P. caerula** (p. 108).

Philantomba maxwelli (HAM. SMITH). — Le Céphalophe de Maxwell.

Syn. : *Antilope maxwelli* HAM. SMITH, Griff. Anim. Kingd., 1827, p. 267; — *Antilope philantomba* HAM. SMITH., Griff. Anim. Kingd., 1827, p. 349; — *Antilope frederici* LAURILLARD, D'ORBIGNY, Dict. Hist. nat., 1842; — *Cephalophus whitfieldii* GRAY, Gleanings Menag. Knosl. Hall. 1850, p. 12.

Provenance du type : Sierra Leone.

Le Céphalophe de Maxwell est de petite taille (approximativement comme le *Cephalophus rufilatus*) (350 mm. de hauteur au garrot).

La teinte générale du corps varie entre le marron clair et le gris ardoisé sombre. La région dorsale est plus foncée que les flancs et la face externe des membres. Le museau et le chanfrein sont marron foncé. La racine de la queue et la pointe des fesses sont noires. Poitrine et ventre blanchâtres. La queue, courte, est mélangée de poils noirs, marrons et blancs.

Dimensions : Longueur tête et corps : 600 à 750 mm.; — Longueur de la queue : 80 mm. à 110 mm.; — Hauteur au garrot : 350 mm. à 380 mm.; — Poids : 7 à 8 kilogrammes.

Tête osseuse. — Elle se rapproche davantage de celle des *Cephalophus* que de celle des *Sylvicapra*, notamment par son profil supérieur nettement bombé au-dessus de l'orbite. Le massif postérieur de la tête osseuse, en arrière des cornes, est très court.

Dimensions (prises sur deux mâles et une femelle) : Longueur totale : 143 mm. — 141 mm. — 143 mm.; — Longueur basion-gnathion : 123 mm. — 124 mm. 5 — 128 mm. Longueur de la voûte palatine : 71 mm. — 73 mm. — 73 mm.; — Largeur maximum : (bizygomatique) : 61 mm. 5 — 64 mm. — 66 mm.; — Longueur de la rangée des molaires supérieures : 38 mm. 5 — 43 mm. — 45 mm.; — Longueur de la mandibule : 106 mm. — 109 mm. — 113 mm.; — Longueur de la rangée des molaires inférieures : 46 mm. — 46 mm. — 50 mm.; — Longueur de l'espace interdentaire inférieur : 32 mm. — 33 mm. — 33 mm.; — Longueur fronto-nasale : 117 mm. — 111 mm. — 114 mm.; — Longueur fronto-occipitale : 33 mm. — 32 mm. — 32 mm. 5.

Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$ 0,43 à 0,46.

Cornes (fig. 84 et 85). — Elles sont toujours très courtes, en général présentes dans deux sexes, mais plus petites chez les femelles que chez les mâles. Elles sont épaisses à leur base, munies de gros anneaux saillants et légèrement recourbés en dedans à leur pointe.

Dimensions : Longueur totale : 40 à 50 mm. (♂); — 20 à 25 mm. (♀); — Circon-

1. On trouve une troisième espèce en Afrique : *Philantomba simpsoni* THOS. (1910) du Congo belge.

férence à la base : 50 mm. (♂) et 30 mm. (♀); — Espace intercorné à la base : 20 mm. environ; — Record : 62 mm. 5 (Guinée portugaise; coll. Vicomte DE THIERRE).



FIG. 84 et 85. — Tête osseuse et cornes (face supérieure et profil) de *Philantomba maxwelli*.
(Longueur totale de la tête osseuse : 143 mm. — Longueur de la corne : 40 mm.)

Répartition géographique. — Afrique occidentale, de la Gambie à la Nigeria et au Cameroun.

Biologie. — Le Céphalophe de Maxwell, est une espèce assez abondante, vivant dans les forêts et les galeries forestières. On le trouve solitaire ou par couple. Ces petits Ongulés sont assez faciles à apprivoiser. Leur durée de gestation, d'après JEANNIN, serait de 4 mois (un petit par portée) et leur durée de vie 8 à 9 ans.

Les coloniaux les désignent souvent du nom biche-cochon, nom qui est également donné dans certaines régions au Céphalophe de Grimm.

Formes géographiques :

1. *Philantomba maxwelli maxwelli* (HAM. SMITH). — Le Céphalophe de Maxwell.

Répartition géographique : Sierra Leone, Gambie, Guinée française.

2. *Philantomba maxwelli liberiensis* (M. A. C. HINTON). — Le Céphalophe de Maxwell du Liberia.

Syn. : *Cephalophus liberiensis* HINTON, Ann. Mag. nat. Hist., 1920, p. 530.

Localité du type : Mont Barclay, Liberia.

Les cornes des mâles sont très petites (25 à 30 mm.). Femelles sans cornes. Les spécimens que nous possédons du Liberia (Don du Dr. BOUET) sont de taille plus forte que les *Ph. maxwelli* typiques.

Longueur tête et corps (mesurée sur les peaux) : 780 mm. à 900 mm.

Mensurations des têtes osseuses de trois femelles sans cornes :

Longueur totale : 144 mm. — 149 mm. — 152 mm. 5; — Largeur bizygomatique : 68 mm. — 68 mm. — 69 mm.

Répartition géographique. — Libéria et sans doute Guinée française.

Philantomba caerula (Ham. SMITH). — Le Céphalophe bleu.

Syn. : *Antilope caerula* Ham. SMITH, Griffith. Anim. Kingd. 1827, p. 348; — *Antilope minuta* FORSTER, Descr. Anim., 1844, p. 383; — *Cephalophus monticola* GRAY, Ann. Mag. nat. Hist., 18, 1846, p. 167; — *Cephalophus bicolor* GRAY, Proc. Zool. Soc. London, 1863, p. 263.

Provenance du type : Forêts de la côte sud de l'Afrique.

Cette espèce est plus petite de taille que le Céphalophe de Maxwell et sa coloration est nettement plus foncée, d'un brun chocolat assez brillant. Le ventre est blanc et la limite entre la coloration du dos et du ventre très tranchée.

Dimensions : Longueur tête et corps : 550 mm. environ; — Hauteur au garrot : 320 mm.

Tête osseuse. — Elle ressemble beaucoup à celle du Céphalophe de Maxwell, mais elle est plus petite.

Voici les dimensions d'une tête de mâle adulte :

Longueur totale : 117 mm.; — Longueur basion-gnathion : 99 mm.; — Largeur bi-zygomatique : 53 mm.; — Longueur de la mandibule : 90 mm.

Cornes. — Elles sont très petites, présentes dans les deux sexes, légèrement incurvées en dedans, et marquées de quelques anneaux à leur base.

Longueur : 23 mm. (sur un spécimen mâle); — Record : 62 mm. 5 (Nyasaland); 45 mm. pour le sud Cameroun (coll. Maj. POWELL-COTTON).

Répartition géographique. — Zones forestières de l'Afrique équatoriale et de l'Afrique du Sud.

Formes géographiques :

1. — ***Philantomba caerula melanorheus*** GRAY. — Le Céphalophe bleu à dos sombre.

Syn. *Cephalophus melanorheus* GRAY, Ann. Mag. nat. Hist., 18, 1846, p. 167.

Localité du type : Ile de Fernando Po.

Robe dans l'ensemble gris marron, au pelage doux et épais. Poids moyen : 6 à 7 kilogrammes, d'après JEANNIN.

Cette forme existe dans la zone forestière du Cameroun et JEANNIN dit qu'elle a le même habitat et les mêmes caractéristiques biologiques que *Ph. maxwelli*.

2. — ***Philantomba caerula schultzei*** SCHWARZ. — Le Céphalophe bleu du Cameroun.

Syn. *Cephalophus caerulus schultzei* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., 1914, p. 35.

Localité du type : Yukaduma, Nord de la rivière Bumba, Sud-Cameroun.

Cette forme serait, d'après SCHWARZ, un peu plus grande que *Ph. c. melanorheus* et de teinte moins sombre.

Longueur de la tête osseuse du type : 116 mm. — Largeur : 54 mm. 6.

Répartition géographique. — Non précisée.

Les autres formes africaines sont :

Ph. c. cœrula (H. SMITH), *Ph. c. ruddi* BLAINE (1922), de l'Afrique du Sud. — *Ph. c. anchielæ* BOCAGE (1879), de l'Angola. — *Ph. c. aequalorialis* MATSCHIE (1892), *Ph. c. bakeri* M. DE ROTHSCHILD et NEUVILLE (1907), de l'Uganda. — *Ph. c. congicus* LONNBERG (1908), du Congo; — *Ph. c. defriesi* W. ROTHSCHILD (1904), *Ph. c. fuscicolor* BLAINE (1922), *Ph. c. ludlami* BLAINE (1922), de la Rhodesia; — *Ph. c. hecki* MATSCHIE (1897) de Mozambique; — *Ph. c. lugens* THOS. (1898), *Ph. c. shusteri* MATSCHIE (1914), du Tanganyika; — *Ph. c. musculoides* HELLER (1913) du Kenia, *Ph. c. nysæ* THOS. (1902) du Nyasaland; — *Ph. c. pembæ* KERSHAW (1924), de l'île Pemba; — *Ph. c. sundevalli* FITZ (1869), de Zanzibar.

Subfam. **NEOTRAGINAE**

Cette sous-famille est représentée par trois genres dans la faune de l'Afrique noire française¹.

Ce sont de petits Ongulés de la taille des Céphalophes mais ils en diffèrent essentiellement par l'absence de touffe de poils entre les cornes. Les cornes ne sont normalement présentes que chez les mâles. Elles peuvent être

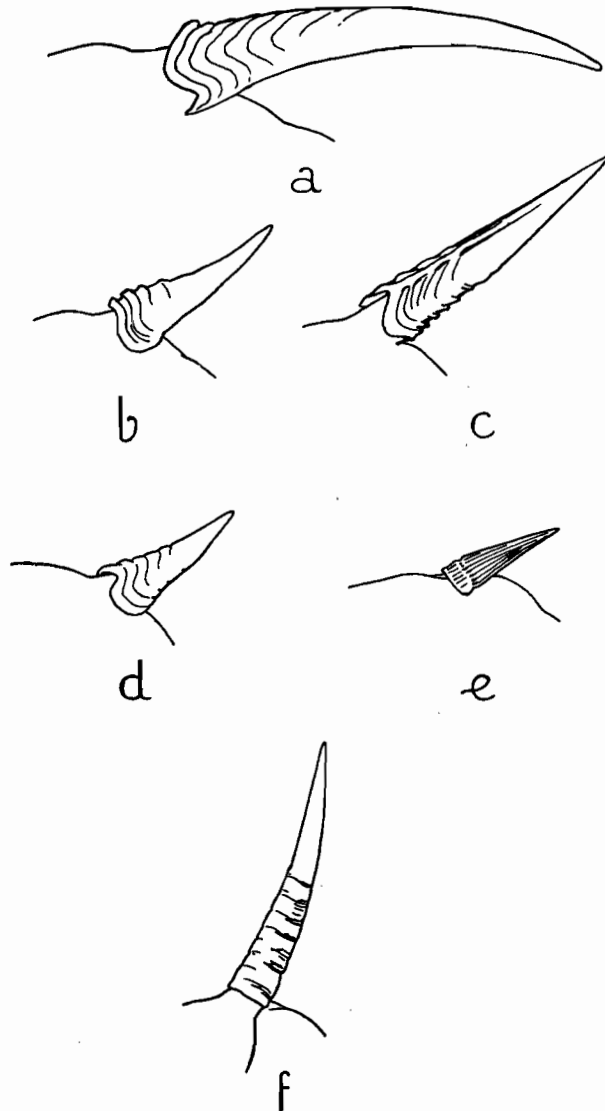


FIG. 86. — Cornes de Cephalophes. Comparaison entre les principaux types (schématique).

a, *Cephalophus sylvicultor* — b, *Cephalophus dorsalis* — c, *Sylvicapra grummia* — d, *Philantomba maxwelli* — e, *Neotragus pygmaeus* — f, *Ourebia ourebi*. (Les dimensions respectives sont approximativement conservées).

1. La sous-famille des Néotraginés comprend les genres suivants : *Neotragus*, — *Hylarnus*, — *Ourebia* qui ont des représentants dans les territoires de l'Afrique française et dans le reste du continent africain :

Nesotragus VON DUEBEN (1846) (Suni, de l'Afrique orientale et du Sud).
Raphicerus HAM. SMITH (1827) (Steinbuck, de l'Afrique du Sud).
Nototragus THOS. et SCHWANN (1906) (Grysbok, de l'Afrique du Sud).

longues, fines et dressées (genre *Ourebia*) ou très courtes, dans le prolongement de la tête (genre *Neotragus* et *Hylarnus*).

Le museau est nu et large : la partie dénudée s'étend jusqu'à l'angle postérieur des narines. Les glandes faciales s'ouvrent par un orifice circulaire à bord nu, près des yeux. Les femelles portent généralement quatre mamelles.

DIVISION EN GENRES

- A. — Très petite taille (250 mm. au garrot).
Pas d'onglons latéraux. Cornes lisses. Pas de lacune intermaxillo-maxillaire sur la tête osseuse..... **Neotragus** (p. 110).
- B. — Taille un peu plus forte (300 mm. au garrot).
Onglons latéraux rudimentaires, mais présents. Cornes légèrement annelées à la base. Une lacune intermaxillo-maxillaire sur la tête osseuse. **Hylarnus** (p. 111).
- C. — Taille moyenne (550 à 600 mm. au garrot).
Onglons latéraux bien développés. Cornes longues et fines dressées au-dessus de la tête et très écartées. Une tache ronde, noire, dénudée, toujours présente en arrière et à la base de l'oreille..... **Ourebia** (p. 112).

Gen. **NEOTRAGUS** H. SMITH, 1827

Une seule espèce :

Neotragus pygmaeus (L.). — L'Antilope royale (fig. 87).

Syn. : *Capra pygmaea* L.; Syst. Nat., 1758, p. 69; — *Antilope regia* ERXLEBEN, Syst. Regn. Anim., 1777, p. 278; — *Antilope spinigera* TEMMINK, Monog. Mamm. 1827, pl. XXX; — *Antilope spinigera* LESSON, Nouv. Tabl. Regn. Anim. Mamm., 1842, p. 178; — *Nanotragus perpusillus* GRAY, Proc. Zool. Soc. London, 1851, p. 126.

Provenance du type : Guinée.

Une seule forme :

Neotragus pygmaeus pygmaeus (L.).

L'Antilope royale est le plus petit Bovidé africain (250 mm. au garrot). — Le pelage est fauve clair ou châtain clair un peu plus foncé sur la tête, le dos, et la croupe. La gorge et le ventre sont blancs, ces deux régions blanches étant séparées à

la base du cou par une bande fauve. La femelle ne porte pas de cornes; son pelage est généralement moins foncé, plus roussâtre que celui du mâle. La queue est terminée dans les deux sexes par un mince pinceau blanc.

Dimensions : Longueur tête et corps : 520 mm.; — Longueur de la queue : 70 mm.; — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 310 mm.; — Hauteur au garrot : 250 mm.; — Longueur du sabot (face plantaire) : 15 mm.; — Longueur du bord antérieur : 11 mm.

Tête osseuse. — Elle est de petite taille. Le profil supérieur est droit ou légèrement convexe. La fosse larmière est large et profonde. Il n'y a pas de fontanelle fronto-maxillo-nasale et pas de cavité prémaxillo-maxillaire (cette cavité est un caractère de la tête osseuse des *Hylarnus*).

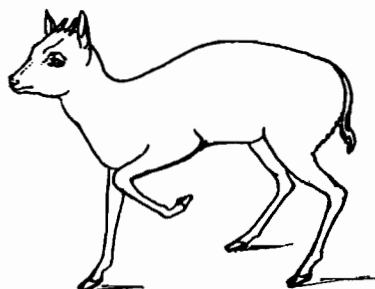


FIG. 87. — L'Antilope royale.
(Hauteur au garrot : 250 mm.)

Dimensions : Longueur basion-gnathion : 89 mm. (LYDEKKER); — 91 mm. (URBAIN et FRIANT); — Largeur maximum : 47 mm. (LYDEKKER); — 46 mm. (URBAIN et FRIANT).

Cornes (fig. 85). — Elles sont petites, lisses et très pointues.

Longueur moyenne : 20 à 25 mm.; — Record : 31 mm. (Ashanti) (coll. Miss WALDRON).

Répartition géographique. — Afrique occidentale : du Libéria au Cameroun.

Biologie. — Les mœurs de cette petite espèce sont mal connues. Il semble que sa dispersion soit limitée aux régions forestières. TEMMINK, dans sa faune de Guinée, dit qu'elle abandonne rarement les fourrés les plus épais et qu'elle vit par paire ou isolée. Son agilité est remarquable.

Gen. **HYLARNUS** THOMAS, 1906

Une seule espèce

Hylarnus batesi (DE WINTON). — L'Antilope de Bates.

Syn. : *Neotragus batesi* DE WINTON, Proc. Zool. Soc. London, 1903, p. 192.

Provenance du type : Efulen, Cameroun.

Une seule forme pour l'Afrique noire française¹ :

Hylarnus batesi batesi (DE WINTON).

Caractères généraux. — L'Antilope de Bates diffère de l'Antilope royale par sa taille un peu plus forte (300 mm. au garrot), par la présence d'onglons latéraux très



FIG. 88. — Tête osseuse de l'Antilope de Bates (noter entre le prémaxillaire et le maxillaire supérieur la présence d'une lacune prémaxillo-maxillaire).

(Longueur totale de la tête osseuse : 103 mm.)

petits, par ses cornes légèrement rugueuses à la base. Le pelage est roux marron assez foncé, la face externe des membres roux clair. Le ventre est blanc, la queue blanche à l'extrémité.

1. En dehors de la forme typique, on trouve au Congo belge : *Hylarnus batesi harrisoni* Thos. (1906).

Dimensions. — Longueur tête et corps : 540 mm.; — Longueur de la queue : 65 mm.; — Hauteur au garrot : 300 mm.

Tête osseuse (fig. 88). — Le profil supérieur est convexe. Le principal caractère différentiel d'avec *Neotragus* est la présence d'une lacune ovale prémaxillo-maxillaire est en avant de la fosse larmière.

Le massif postérieur du crâne est très volumineux; au contraire, la région faciale est mince, effilée avec des naseaux courts, larges à leur base.

Dimensions : Exemple mesuré par DE WINTON. — Longueur totale : 107 mm.; — Longueur basale : 95 mm.; — Largeur maximum : 51 mm.

Exemple ♀ du laboratoire de Mammalogie (don de M. JEANNIN).

Provenance : Cameroun.

Longueur totale : 103 mm.; — Longueur basion-gnathion : 90 mm.; — Largeur maximum (au niveau des orbites) : 49 mm.; — Longueur de la voûte palatine : 61 mm.; — Longueur de la rangée des molaires supérieures : 31 mm.; — Longueur de la mandibule : 79 mm.; — Longueur de la rangée des molaires inférieures : 34 mm.;

— Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,47.

Cornes. — Elles sont très petites, presque lisses, sauf à leur base où l'on trouve sur la face interne une ébauche d'anneaux.

Longueur : 30 à 40 mm.; — Record : 63 mm. (Sud Cameroun) (coll. Maj. POWELL-COTTON).

Répartition géographique. — Cameroun. Limites de dispersion non précisées.

Biologie. — Mœurs non connues, probablement les mêmes que celles de *Neotragus pygmaeus*¹.

Gen. OUREBIA LAURILLARD, 1842

Une seule espèce pour la faune de l'Afrique française¹ :

Ourebia ourebi (ZIMMERMAN). — L'Ourébie, ou Scophophore à queue noire (fig. 89).

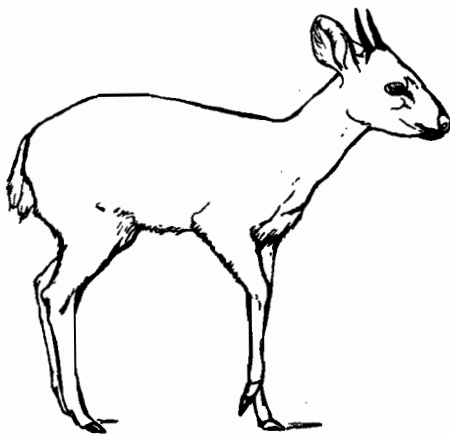


FIG. 89. — L'Ourébie.
(Hauteur au garrot 500 mm.)

Noms indigènes. Toucouleur : *lella*. — Djerma : *huin bouka*. — Haoussa : *bakia*. — Bambara : *n'koloni*. — Peul : *diabaré*. — Soussou : *tegni*.

Syn. : *Antilope ourebi* ZIMMERMAN, Geog. Gesch., 1783, 3, 268; — *Antilope scoparia* SCHREBER, Saugel., 1785, pl. 261; 1836, p. 1244; — *Antilope melanura* BECHSTEIN, Uebersicht d. vierfussige Tiere, 1799, p. 73.

Provenance du type : Cap de Bonne-Espérance.

L'Ourébie se distingue des Céphalophes, avec lesquels on serait parfois tenté de la confondre, par sa tête large, courte, et anguleuse, l'absence de touffe de poils entre les cornes, par ses cornes relativement minces et

longues, très écartées à la base, presque parallèles, et dressées au-dessus du crâne.

1. On trouve en Afrique deux autres espèces spéciales au Kenia : *Ourebia haggardi* THOS. (1924) et *Ourebia kenyæ* MEINERTZHAGEN (1905).

Les membres sont forts et épais, terminés par des sabots courts et larges. La femelle ne porte pas de cornes; elle est un peu plus forte que le mâle. Le pelage abondant et un peu laineux est de teinte variable suivant les formes géographiques; d'une façon générale il est fauve clair et le front est d'un roux plus vif. Le ventre est blanc. La queue est touffue, fauve dans sa partie basale, noire ou brun très foncé sur le reste de sa longueur; cette teinte foncée se détache sur le fond blanc de la pointe des fesses. Les genoux sont garnis de poils rudes.

Caractère important : à la base de chaque oreille, les mâles et les femelles présentent une tache dénudée noire de la largeur d'une pièce de monnaie.

Dimensions : Longueur tête et corps : 920 mm. (♂) — 960 mm. (♀); — Longueur de la queue : 50 mm. (♂) — 50 mm. (♀); — Longueur du corps (scapulo-ischiale) : 600 mm. environ; — Hauteur au garrot : 500 à 600 mm.; — Longueur du sabot (face plantaire) : 35 mm.; — Longueur du bord antérieur : 22 mm.; — Poids : 12 à 15 kilogrammes (la femelle atteindrait jusqu'à 21 kg.).

Tête osseuse. — Elle est surtout caractérisée par sa surface anguleuse et sa grande largeur. Le profil supérieur est convexe un peu en arrière de la base des cornes, concave entre les orbites, et convexe sur la région nasale. Le massif postérieur du crâne est très volumineux. Les nasaux sont étroits. Les fosses larrières creusent une large et profonde cavité en avant des orbites; elles sont limitées à leur partie supérieure par une crête saillante. Le maxillaire inférieur diffère de celui des groupes précédemment

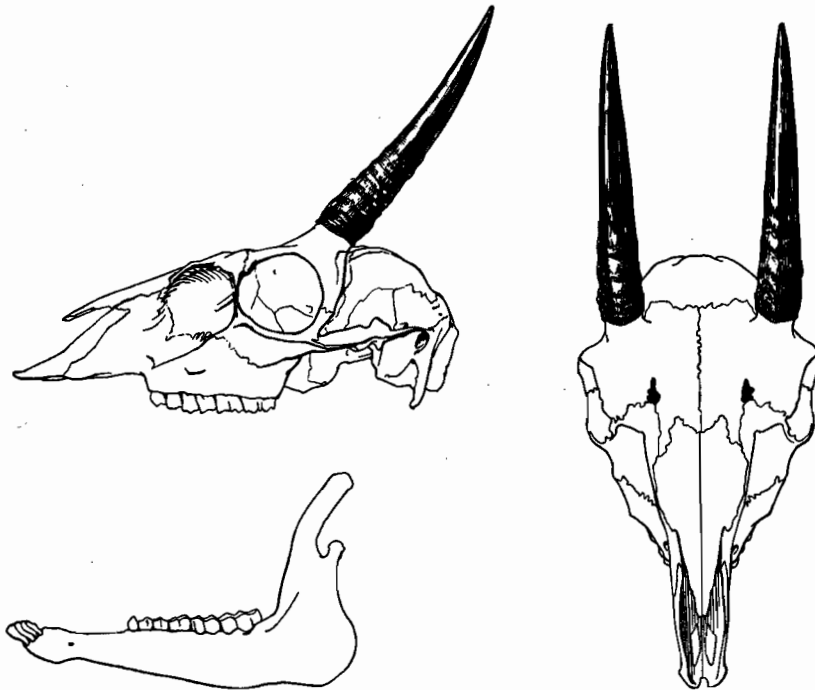


Fig. 90 et 91. — Tête osseuse et cornes (face supérieure et profil) de l'Ourébie.
(Longueur totale de la tête osseuse : 169 mm. — Longueur de la corne : 110 mm.)

étudiés par le grand développement de l'apophyse coronôide qui se présente sous la forme d'une lame étroite et très allongée. Quand le maxillaire est en place, cette apophyse remonte sur le massif postérieur du crâne un peu en arrière de l'origine des cornes.

Rien à signaler sur les dents.

Dimensions : Longueur totale : 169 mm. ; — Longueur basion-gnathion : 150 mm. ; — Largeur maximum (au niveau de la partie postérieure des arcades orbitaires) : 83 mm. ; — Longueur de la voûte palatine : 92 mm. ; — Longueur de l'arcade molaire supérieure : 48 mm. ; — Longueur de la mandibule : 130 mm. ; — Longueur de l'arcade molaire inférieure : 50 mm. ; — Longueur fronto-nasale : 102 mm. ; — Longueur fronto-occipitale : 60 mm. ; — Rapport $\frac{\text{largeur}}{\text{longueur}}$: 0,49.

Cornes (fig. 90 et 91). — Comme nous l'avons déjà indiqué, elles sont très écartées à leur base, presque parallèles, très fines, presque lisses sauf dans leur tiers inférieur qui est légèrement annelé. Leur extrémité est un peu recourbée en avant. Les cornes forment un angle obtus avec le profil supérieur de la tête osseuse.

Dimensions : Longueur totale : 90 à 110 mm. ; — Circonférence à la base : 50 mm. ; — Écartement des pointes : 52 mm. ; — Espace intercorné : 38 mm. ; — Record : 177 mm. (Angola) — 145 mm. ; Congo français (coll. Maj. POWELL-COTTON).

Répartition géographique. — Elle est très étendue et englobe en fait toute l'Afrique au sud d'une limite qui irait du Sénégal à l'Abyssinie (13^e parallèle environ).

Biologie. — L'Ourébie vit isolée ou par couple. On la trouve plutôt sur les terrains accidentés, mais aussi sur les plateaux légèrement boisés, dans les plaines herbeuses, au voisinage des cultures et toujours à proximité de l'eau.

Assez difficile à capturer en raison de sa méfiance, cette espèce vit pourtant bien en captivité. On a pu la conserver de 8 à 10 ans dans les parcs zoologiques européens.

Sa durée de gestation ne semble pas connue. La femelle porte quatre mamelles de couleur gris foncé.

Formes géographiques ¹ :

1. — **Ourebia ourebi nigricaudata** (BROOKE). — L'Ourébie à queue noire. Syn. : *Nanotragus nigricaudatus* BROOKE, Proc. Zool. Soc., 1872, p. 874.

Provenance du type : Gambie.

Cette forme à queue noire à l'extrémité atteint 520 mm. au garrot. La coloration générale du corps est gris fauve avec le sommet du museau brun noirâtre. Les cornes sont grêles.

Le record des cornes pour cette forme, d'après R. WARD serait de 125 mm. MALBRANT indique : 147 mm.

Répartition géographique. — Gambie, Sénégal, jusqu'au Nigeria, probablement, bien que ses limites n'aient jamais été très bien précisées.

2. — **Ourebia ourebi dorcas** SCHWARZ. — L'Ourébie dorcas.

Syn. : *Ourebia ourebi dorcas* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., 8^e sér. 13; 1914, p. 37.

Localité du type : Bahr-Keeta, N.-E. de Fort-Archambault.

Cette forme se rapproche de *O. o. montana* de l'Abyssinie mais elle est plus petite que cette dernière. Sa coloration est roux orange vif avec les flancs et le cou plus clairs.

1. La forme typique : *Ourebia ourebi ourebi* vit en Afrique du Sud (Cap de Bonne-Espérance). Les autres formes africaines sont : *O. o. aequatoria* HELLER (1912), de l'Afrique orientale ; — *O. o. cottoni* THOS et WROUGHTON (1908), du Kenya ; — *O. o. gallarum* BLAINE (1913), d'Éthiopie ; — *O. o. goslingi* THOS et WROUGHTON (1907), du Congo belge ; — *O. o. hastata* PETERS (1852) de Mozambique ; — *O. o. montana* CRETZSCHMAR (1826), du Soudan anglo-égyptien ; — *O. o. rutila* BLAINE (1922) de l'Angola ; — *O. o. ugandae* DE BEAUX (1921), de l'Uganda.

Le front est marqué d'une tache noire triangulaire, mieux délimitée chez la femelle que chez le mâle. La queue est courte, touffue, blanche dessous et fauve dessus sans poils noirs.

Dimensions de la tête osseuse. Longueur totale : 171 mm.

Répartition géographique. — Tchad. centre africain. Limites non précisées.

3. — *Ourebia ourebi splendida* SCHWARZ. — L'Ourébie splendide.

Syn. : *Ourebia ourebi splendida* SCHWARZ, Ann. Mag. nat. Hist., 8^e sér., 13, 1914, p. 38.

Localité du type : Lai, sur le Logone.

Le pelage est plus court que chez la forme précédente : la teinte est fauve jaunâtre et le front également fauve. Au-dessus de l'œil se trouve une bande blanchâtre. La queue est très courte, fauve, bordée de quelques poils blancs.

Dimensions de la tête osseuse. Longueur totale : 166 mm.

Répartition géographique. — Sud du Tchad. Limites de dispersion non précisées. Il est probable qu'elle chevauche avec celle de la forme précédente.

RÉSUMÉ DE LA CLASSIFICATION
DES
BOVIDÉS DE L'AFRIQUE NOIRE FRANÇAISE

Bovins.

- A. — G. ~~Syncerus~~ **Syncerus** HODGSON. — Buffles.
a) *Syncerus caffer* (SPARMANN). — Le Buffle africain, p. 27.
1. *S. c. nanus* (BODD.). Le petit Buffle de l'Ouest africain, p. 30.
2. *S. c. aequinoctialis* (BLYTH). Le Buffle équatorial, p. 31.

Caprinés.

- A. — G. **Ammotragus** BLYTH. — Mouflons.
a) *Ammotragus lervia* (PALLAS). — Le Mouflon à manchettes, p. 31.
1. *A. l. lervia* (PALLAS). — Le Mouflon de l'Afrique du Nord, p. 34.
2. *A. l. sahariensis* W. ROTHSCH. — Le Mouflon du Sahara, p. 34.
3. *A. l. angusi* W. ROTHSCH. — Le Mouflon de l'Air, p. 34.

Tragelaphinés.

- A. — G. **Tragelaphus** BLAINVILLE. — Guibs.
a) *Tragelaphus scriptus* (PALLAS). — Le Guib harnaché, p. 35.
1. *T. s. scriptus* (PALLAS). — Le Guib du Sénégal, p. 39.
2. *T. s. knulsoni* LONNB. — Le Guib du Cameroun, p. 39.
3. *T. s. pictus* SCHW. — Le Guib peint du Chari, p. 39.
4. *T. s. signatus* SCHW. — Le Guib signé, p. 39.
- B. — G. **Limnotragus** POCOCK. — Situtungas.
a) *Limnotragus spekei* (P. L. SCLATER). — Le Situtunga, p. 40.
1. *L. s. gratus* (SCLATER). — Le Situtunga de l'A. E. F., p. 41.
- C. — G. **Strepsiceros**. — Koudous.
a) *Strepsiceros strepsiceros* (PALLAS). — Le Grand Koudou, p. 43.
1. *S. s. coltoni* DOLLM. et BURL. — Le Grand Koudou du Congo, p. 44.
- D. — G. **Boocercus** THOS. — Bongos.
a) *Boocercus eurycerus* (OGILB.). — Le Bongo, p. 45.
1. *B. e. eurycerus* (OGILB.). — Le Bongo, p. 46.
- E. — G. **Taurotragus** WAGNER. — Élands.
a) *Taurotragus derbyanus* (GRAY). — L'Éland de Derby, p. 50.
1. *T. d. derbyanus* (GRAY). — L'Éland de Derby de l'A. O. F., p. 50.
2. *T. d. congolanus* ROTHSCH. — L'Éland de Derby du Congo-Cameroun, p. 51.

Alcelaphinés.A. — G. **Alcelaphus** BLAINVILLE. — Bubales.

- a) *Alcelaphus major* (BLYTH). — Le Grand Bubale de l'Ouest africain, p. 53.
 1. *A. m. major* (BLYTH). — Le Grand Bubale de l'A. O. F., p. 56.
 2. *A. m. invadens* (SCHWARZ). — Le Grand Bubale du Cameroun, p. 56.
 b) *Alcelaphus lelwel* (HEUGLIN). — Le Bubale rouge, p. 57.
 1. *A. l. tchadensis* SCHW. — Le Bubale rouge du Tchad, p. 58.
 2. *A. l. modestus* SCHW. — Le Bubale rouge de Bahr-Keeta, p. 58.

B. — G. **Damaliscus** SCLATER et THOMAS. — Damalisques.

- a) *Damaliscus korrigum* (OGILBY). — Le Damalisque korrigum, p. 58.
 1. *D. k. korrigum* (OGILBY). — Le Damalisque de l'A. O. F., p. 60.
 2. *D. k. purpurescens* BLAINE. Le Damalisque pourpré, p. 60.
 3. *D. k. lyra* (SCHW.). — Le Damalisque à cornes en lyre, p. 61.

Oryginés.A. — G. **Aegoryx** POCOCK. — Algazelles.

- a) *Aegoryx algazel* (OKEN). — L'Algazelle, p. 62.
 1. *A. a. algazel* (OKEN). — L'Algazelle saharienne, p. 62.

B. — G. **Hippotragus** SUNDEVALL. — Hippotragues.

- a) *Hippotragus equinus* (DESM.). — L'Antilope cheval ou Hippotrague, p. 64.
 1. *H. e. koba* (GRAY). — L'Hippotrague de Gambie, p. 66.
 2. *H. e. scharicus* (SCHW.). — L'Hippotrague du Chari, p. 67.

C. — G. **Addax** RAFINESQUE. — Addax.

- a) *Addax nasomaculatus* (BLAINVILLE). — L'Addax au nez tacheté, p. 67.
 1. *A. n. nasomaculatus* (BLAINV.). — L'Addax au nez tacheté, p. 67.

Reduncinés.A.-G. **Redunca** H. SMITH. — Reduncas.

- a) *Redunca redunca* (PALLAS). — Le Redunca, p. 70.
 1. *R. r. redunca* (H. SMITH). — Le Redunca du Sénégal, p. 72.
 2. *R. r. nigeriensis* (BLAINE). — Le Redunca de la Nigeria, p. 73.

B.-G. **Adenota** GRAY. — Cobes de Buffon.

- a) *Adenota kob* (ERXLEB.). — Le Cobe de Buffon, p. 73.
 1. *A. k. kob* (ERXLEB.). — Le Cobe de Buffon, p. 75.
 2. *A. k. nigricans* (LYDEK.). — Le Cobe noirâtre, p. 75.
 3. *A. k. riparia* SCHW. — Le Cobe de la Gold Coast, p. 76.
 4. *A. k. bar-keetae* SCHW. — Le Cobe de Bahr-Keeta, p. 76.
 5. *A. k. adolfi-driiferici* SCHW. — Le Cobe du Tchad, p. 76.

C. — G. **Kobus** A. SMITH. — Cobes.

- a) *Kobus defassa* (RUPPEL). — Le Cobe defassa, p. 76.
 1. *K. d. unctuosus* (LAUR.). — Le Cobe onctueux, p. 79.
 2. *K. d. tchadensis* SCHW. — Le Cobe onctueux du Tchad, p. 80.
 3. *K. d. annectens* SCHW. — Le Cobe onctueux du Haut Chari, p. 80.

Antilopinés.**A. — G. *Gazella* LICHTENSTEIN. — Gazelles.**

- a) *Gazella dorcas* (L.). — La Gazelle dorcas, p. 83.
 1. *G. d. dorcas* (L.). — La Gazelle dorcas de l'Afrique du Nord, p. 85.
 2. *G. d. neglecta* LAVAUDEN. — La Gazelle dorcas du Sahara, p. 85.
- b) *Gazella rufifrons* GRAY. — La Gazelle à front roux, p. 85.
 1. *G. r. rufifrons* GRAY. — La Gazelle à front roux du Sénégal, p. 87.
 2. *G. r. centralis* SCHW. — La Gazelle à front roux du Centre africain, p. 87.
 3. *G. r. hasleri* POCKOCK. — La Gazelle à front roux de la Nigeria, p. 87.
 4. *G. r. kaneri* SCHW. — La Gazelle à front roux du Cameroun, p. 87.
- c) *Gazella leptoceros* (F. CUVIER). — La Gazelle à cornes grêles, p. 88.
 1. *G. l. loderi* O. THOMAS. — La Gazelle à cornes grêles de Loder, p. 89.
- d) *Gazelle dama* (PALLAS). — La Gazelle dama, p. 90.
 1. *G. d. dama* (PALLAS). — La Gazelle dama, p. 92.
 2. *G. d. permista* NEUM. — La Gazelle dama du Sénégal, p. 92.
 3. *G. d. damergouensis* W. ROTHSCH. — La Gazelle dama de l'A. O. F., p. 93.

Cephalophinés.**A. — G. *Cephalophus* H. SMITH. — Céphalophes.**

- a) *Cephalophus sylvicultor* (AFZELIUS). — Le Céphalophe de forêt, p. 94.
 1. *C. s. sylvicultor* (AFSEL.). — Le Céphalophe de forêt, p. 96.
 2. *C. s. jentinki* THOS. — Le Céphalophe de Jentink, p. 96.
- b) *Cephalophus niger* GRAY. — Le Céphalophe noir, p. 96.
 1. *C. n. niger* GRAY. — Le Céphalophe noir de l'A. O. F., p. 96.
- c) *Cephalophus nigrifrons* GRAY. — Le Céphalophe à front noir, p. 98.
 1. *C. n. nigrifrons* GRAY. — Le Céphalophe à front noir, p. 99.
- d) *Cephalophus dorsalis* GRAY. — Le Céphalophe à bande dorsale noire, p. 99.
 1. *C. d. dorsalis* GRAY. — Le Céphalophe à bande dorsale noire, p. 100.
 2. *C. d. castaneus* THOS. — Le Céphalophe à bande dorsale noire du Cameroun, p. 100.
 3. *C. d. leucogaster* GRAY. — Le Céphalophe à bande dorsale noire et à ventre blanc, p. 101.
 4. *C. dorsalis ogilbyi* (WATERH.). — Le Céphalophe à bande dorsale noire de Fernando Po, p. 101.
- e) *Cephalophus zebra* (GRAY). — Le Céphalophe rayé, p. 101.
 1. *C. z. zebra* (GRAY). — Le Céphalophe rayé, p. 101.
- f) *Cephalophus rufilatus* GRAY. — Le Céphalophe aux flancs roux, p. 102.
 1. *C. r. rufilatus* GRAY. — Le Céphalophes aux flancs roux, p. 102.

B. — G. *Sylvicapra* OGILBY. — Céphalophes sylvicapres.

- a) *Sylvicapra grimmia* (L.). — Le Céphalophe de Grimm, p. 103.
 1. *S. g. coronata* (GRAY). — Le Céphalophe de Grimm couronné, p. 105.
 2. *S. g. campbelliae* (GRAY). — Le Céphalophe de Grimm du Sierra Leone, p. 105.
 3. *S. g. pallidior* SCHW. — Le Céphalophe de Grimm du Chari, p. 105.

C. — G. **Philantomba** BLYTH. — Céphalophes *Philantomba*.a) *Philantomba maxwelli* (HAM. SMITH). — Le Céphalophe de Maxwell, p. 106.1. *P. m. maxwelli* (HAM. SMITH). — Le Céphalophe de Maxwell, p. 107.2. *P. m. liberiensis* (HINTON). — Le Céphalophe de Maxwell du Liberia, p. 107.b) *Philantomba caerulea* (HAM. SMITH). — Céphalophes bleus, p. 108.1. *P. c. melanorheus* GRAY. — Le Céphalophe bleu à dos sombre, p. 108.2. *P. c. schultzei* SCHW. — Le Céphalophe bleu du Cameroun, p. 108.**Neotraginés.**A. — G. **Neotragus** H. SMITH. — Neotragues.a) *Neotragus pygmaeus* (L.). — L'Antilope royale, p. 110.1. *N. p. pygmaeus* (L.). — L'Antilope royale, p. 110.B. — G. **Hylarnus** THOS. — Hylarnus.b) *Hylarnus batesi* (DE WINTON). — L'Antilope de Bates, p. 111.1. *H. b. batesi* (DE WINTON). — L'Antilope de Bates, p. 111.C. — G. **Ourebia** LAURILLARD. — Ourébies.a) *Ourebia ourebi* (ZIMMERMANN). — L'Ourébie, p. 112.1. *O. o. nigricaudata* (BROOKE). — L'Ourébie à queue noire, p. 114.2. *O. o. dorcas* SCHWARZ. — L'Ourébie dorcas, p. 114.3. *O. o. splendida* SCHWARZ. — L'Ourébie splendide, p. 115.

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

Figures.

Pages.

Figures.	Pages.
COUVERTURE. — Tête de Cobe de Buffon.	
1. Nomenclature des régions du corps chez un Bovidé	7
2. Tête osseuse de Bovidé (Cobe) (face supérieure).....	8
3. Tête osseuse de Bovidé (Cobe) (profil).....	9
4. Tête osseuse de Bovidé (Cobe) (face inférieure).....	10
5. Maxillaire inférieur de Cobe.....	11
6. Caractères des dents de Bovidé (tables d'usure).....	11
7. Squelette des membres d'un Bovidé.....	13
8. Onglons d'un Bovidé (face inférieure).....	14
9. Carte de l'Afrique noire française (localités).....	16
10. Carte de répartition des zones biogéographiques de l'Afrique noire française	20
11. Mesures du corps chez un Bovidé.....	22
12. Cornes des différentes formes de Buffle.....	26
13. Le Petit Buffle de l'Ouest africain.....	27
14 et 15. Tête osseuse et cornes du Petit Buffle de l'ouest africain	28 et 29
16. Rangées dentaires du Buffle	29
17. Le Mouflon à manchettes.....	32
18 et 19. Tête osseuse et cornes du Mouflon	32
20. Rangées dentaires du Mouflon.....	33
21. Le Guib.....	36
22 et 23. Tête osseuse et cornes du Guib.....	37 et 38
24. Rangées dentaires du Guib.....	38
25. Le Limnotrague.....	40
26. Onglons du Limnotrague.....	41
27 et 28. Cornes du Limnotrague.....	42
29. Le grand Koudou.....	43
30 et 31. Tête osseuse et cornes du Grand Koudou.....	45
32. Le Bongo.....	46
33 et 34. Cornes du Bongo.....	47
35. L'Éland de Derby.....	49
36 et 37. Tête osseuse et cornes de l'Éland de Derby.....	50
38. Cornes de Bubales (caractères des principaux types).....	52
39. Le Bubale.....	54
40. Rangées dentaires du Bubale.....	55
41 et 42. Tête osseuse et cornes de Bubale.....	56 et 57
43. Le Damalisque.....	59
44 et 45. Tête osseuse et cornes de Damalisque.....	60 et 61
46. L'Algazelle.....	62
47 et 48. Tête osseuse et cornes d'Algazelle.....	63 et 64
49. L'Hippotrague.....	65
50 et 51. Tête osseuse et cornes d'Hippotrague.....	66 et 67
52. L'Addax.....	68
53 et 54. Tête osseuse et cornes de l'Addax.....	69 et 70
55. Le Redunca.....	71
56 et 57. Tête osseuse et cornes de Redunca	72 et 73
58. Le Cobe de Buffon.....	74
59 et 60. Tête osseuse et cornes de Cobe de Buffon.....	75
61. Le Cobe defassa.....	77
62. Rangées dentaires de Cobe defassa.....	78
63 et 64. Tête osseuse et cornes de Cobe defassa.....	78 et 79
65. Empreintes des sabots des principaux types de Bovidés.....	81
66. Cornes de Gazelles. Comparaison entre les principaux types.....	82
67. La Gazelle dorcas.....	83
68 et 69. Tête osseuse et cornes de Gazelle dorcas.....	84

70. Cornes de <i>Gazella rufifrons</i>	86
71. Cornes de <i>Gazella leptoceros</i>	89
72. La Gazelle dama	90
73. Rangées dentaires de Gazelle dama	91
74 et 75. Tête osseuse et cornes de Gazelle dama	91 et 92
76. Le Céphalophe des forêts	95
77 et 78. Tête osseuse et cornes de Céphalophe des forêts	96 et 97
79. Cornes de <i>Cephalophus nigrifrons</i>	99
80. Cornes de <i>Cephalophus dorsalis</i>	100
81. Rangées dentaires de Céphalophe	101
82 et 83. Tête osseuse et cornes de <i>Sylvicapra grimmia</i>	104
84 et 85. Tête osseuse et cornes de <i>Philantomba maxwelli</i>	107
86. Cornes de Céphalophes. Comparaison entre les principaux types	109
87. L'Antilope royale	110
88. Tête osseuse de l'Antilope de Bates	111
89. L'Ourébie	112
90 et 91. Tête osseuse et cornes d'Ourébie	113

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Préface de M. le Professeur Bourdelle	1
Avant-propos	4
Introduction. L'Ordre des Ongulés.....	5
Caractères généraux des Ongulés.....	6
Famille des Bovidés. Caractères généraux.....	7
Cornes.....	8
Tête osseuse.....	8
Dents.....	10
Squelette du corps.....	12
Sabots.....	13
Répartition des espèces.....	14
Préparation des spécimens pour les collections.....	18
Note sur les mensurations.....	19
Systematique des Bovidés.....	24
Sous-famille des Bovinés.....	24
Sous-famille des Caprinés.....	31
Sous-famille des Tragelaphinés.....	35
Sous-famille des Alcelaphinés.....	51
Sous-famille des Oryginés.....	61
Sous-famille des Reduncinés.....	69
Sous-famille des Antilopinés.....	80
Sous-famille des Céphalophinés.....	93
Sous-famille des Neotraginés.....	109
Résumé de la classification.....	117
Table des figures dans le texte.....	121

